

■ **TECHNIQUE**
**Détection
des chaleurs :
pour être alerte
avec ses
podomètres**

■ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**
**Les ententes
commerciales
et perspectives
du marché**

Photo : Noéla Beauchemin

**OBTENEZ DES FEMELLES ISSUES
DE VOS MEILLEURES VACHES!**



200HO11000 WESTCOAST

ALCOVE

DUKE X MVP X EPIC



• 1774 KG L • 125 KG G • 83 KG P

200AY01072 PIE X

YELLOW

YALE X ROCKSTAR



• 1100 KG L • CONF. +10 • FF 102

200JE10034 JX RIVER VALLEY

CHIEF {6}

CHECKMATE {5} X CHROME



• 1786 KG L • 94 KG G • 65 KG P

200945



1 866 737-2427 • ciaq.com •

19 juin

VOLUME 39 - NUMÉRO 9



ÉDITORIAL

Message du président 4

ACTUALITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019

Retour sur les ententes commerciales et perspectives du marché

Les délégués des Producteurs de lait du Québec, réunis en assemblée générale annuelle (AGA) les 17 et 18 avril 2019, ont fait le bilan de l'année 2018, marquée par la conclusion d'une nouvelle entente commerciale sur le dos des producteurs laitiers, puis ils ont discuté des perspectives de développement du marché, notamment auprès des clientèles émergentes. Les résultats québécois de la mise à jour de l'analyse sur le cycle de vie du lait ont également été présentés, démontrant l'amélioration du bilan environnemental de la production laitière du Québec. 7

TECHNIQUE

Pour être alerte avec ses podomètres

Les systèmes de détection des chaleurs par monitoring d'activité ont prouvé leur efficacité. Un défi subsiste cependant : bien en interpréter les rapports. 15

VALACTA

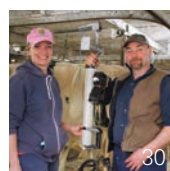
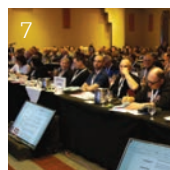
Une hausse des corps cétoniques freine la performance reproductive

Chaque jour au laboratoire de Valacta, des milliers d'échantillons de lait de vaches individuelles sont analysés pour détecter les corps cétoniques, indicateurs d'acétonémie. 18

TRANSFORMATION

Valider l'atteinte de nos objectifs!

Dans les dernières publications, nous avons présenté comment le Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFO) comptait soutenir les artisans fromagers pour faire face à la concurrence étrangère. Deux axes ont été identifiés : l'obtention de fromages constants malgré les variations du lait cru à l'entrée et la valorisation des sous-produits. En conséquence, des actions ont été entreprises. Nous avons également présenté la plateforme de formation en ligne qui se déploie actuellement en collaboration avec le cégep de Chicoutimi (Humanis). De plus, le CEFO est en train de développer un outil de gestion avec Polytechnique Montréal. 20



CONCOURS LAIT'XCELLENT

Volets et critères de sélection 25

LAIT'XCELLENT OR

Denis Desfossés remporte l'or et un neuvième Lait'Xcellent 26

LAIT'XCELLENT ARGENT

La prévention avant tout 27

LAIT'XCELLENT BRONZE

« Faites-vous du lavage extrême? » 30

Liste des récipiendaires d'un certificat Très grande distinction ... 33

RECHERCHE

Mieux gérer ses fumiers, c'est payant économiquement et environnementalement!

Saviez-vous qu'une transition des étables en stabulation entravée sous gestion solide des fumiers vers des étables en stabulation libre sous gestion liquide des fumiers avec une fosse couverte entraînerait un maintien du bénéfice net tout en améliorant les bilans d'azote et de gaz à effet de serre des fermes laitières du Québec?.....38

MÉDECINE VÉTÉRAIRE

Vacciner en évitant les pièges!

Chaque jour, les producteurs travaillent pour garder leur troupeau en santé et s'assurer de maintenir une productivité optimale. Pour atteindre cet objectif, de nombreuses mesures doivent être mises en place. 43

GESTION

Aide à la décision pour la préparation des veaux laitiers

Les Producteurs de bovins du Québec (PBO) annoncent l'arrivée d'un nouvel outil d'aide à la décision dans l'évaluation de l'état de préparation des veaux laitiers avant leur départ de la ferme pour l'encan. 46

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE VALACTA 22

LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT 48

À PROPOS DE LA PRODUCTION 50

AILLEURS DANS LE MONDE 54

LA RECETTE 55

L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF 56



En guise d'éditorial,
nous vous
présentons des
extraits du discours
du président des
Producteurs de lait
du Québec prononcé
lors de l'assemblée
générale annuelle
le 17 avril dernier.

La dernière année a été mouvementée. Nous avons subi plusieurs coups durs qui ont maintenu et accentué le climat d'incertitude et d'inquiétude dans lequel nous baignons depuis trop d'années déjà.

Le dossier qui a mobilisé le plus d'énergie, de ressources de notre organisation en 2018 a, sans l'ombre d'un doute, été celui de la renégociation de l'ALENA. Dans ce contexte très préoccupant, nous avons mené un formidable travail de relations publiques et gouvernementales avec nos partenaires. Nos actions ont eu un fort impact auprès des membres de notre filière, des politiciens et de la population.

Mais, malgré tous nos efforts, nos activités de relations publiques et l'appui de tous les partis politiques québécois, de nos partenaires et de nos alliés, malgré les promesses du gouvernement fédéral, une 3^e entente a été conclue sur le dos des producteurs de lait. Notre niveau de confiance était déjà au plus bas. Il est maintenant au-dessous de zéro!

Nous l'avons dit, mais il faut le répéter. Nous tenons le gouvernement canadien entièrement responsable de tous les impacts négatifs découlant de ces accords. Justin Trudeau a lui-même reconnu cette responsabilité et promis de nous indemniser entièrement et justement pour ces pertes. Il a aussi promis que les prochaines ententes n'auraient aucun impact sur les producteurs de lait. Après tant de promesses brisées, les mots ne suffisent plus. Il faudra des gestes concrets pour regagner notre confiance.

Une enveloppe nette de 2,15 milliards \$ a été annoncée dans le budget fédéral, mais le gouvernement doit maintenant livrer la marchandise. Il doit continuer de travailler avec nous pour définir les modalités de paiement. Les sommes devront être versées à tous les producteurs. On veut une procédure simple et rapide, pas de tirage, pas de paperasse. Les modalités devront être connues et les premiers chèques mis à la poste avant les prochaines élections! On s'attend aussi à ce que le gouvernement soit au rendez-vous lorsque l'Accord Canada-États-Unis-Mexique sera ratifié.

Une autre bataille que nous avons menée en 2018 est celle de l'amélioration du prix du lait. La croissance des marchés au cours des dernières années a été une bonne nouvelle pour nous, mais elle a également eu un impact négatif sur notre prix qui a atteint un creux historique de 64,12 \$ par hectolitre de référence en avril 2018.

Une augmentation était nécessaire, le plus vite possible. Le Québec a rapidement pris le leadership dans ce dossier pour demander à la Commission canadienne du lait (CCL) de rajuster le prix de vente des classes régulières. Il a fallu travailler fort pour rallier les autres provinces et bâtir un consensus autour de la demande. Ce travail d'équipe a porté ses fruits. La Commission a finalement annoncé une hausse de 2,37 \$ l'hectolitre standard qui s'est fait sentir dès le mois de septembre.

Soyez assuré que votre conseil d'administration et votre organisation travaillent toujours pour optimiser les revenus de nos ventes de lait. Cet objectif est inscrit dans l'ADN de notre organisation. Toutefois, la mise en marché collective ne peut pas tout régler. Comme producteurs et comme entrepreneurs, nous avons également un travail à faire pour continuer d'améliorer notre situation.

La mise en place des mesures pour rajuster le niveau de production au rythme de la croissance du marché est également un outil pour améliorer nos revenus. Au début de 2018, les journées de tolérance accumulées avaient le potentiel de provoquer un déséquilibre important entre l'offre et la demande. Le droit de produire a été réduit deux fois : de 1,5 % en mai et de 3,5 % en juillet. Ça n'a pas fait l'unanimité, mais c'est grâce à un travail collectif que nous avons pu ramener la production en lien avec les besoins.

Les prévisions de croissance du marché et le retour à un niveau de production plus conforme à la demande ont amené le comité sur le quota à recommander une hausse du droit de produire de 1 % en mars. C'est encourageant.

De nouvelles mesures devraient permettre de conserver un meilleur équilibre entre le niveau de production et les besoins du marché, notamment une nouvelle méthode de calcul des besoins totaux et du quota à émettre qui capte plus rapidement les variations importantes du marché et une proposition de réduction de la plage de tolérance.

Concernant la promotion des produits laitiers, nous avons tout un défi à relever dans le contexte actuel de forte concurrence de produits alimentaires de substitution et des changements dans les habitudes et les goûts des consommateurs.

La sortie du nouveau Guide alimentaire canadien nous place directement face à ce défi. On le dit basé sur la science, mais certaines conclusions scientifiques semblent avoir été écartées des recommandations finales. On doit retrousser nos manches et travailler pour conserver la place que nos produits méritent dans l'assiette des Canadiens. Il faudra continuer à suivre les études sur le sujet et s'assurer que Santé Canada ajuste ses recommandations, comme il l'a prévu, en fonction des données probantes les plus récentes.

Il faut aussi travailler avec nos partenaires transformateurs pour innover et développer des produits qui répondent aux nouvelles demandes des consommateurs. Au Québec, ce travail est bien engagé. Nous avons d'ailleurs entrepris en 2018 de développer une vision et un plan stratégique d'industrie.

Enfin, il faut continuer d'être à l'écoute des consommateurs, observer les tendances et développer une vision d'avenir pour répondre à leurs demandes. De nos jours, l'alimentation n'est plus seulement une question de goût ou de valeur nutritive, mais aussi de valeurs. Les consommateurs veulent savoir d'où viennent leurs aliments et surtout comment ils sont produits.

Les préoccupations pour le bien-être animal et l'environnement ont amené une montée du courant végétalien et une remise en question de la consommation des produits d'origine animale. Une étude de la firme de recherche Abacus Data a démontré que près de la moitié des millénariaux considèrent qu'il existe des options de rechange aux produits laitiers. C'est deux fois plus que dans le reste de la population canadienne. Le constat est clair : il s'agit d'un défi de plus à relever par le secteur dans les prochaines années.

Nous avons des éléments pour répondre à ces préoccupations sur le bien-être animal. On a développé le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers. On investit aussi dans la recherche avec l'établissement de deux chaires qui visent à optimiser le confort et la durée de vie des vaches ainsi que le financement d'une dizaine de projets de recherche sur la santé et le bien-être animal.

La mise en place du volet bien-être de proAction nous donne des preuves solides pour répondre aux préoccupations des consommateurs. Il faut continuer à faire preuve de transparence afin de conserver leur confiance. La mise en place du volet biosécurité, en 2019, puis celle du volet environnement, en 2021, seront d'autres occasions d'illustrer notre savoir-faire.

La protection de l'environnement est un enjeu qui occupe de plus en plus de place dans l'espace public. En mars dernier, des milliers de jeunes ont marché dans les rues de Montréal pour demander au gouvernement d'agir contre les changements climatiques. Ce mouvement a mobilisé des centaines de milliers de personnes à travers le monde. Il est clair qu'il faut agir sur ce front. Tous les secteurs auront à rendre des comptes. L'agriculture et l'alimentation ne font pas exception.

L'élevage est montré du doigt comme source majeure de gaz à effet de serre (GES). Il faut remettre les choses en perspective. Au Canada, la production laitière est responsable de seulement 1,3 % des GES contre 43 % pour les transports.

Toutefois, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. Même si notre impact est moins grand que celui d'autres secteurs, il faut continuer à faire des progrès. La récente mise à jour de notre analyse du cycle de vie du lait montre que nous sommes sur la bonne voie : nous améliorons sans cesse notre productivité, ce qui réduit notre empreinte environnementale.

Les consommateurs demandent de la transparence, des produits naturels, locaux et qui sont conçus, développés et fabriqués dans le respect des animaux et de l'environnement. C'est exactement ce qu'on offre. Et avec proAction, nous pouvons le démontrer.

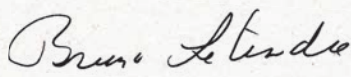
Nous avons plusieurs raisons de voir le futur positivement. La vague de sympathie qui a suivi la conclusion de l'ALENA est une preuve éloquentes de la confiance des consommateurs. Nous méritons cette confiance, mais il faut maintenir tous nos efforts pour la conserver.

Les chiffres démontrent aussi le dynamisme et la résilience de notre secteur, malgré les coups durs et l'incertitude. En 2018, les producteurs de lait du Québec ont investi plus de 730 millions \$ dans la modernisation des bâtiments, des équipements et de la machinerie. Ce sont 2,5 milliards \$ en cinq ans.

L'intérêt des jeunes pour la production laitière est aussi une source de motivation. Le secteur laitier est celui qui attire le plus de relève dans le milieu agricole (37 %), qui compte le plus haut taux de diplômés (89 %) et le plus haut pourcentage de relève féminine (32 %).

En dépit des mauvaises nouvelles de la dernière année, il y a toujours un bel avenir pour la production laitière québécoise et canadienne. Notre système de gestion de l'offre, bien qu'écorché, a été préservé pour l'essentiel. On nous a promis que nous serions épargnés dans les prochaines négociations. Tout comme vous, je ne me fie plus aux promesses. C'est pourquoi nous allons demeurer vigilants. Nous allons surveiller de près ces négociations et ne rien négliger pour que ces engagements soient respectés.

C'est en continuant de travailler ensemble comme producteurs, mais aussi comme industrie, que nous pourrions affronter les prochains défis.


président

Revue publiée 10 fois l'an par Les Producteurs
de lait du Québec (PLQ)
Tirage : 8 191 exemplaires
Date de parution : juin 2019

DIRECTEUR – PUBLICATIONS ET VENTES
Charles Couture

**RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ ET
RÉDACTEUR EN CHEF**
Jean Vigneault

CHEF DE PUPITRE
Julie Desbiens

COLLABORATEURS
Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ,
Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière,
Groupes-conseils agricoles du Québec, ITA,
Les Producteurs laitiers du Canada, Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait,
Réseau laitier canadien, Réseau canadien de recherche sur
la mammité bovine et la qualité du lait, STELA/INAF, UPA,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement,
Université McGill, TCN (Anne Felteau), Valacta

VENTES
pub@laterre.ca
Tél. : 450 679-8483, poste 7712-7398

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES
Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7262
Daniel Lamoureux, poste 7275
Sans frais : 1 877 679-7809

ADMINISTRATION
Vincent Bélanger-Marceau

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Lisa Higgins

CONCEPTION GRAPHIQUE
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.
RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION
Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE
Yvon Gendreau

PRÉIMPRESSION
La Terre de chez nous

IMPRESSION
Imprimerie FL Web

TARIFS D'ABONNEMENT
Un an : 19,55 \$; deux ans : 29,32 \$; trois ans : 39,09 \$
Tél. : 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

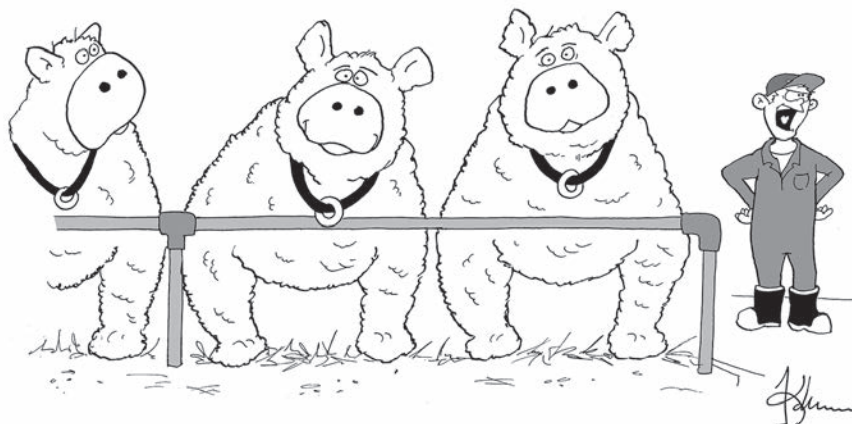
CORRESPONDANCE
Retourner toute correspondance ne pouvant
être livrée au Canada à :
Le Producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél. : 450 679-0530, poste 8306
Téléc. : 450 679-5899
Courriel : plq@lait.qc.ca
Site Internet : www.lait.org
Dépot légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0228-1686

Poste-publication, convention n° 40028511
Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur
de lait québécois* est interdite sans l'autorisation
du rédacteur en chef.



Les
Producteurs
de lait
du Québec



Apporte la tondeuse pour les vaches!
Le froid de l'hiver est fini et c'est à peine
si je les reconnais.

COMMANDER

le recueil de caricatures
Le diable est aux vaches

Le recueil de caricatures *Le diable est aux vaches* regroupe 60 caricatures de Charles Kohnen, parmi les meilleures déjà parues dans la revue *Le producteur de lait québécois*.

Ce recueil de caricatures vous est offert en promotion à 10 \$, taxes et livraison incluses.

Vous pouvez le commander par téléphone au **450 679-0540**, poste 8306 ou en envoyant un chèque (à l'ordre des Producteurs de lait du Québec) ainsi que votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'adresse suivante :



Obtenez
votre
exemplaire!

**Les Producteurs de lait
du Québec
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien,
bureau 415
Longueuil (Québec)
J4H 4G3**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019

Retour sur les ententes commerciales et perspectives du marché

■ Les délégués des Producteurs de lait du Québec, réunis en assemblée générale annuelle (AGA) les 17 et 18 avril 2019, ont fait le bilan de l'année 2018, marquée par la conclusion d'une nouvelle entente commerciale sur le dos des producteurs laitiers, puis ils ont discuté des perspectives de développement du marché, notamment auprès des clientèles émergentes. Les résultats québécois de la mise à jour de l'analyse sur le cycle de vie du lait ont également été présentés, démontrant l'amélioration du bilan environnemental de la production laitière du Québec.

Par YANICK GRÉGOIRE, directeur adjoint aux communications, affaires publiques et vie syndicale, et ALEXANDRA PERRON, agente de communication, PLQ

Pour le président des Producteurs de lait du Québec (PLQ), Bruno Letendre, 2018 a été fortement marquée par la signature de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) qui, avec l'Accord économique et global (AECG) et le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), constitue le troisième accord en défaveur des producteurs de lait canadiens. « Malgré tout l'appui de la population, le consensus de la classe politique québécoise et canadienne et la démonstration évidente de la pertinence de la gestion de l'offre, c'est un troisième accord sur le dos des producteurs laitiers qui a été conclu en octobre dernier », a déclaré M. Letendre.

Le gouvernement fédéral de Justin Trudeau, en plus de s'engager à ne pas concéder de parts du marché laitier canadien dans de futurs accords, a également promis d'indemniser les producteurs laitiers. Dans son dernier



COMITÉ EXÉCUTIF ET CONSEIL ADMINISTRATION



Au terme de l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec a procédé à l'élection du comité exécutif pour la prochaine année. **Bruno Letendre**, producteur laitier de Saint-Georges-de-Windsor dans la région de l'Estrie, a été reconduit à la présidence pour un neuvième mandat. **Daniel Gobeil** du Saguenay-Lac-Saint-Jean et **Alain Brassard** du Centre-du-Québec ont respectivement été élus 1^{er} et 2^e vice-présidents. **Richard Bouchard** de Capitale-Nationale-Côte-Nord et **Jean-François Morin** de Chaudière-Appalaches-Nord siègent à titre de membres du comité exécutif.

Outre les membres du comité exécutif, le conseil d'administration est composé des administrateurs suivants : **Gabriel Rancourt** (Abitibi-Témiscamingue), **Normand Barriault** (Gaspésie-Les Îles), **Pierre Lampron** (Mauricie), **Yvon Boucher** (Montérégie-Est), **Bruno Cyr** (Chaudière-Appalaches-Sud), **Gabriel Belzile** (Bas-Saint-Laurent), **Yvan Bastien** (Outaouais-Laurentides), **Peter Strebel** (Montérégie-Ouest), **Jacques Lafortune** (Lanaudière), qui succède à **Gilbert Perreault**, et **Marcel Blais** (Estrie), membre observateur.



Bruno Letendre, président des Producteurs de lait du Québec (PLQ).

budget, une enveloppe nette de 2,15 milliards de dollars était prévue pour les indemnités, sans toutefois que les modalités soient définies. L'absence de précisions quant à l'accès à ces sommes, les conditions d'admissibilité ou encore le moment des versements ont suscité de vives réactions chez les délégués qui souhaitent voir le dossier se clarifier et commencer à recevoir leurs versements avant l'élection fédérale prévue en octobre 2019.

Par le biais d'une résolution, les délégués présents à l'AGA ont clairement signifié leurs demandes à ce sujet : une équité dans l'accès pour tous les producteurs, basée sur la détention de quotas, un versement rapide et sans bureaucratie encombrante, afin de faciliter l'accès. À plusieurs reprises, les intervenants ont souligné que leur objectif avait toujours été de préserver la gestion de l'offre et de produire le lait pour leur marché plutôt que l'obtention d'indemnisation en compensation de pertes. Puisque le gouvernement a cédé malgré cela aux demandes d'accès de ses partenaires commer-

ciaux, qu'il indemnise complètement et justement les producteurs n'est que justice. Hormis les brèches, le système de gestion de l'offre demeure : « Malgré les concessions, la gestion de l'offre reste en place, ce qui nous laisse une lueur d'optimisme. Sur le front des négociations commerciales, nous avons donné et le gouvernement doit nous laisser rebâtir dans un environnement stable à l'avenir. Il ne faudra pas cesser d'être vigilants envers le gouvernement et constamment lui rappeler ses engagements », a précisé Bruno Letendre dans son allocution.

AJUSTEMENT ET STABILISATION DU MARCHÉ

Durant l'AGA, les délégués ont pu constater qu'après une croissance exceptionnelle du marché lors des dernières années en raison de l'augmentation de la demande de matière grasse pour la crème et le lait de transformation, la croissance s'est stabilisée tout en demeurant au rendez-vous en 2018.

De mars 2018 à mars 2019, les ventes canadiennes au détail ont connu une hausse de 1,9 % pour le beurre, de

5,9 % pour la crème, de 3,7 % pour le fromage et de 8 % pour la crème glacée. Ces hausses ont compensé en volume le recul de 2 % des ventes globales de lait de consommation et de 1,8 % de yogourt. Malgré la diminution des ventes du lait de consommation et de yogourt, le marché a connu une croissance de la demande de 2,73 %. De plus, en 2018, on estime que les investissements en bâtiments, machinerie et équipements dans les fermes ont dépassé le cap des 730 millions de dollars au Québec.

Des intervenants ont noté que, malgré une croissance des marchés, ils sont demeurés confrontés à une situation difficile quant au prix du lait à la ferme pour une partie de 2018. Ce prix a atteint un plancher en mai 2018, pour se fixer à 64,12 \$/hl. Ces bas prix étaient attribuables en partie au fait qu'une part plus importante de la production était associée au marché du beurre. « Les Producteurs de lait du Québec ont été les premiers au Canada à réclamer auprès

ANALYSE DU CYCLE DE VIE : NOTRE SECTEUR LAITIER FAIT BONNE FIGURE

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle, Jean-Michel Couture, du Groupe AGÉCO, a présenté les résultats québécois de la mise à jour de l'analyse du cycle de vie du lait (ACV). Que ce soit en ce qui a trait à l'empreinte carbone, à la consommation d'eau ou encore à l'utilisation des terres, les producteurs laitiers du Québec affichent un bilan positif par rapport aux niveaux de 2011. « En se référant aux études disponibles sur le secteur laitier, réalisées à l'étranger, on constate que la performance environnementale du secteur laitier canadien fait très bonne figure en matière d'empreinte carbone, de bilan d'eau et de pratiques agroenvironnementales. Et cette bonne performance du secteur laitier canadien et québécois s'est accrue entre 2011 et 2016 », a expliqué Jean-Michel Couture.



Epoxy Pro Inc.

SHERBROOKE

3275 rue King Est.
Sherbrooke (Québec)
J1E 3Y7
Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 855 397-3737

DRUMMONDVILLE

4648 boulevard Saint-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1Y6
Tél : 819 479-3737
www.epoxypro.ca

Réparation de fosses à fumier et purin partout au Québec!

30 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 30 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

196067

de la Commission canadienne du lait le déclenchement des mécanismes de révision de prix pour cause de circonstances exceptionnelles. Cette démarche a finalement abouti à un ajustement de prix qui aura eu un effet d'environ 2,37 \$ par hectolitre à partir du 1^{er} septembre 2018 », a souligné le président des Producteurs de lait du Québec. Alors que la moyenne de prix de janvier à août a été de 67,21 \$ par hectolitre de référence, celle de septembre à décembre a été de 72,35 \$ par hectolitre.

L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES CLIENTÈLES

L'assemblée a également été l'occasion pour les producteurs d'échanger sur l'arrivée d'une nouvelle génération de clients, les millénariaux, et leurs exigences à titre de consommateurs. Cette génération choisit ses produits et ses marques selon ses valeurs et sa vision. Ils témoignent d'un souci pour l'éthique, l'écologie, la transparence, le bien-être animal et l'origine des aliments.

Les producteurs de lait québécois sont sensibles à ces préoccupations depuis plusieurs années déjà. « Les attentes des millénariaux sont claires : produit local, frais, goûteux, naturel et sans additifs artificiels, obtenu dans le respect de l'environnement et du bien-être des animaux. Nos pratiques et nos produits répondent à ces attentes depuis longtemps. Nous n'offrons pas seulement un produit naturel, de bon goût et aux propriétés nutritives reconnues, nous avons également fait la démonstration de notre engagement envers le bien-être animal et l'environnement », a commenté Bruno Letendre.

En effet, sur le plan de l'impact environnemental, la production laitière fait bonne figure, ayant nettement amélioré son bilan entre 2011 et 2016. C'est ce qui a été mis en lumière par la présentation de Jean-Michel Couture, conseiller principal au Groupe AGÉCO, cabinet-conseil auteur de l'étude. Ainsi, l'empreinte carbone a diminué de 8,7 %, la consommation d'eau, de 12,5 % et l'utilisation des

terres pour produire un kilogramme de lait, de 16,2 %.

GUIDE ALIMENTAIRE

Lors de l'assemblée générale, Isabelle Neiderer, directrice Nutrition et recherche des Producteurs laitiers du Canada, a donné une conférence au sujet de la place des produits laitiers dans le nouveau guide alimentaire canadien. En janvier 2019, une nouvelle édition du guide alimentaire canadien a été dévoilée. Dans cette mouture, l'approche est changée. Il n'y a plus de groupes alimentaires ni de portions recommandées; simplement des propositions sur les fondements d'une saine alimentation. Les produits laitiers sont désormais énumérés parmi les aliments sains et nutritifs du regroupement des aliments protéinés. Ainsi, bien que les produits laitiers aient désormais une place moins prépondérante dans le guide, ils en font toujours partie et sont un fondement d'une saine alimentation.

Au cours de sa présentation, M^{me} Neiderer a rappelé que les produits laitiers sont une source naturelle de nombreux nutriments importants pour les os, comme le calcium, la vitamine D ou encore des protéines. Plus globalement, les produits laitiers sont des aliments très nutritifs. Ils représentent d'ailleurs une source de 15 nutriments essentiels, dont 6 des 8 qui font actuellement défaut dans l'alimentation de nombreux Canadiens.

Durant la période d'échange, les délégués ont déploré le recul en importance des produits laitiers dans le guide alimentaire canadien, puisqu'ils jouent un rôle bénéfique sur la santé. En effet, selon les études les plus récentes, il est démontré que les produits laitiers ont un impact positif sur la prévention de plusieurs maladies, comme l'ostéoporose, les troubles cardiaques, le diabète de type 2 ou encore certaines formes de cancer.

ÉTUDE DES RÉOLUTIONS

Au total, les délégués ont adopté six résolutions qui sont présentées dans un cahier ensaché avec l'actuel numéro du *Producteur de lait québécois*. L'actualité politique y était bien représentée avec deux résolutions sur les ententes commerciales et les

ENQUÊTE SUR LES COÛTS DE PRODUCTION 2018

La Ferme Manick SENC de Saint-Lazare, dans la région de Chaudière-Appalaches-Nord, a remporté cette année le Prix de reconnaissance en participant à l'enquête sur les coûts de production 2018. La ferme gagnante, qui remporte un prix en argent d'une valeur de 4 000 \$, a été désignée par tirage au sort lors de l'assemblée générale annuelle.

Ce prix vise à remercier les producteurs et productrices qui ont participé, sur une base volontaire, à l'enquête sur les coûts de production au Québec et au Nouveau-Brunswick. En 2018, 101 entreprises laitières, dont 95 du Québec et 6 au Nouveau-Brunswick, ont accepté de collaborer avec le Groupe AGÉCO à cette enquête.

Félicitations aux gagnants!



UN EFFORT COLLECTIF GAGNANT



« Les dommages sont bien réels », a déclaré le président des Producteurs laitiers du Canada (PLC), Pierre Lampron, en faisant le bilan de la dernière année, difficile et marquée par les accords commerciaux. Il a aussi souligné que « l'effort collectif de l'industrie laitière à travailler ensemble a permis d'assurer que les mesures d'indemnisations se retrouvent dans le dernier budget ». Malgré le fait que les modalités ne soient pas encore déterminées, c'est un pas dans la bonne direction, a-t-il ajouté. Pierre Lampron a également fait la présentation de la refonte des PLC, nommée la « réingénierie des PLC 2.0 », qui s'appuie sur le travail collectif des membres et de l'industrie pour bâtir une organisation nationale forte.

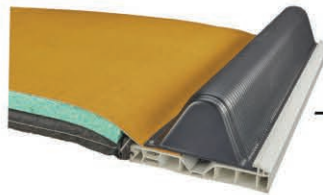
modalités d'indemnisation. L'appui à la relève a également été au cœur des échanges alors que deux résolutions visaient l'aide à la relève. Finalement, la flexibilité du quota (tolérance) et le programme d'amélioration de la santé animale au Québec (ASAO) ont aussi fait l'objet de résolutions.



SOLUTIONS DU CONFORT ANIMAL POUR UN TROUPEAU PRODUCTIF

C'est un fait, une vache confortable est une vache productive. Personne d'autre n'offre de solution de confort comme Promat. Contactez nous pour en connaître d'avantage sur nos produits ainsi que les vendeurs de votre région.

le meilleur matelas qui a fait ses preuves dans le milieu de l'industrie



Le Pasture Mat - est la solution pour vous - comme elle l'est pour 3 millions de vaches mondialement

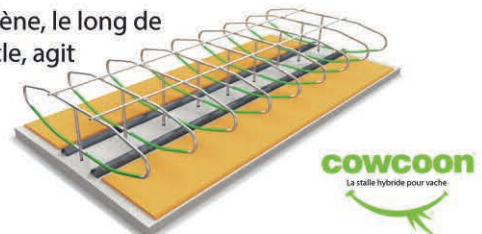
Comfort Mat - le meilleur matelas de mousse sur le marché



Pack Mat - tous les bénéfices de stalle profonde en utilisant 70 % moins de litière de sable

COWCOON - LA STALLE HYBRIDE POUR VACHES

- Un tube flexible en polyéthylène, le long de la partie inférieure de la boucle, agit comme amortisseur de choc
- Réduit les tensions tout en assurant une meilleure posture



www.Promatinc.com
sales@promatinc.com

promat

Le chef de file en matière de confort animal

Agro-Distribution
St-Valère, Qué.
(819) 353-2762

Conformat Enr.
Saint-Hubert, Qué.
(450) 676-0932

Les Equip. P.L.P.
Desraels, Qué.
(418) 449-2027

Covilac
Baie du Febvre, Qué.
(800) 363-7977

Equip.J.P.L.
St-Pascal, Qué.
(418) 492-6852

Equipement Agric. G.Lynch & Fils Inc.
Coaticook, Qué.
(819) 849-2888

Equipement Jacmin Richard Asselin
St-Polycarpe, Qué.
(450) 265-3193

Equip.Agricole C.P.R.Jean Gosselin
St-Anaclet, Qué.
(418) 722-6608

Ferme Belgirard
La Durantaye, Qué.
(418) 887-7003

Cheff Farm Solutions
L'Original, Ontario
(613) 675-4697

Gestion Lauber Senc
St-Elzear Beauce, Qué.
(418) 386-0388

Richard Grenier
Maskinongé, Qué.
(418) 387-8190

Equipement Aubin
Palmarolle, Abitibi, Qué.
(819) 787-2569

201969

LES REPRÉSENTANTS FÉDÉRAUX RÉITÈRENT LEURS ENGAGEMENTS



Ne pouvant être présente à l'AGA, la ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, a fait parvenir une vidéo aux délégués afin de réitérer les engagements du gouvernement fédéral dans le cadre du dernier budget. Jean-Claude Poissant, secrétaire parlementaire de la ministre Bibeau, a profité de sa présence à l'assemblée pour

répéter l'engagement du premier ministre Trudeau de ne plus faire de concessions au détriment du secteur laitier dans les futurs accords commerciaux. M. Poissant a dit : « Nous savons que les accords commerciaux que nous avons signés récemment auront une répercussion sur votre industrie. Vous nous avez transmis ce message et nous vous avons entendu : les producteurs canadiens sous gestion de l'offre de même que leur famille et leur communauté peuvent continuer de compter sur le plein appui de notre gouvernement. » Pour ce qui est des indemnités, le secrétaire parlementaire a estimé que cela devrait être conclu avant l'élection fédérale. Il a aussi déclaré que « cet engagement financier témoigne de l'engagement de notre gouvernement pour les secteurs sous gestion de l'offre ».

DES RÉSULTATS POSITIFS POUR LA CAMPAGNE MARKETING DES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA



Pamela Nalewajek, nouvellement en poste comme vice-présidente marketing des Producteurs laitiers du Canada, a présenté aux délégués son parcours professionnel et sa vision des différents défis et opportunités auxquels l'industrie devra faire face dans les prochaines années. Elle a aussi dressé un bilan de la stratégie marketing 2019, qui

a mis en valeur le logo Lait canadien de qualité, en présentant les retombées positives de la campagne.

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL FINANCE L'ACHAT D'UN NOUVEAU BACTOSCAN



Représentant le gouvernement provincial, le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne, a rappelé son appui à l'obtention d'indemnités de la part du fédéral pour les concessions dans les accords commerciaux. Il a ensuite confirmé le soutien de son gouvernement à la gestion de l'offre en plus de souligner

l'apport économique de l'industrie laitière et sa forte capacité à innover. Le ministre Lamontagne a aussi annoncé que « le gouvernement va investir dans l'achat d'un nouveau Bactoscan pour l'analyse des bactéries afin de doubler l'analyse des échantillons à l'heure. Cet investissement, a-t-il ajouté, permettra au Québec de maintenir son leadership dans la qualité du lait ».

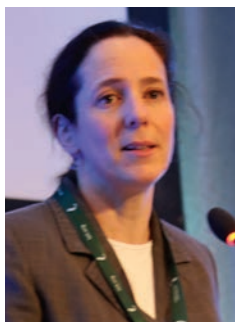
RESTER VIGILANT FACE AUX FUTURES NÉGOCIATIONS



Lors de son allocution à l'AGA, le président de l'UPA, Marcel Groleau, a souligné que malgré la dernière année, difficile sur le plan des ententes commerciales, les efforts pendant la campagne provinciale ont permis de faire parler, plus que jamais, de la gestion de l'offre. M. Groleau a aussi mis l'accent sur l'importance, avec

la campagne électorale fédérale qui s'amorce bientôt, de faire clarifier la position du Canada dans les futures négociations avec le Mercosur quant aux produits sous gestion de l'offre. « L'intérêt du Mercosur, a-t-il dit, ce sont d'abord les marchés agricoles. Avec les coûts de production faibles, les normes environnementales peu contraignantes, la main-d'œuvre à bon marché et le climat clément, ils [le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay] ont des atouts que nous n'avons pas et peu de contraintes. Il faut que le Canada clarifie sa position maintenant sur cet enjeu-là. » Il a aussi mentionné les différents défis du secteur, par exemple, ceux reliés à l'étalement urbain et aux pratiques environnementales. Finalement, il a relevé l'importance de s'allier aux consommateurs pour rétablir un rapport de force concernant la réciprocité des normes et l'étiquetage.

NOVALAIT : À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS À LA FERME



La directrice générale de Novalait inc., Élise Gosselin, est venue présenter ce centre de recherche détenu à parts égales par les producteurs et les transformateurs québécois. Elle a fait la démonstration de comment sont investies les différentes contributions des producteurs dédiées à la recherche. Depuis sa création en 1995, Novalait a soutenu 115 projets de recherche,

totalisant 46,8 millions de dollars. Chaque dollar investi par Novalait (11,7 millions de dollars) a permis d'aller chercher 3 dollars de plus de la part d'organismes gouvernementaux, d'entreprises privées ainsi que de regroupements provinciaux et nationaux. Élise Gosselin a également présenté de quelles façons les projets de Novalait amènent des solutions concrètes à la ferme, par exemple dans l'acidose ruminale, dans la traite ajustée, dans la diversification des gènes de santé et de reproduction et dans le développement des bâtiments agricoles durables. Tous les documents reliés à des projets de recherche peuvent être consultés sur le site **Novalait.ca**.

LES PRODUITS LAITIERS, TOUJOURS PARTIE INTÉGRANTE D'UNE SAINE ALIMENTATION



Isabelle Neiderer, directrice nutrition et recherche des Producteurs laitiers du Canada, a présenté une conférence sur l'importance des bienfaits des produits laitiers dans le maintien d'une bonne santé. Ainsi, même si les produits laitiers n'ont plus leur catégorie distincte dans le nouveau Guide alimentaire, ils font toujours partie intégrante d'une saine alimentation et sont

parmi les aliments nutritifs à consommer sur une base régulière. M^{me} Neiderer a présenté différentes données probantes de l'impact des produits laitiers dans la prévention de plusieurs maladies, dont les maladies cardiovasculaires et le diabète de type 2. Selon elle, « il n'y a jamais eu autant de données scientifiques pour appuyer le rôle bénéfique des produits laitiers sur la santé ».

HOMMAGE À UN ADMINISTRATEUR : MAURICE MONTCALM



Pendant l'assemblée générale annuelle, un hommage a été rendu à Maurice Montcalm, qui a siégé au conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec pendant 11 ans, de 2007 à 2018. Il s'était d'abord engagé dans son syndicat régional de l'UPA à compter de 1976, puis au Syndicat des producteurs de lait de Saint-Jean-Valleyfield, dont il est devenu administrateur en 2000.

Comme membre du conseil d'administration, il a contribué aux travaux du comité Recherche, environnement, biotechnologie et santé animale et à ceux du comité Promotion et de proAction.

Ses interventions étaient toujours respectées et constructives. On voyait qu'il avait à cœur l'intérêt des producteurs de la base quand il prenait la parole. Pendant toutes ces années d'implication, il a su gagner l'affection de ses collègues du conseil d'administration et des employés qui l'ont côtoyé. Tous ont été touchés par sa générosité et la chaleur humaine qu'il dégageait.

Merci à Maurice pour toutes ces années consacrées à défendre les intérêts des producteurs et sa contribution à la promotion de la mise en marché collective et de la gestion de l'offre.



ENTENTES COMMERCIALES ET INDEMNISATIONS

L'ACEUM prévoit un plafonnement des exportations de poudre de lait écrémé et de concentrés protéiques à 55 000 tonnes la première année et à 35 000 les années suivantes. Le marché canadien n'offre pas en ce moment de débouché pour l'ensemble des solides non gras qui sont en surplus structurel. La résolution vise, d'une part, à solliciter l'appui du gouvernement dans la mise en place de mesures alternatives ou compensatoires à cette concession et, d'autre part, à favoriser la valorisation des solides non gras, notamment par la recherche et le développement.

Quant aux indemnités, les délégués ont formulé les modalités qu'ils souhaitent voir appliquer par le gouvernement dans la méthode d'attribution et de versement des indemnités. L'objectif des producteurs laitiers est qu'ils aient commencé à recevoir leurs paiements avant l'échéancier électoral d'octobre 2019. L'AGA demande que les indemnités soient évaluées sur la base de la perte de marché à long terme, correspondant à la détention de quota et versées sur une courte période. Également, les producteurs demandent que le processus soit simple autant dans les calculs que dans la distribution, et ce, afin de minimiser les coûts d'administration et d'éviter les casse-têtes bureaucratiques.

Le dernier budget fédéral prévoyait des sommes pour l'AECG et le PTPGP et annonçait que des montants supplémentaires seraient disponibles pour l'ACEUM. Dans leurs résolutions, les Producteurs de lait du Québec demandent de s'assurer que ces fonds seront injectés. Ils demandent également que la gestion de l'offre ne fasse

plus partie des futures négociations commerciales. De plus, ils demandent que l'enveloppe de 1,5 milliard de dollars prévue pour garantir la valeur du quota soit plutôt utilisée afin de bonifier l'indemnisation des producteurs quant aux pertes de marchés découlant des trois accords.

Finalement, pour que les consommateurs puissent faire des choix éclairés, il a été résolu de demander au gouvernement fédéral qu'il mette en place une politique d'étiquetage obligatoire claire sur l'origine de chaque ingrédient.

PROGRAMME D'AIDE À LA RELÈVE EN PRODUCTION LAITIÈRE

Deux résolutions sur l'aide à la relève ont sollicité l'attention des délégués en assemblée générale. D'abord, afin d'harmoniser le programme aux programmes gouvernementaux, l'âge d'admissibilité de la personne physique est passé de 35 ans à 40 ans. Également, l'offre d'un prêt de quota sans exigence particulière est passée de 5 kg à 6 kg. Pour y avoir accès, il faudra que le demandeur détienne au minimum 30 % de parts dans l'entreprise laitière.

Ensuite, afin d'encourager la formation de la relève, il a été convenu de moduler cette aide en fonction du niveau d'étude et du domaine de spécialisation du demandeur. Le comité chargé de la planification stratégique qui s'était penché sur la question de la relève a mis en lumière que la complexité d'environnement d'affaires de la production laitière requiert de bonnes capacités de gestion qui, lorsque reconnues par une formation pertinente, sont un facteur de

succès selon le monde des affaires, et plus particulièrement les institutions financières. C'est pourquoi l'assemblée générale a résolu de moduler le programme d'aide à la relève afin d'offrir aux détenteurs d'un DEP en production animale ou d'un DEC en technologie des productions animales un prêt de deux kilogrammes de quota supplémentaire, pour un total de huit kilos. Pour ceux qui sont détenteurs d'un AEC en gestion d'entreprises agricoles, d'un DEC en gestion et technologies d'entreprises agricoles ou d'un baccalauréat en administration, en agronomie ou en sciences de l'agriculture et de l'environnement, l'offre serait plutôt d'un prêt de quatre kilogrammes de quota supplémentaire, pour un total de dix kilos.

FLEXIBILITÉ DU QUOTA (TOLÉRANCE) ET SANTÉ ANIMALE

L'assemblée a également résolu d'abaisser de 30 à 20 jours en sous-production la flexibilité du quota, donnant suite à la consultation des groupes régionaux entrepris à partir de décembre 2018. Cette modification a pour but de s'ajuster à la réalité de la production, moins saisonnière qu'au moment de la mise en place des jours de tolérance, et d'éviter l'accumulation d'un trop grand nombre de jours de tolérance, ce qui peut conduire à un déséquilibre entre la production et la demande.

Finalement, le financement du programme d'amélioration de la santé animale au Québec a été discuté. Ce programme qui vise, entre autres, la promotion de la santé animale, l'amélioration de la qualité sanitaire des animaux, l'accès facilité aux services vétérinaires préventifs et curatifs, la protection de la santé animale et de la santé publique par l'amélioration de la connaissance du cheptel québécois, la connaissance du phénomène d'antibiorésistance et la détection d'agents potentiels de zoonose, est basé sur un budget qui n'a pas été révisé depuis neuf ans. C'est pourquoi les délégués ont résolu de demander au gouvernement québécois d'augmenter le budget consacré au programme afin de rétablir le partage des coûts initiaux, puis de l'indexer. ■

Pour être alerte avec ses podomètres

■ Les systèmes de détection des chaleurs par monitoring d'activité ont prouvé leur efficacité. Un défi subsiste cependant : bien en interpréter les rapports.

Détecter avec efficacité les chaleurs dans une étable à logettes peut constituer un réel défi. Évidemment, certains signes sont plus perceptibles qu'en étable à attaches, puisque les animaux se déplacent. Mais il subsiste des situations difficiles à éclaircir : par exemple, cette tache de sang aperçue dans une logette, de quelle vache provient-elle ?

On trouve sur le marché depuis déjà quelques années des systèmes de détection de chaleur qui se basent sur le niveau d'activité de l'animal. Les producteurs qui en possèdent un et avec qui nous avons discuté s'en montrent très satisfaits.

Les recherches scientifiques débouchent globalement sur des conclusions positives. On peut donner

en exemple l'expérimentation réalisée par une étudiante à la maîtrise à l'Université du Kentucky. Dans le rapport de thèse qu'elle a déposé en 2015, Lauren M. Mayo rapporte que six des sept systèmes qu'elle a mis à l'essai ont donné des résultats supérieurs à la technique traditionnelle de détection visuelle de l'œstrus.

De la même façon, des chercheurs du Département américain de l'agriculture ont obtenu un vertigineux taux de détection de l'œstrus par podomètre de 96 % lors d'un essai réalisé en étable à logettes, contre un taux de 76 % avec des observations visuelles (ce qui est quand même très bon).

Un commentaire qui revient souvent, c'est que le défi d'un système de monitoring d'activité est d'interpréter avec justesse les rapports d'activité. Si une bonne proportion des courbes d'activité se rapprochent de la courbe modèle, il arrive par exemple qu'il faille distinguer une véritable chaleur d'un « faux positif », c'est-à-dire un animal montrant une courbe d'activité qui s'apparente un peu à celle d'une chaleur sans toutefois être réellement en chaleur. Inversement, identifier une vache présentant une chaleur silencieuse demande aussi un doigté certain.

La technologie présentée ici est celle du fabricant GEA, mais d'un fournisseur à l'autre, les principes de base d'un système de détection de chaleur basé sur le niveau d'activité se ressemblent. À noter que cet article porte sur la technologie avec bracelet et non celle avec collier. La première est la plus répandue dans nos fermes. Apparue plus récemment et plus sophistiquée, la technologie avec collier mesure à la fois le niveau d'activité physique et le niveau d'activité ruminale (voir l'encadré de la page 16).



PHOTOS : ANDRÉ PIETTE

Les premiers systèmes automatisés de détection de chaleur mesuraient l'activité à l'aide d'un podomètre attaché à une patte. Les nouvelles technologies misent plutôt sur le collier, qui fournit plus de données.

SUIVRE SES ANIMAUX À LA TRACE

Les technologies de monitoring des vaches laitières se multiplient et se raffinent au rythme des développements en matière de capteurs et d'intelligence artificielle. Les plus récentes technologies de monitoring aident l'éleveur non seulement à prévoir les chaleurs, mais aussi à surveiller l'alimentation et l'état de santé de ses animaux.

Ainsi, certains équipements mesurent le temps que l'animal passe couché ou debout. Cette information peut s'avérer utile, par exemple pour déceler tôt les problèmes de boiterie. Elle peut aussi servir d'indicateur pour évaluer le confort offert à la vache ou son bien-être.

Certains équipements peuvent mesurer le temps que la vache consacre à s'alimenter. Combinées aux précédentes, ces données peuvent aider à identifier rapidement les animaux malades.

Des équipements peuvent même monitorer les périodes de rumination et la température corporelle.

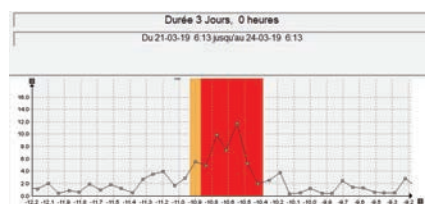
Au rythme où ces technologies se développent, nos vaches n'auront bientôt plus de secret!

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ TYPIQUE

Le graphique 1 présente une courbe d'activité idéale. Celle où la chaleur se répercute de façon typique sur le niveau d'activité de la vache. L'axe des X indique les jours (ici avec un degré de précision du dixième de jour, sinon, cela dépend des paramètres choisis par l'éleveur). L'axe des Y fournit la déviation de l'activité par rapport au niveau habituel de cet animal. Chronologiquement, la bande de couleur orangée est apparue la première. Elle indique à l'éleveur que l'animal affiche une hausse suspecte de son niveau d'activité. La bande rouge est venue ensuite confirmer que la hausse d'activité était bien réelle.

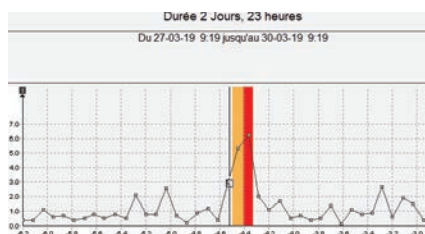
Pour valider le diagnostic, l'éleveur peut aller consulter le rapport

GRAPHIQUE 1



Le système de détection fait apparaître une bande orangée quand il suspecte une chaleur. La bande rouge vient ensuite confirmer la chaleur.

GRAPHIQUE 2



Une chaleur silencieuse peut se traduire par une baisse hâtive d'activité.

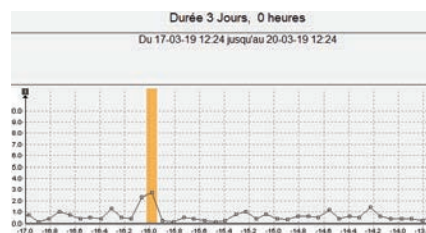
d'activité des 60 derniers jours (graphique 2). Cette chaleur y est représentée par la barre rouge de droite. Il peut constater que la vache suit un cycle normal.

« Les éleveurs vont aussi en général vérifier dans l'étable, affirme l'agronome Laurence Asselin. Avec les deux graphiques de données, ils peuvent ainsi déterminer le moment idéal pour saillir. On vise idéalement de le faire 12 heures après le début de la chaleur, mais on peut se permettre d'aller jusqu'à 18 heures, tout dépendant de la situation. » M^{me} Asselin est conseillère en gestion de troupeau pour les Équipements C. Lesage inc.

LA CHALEUR SILENCIEUSE

Détecter les signes d'une chaleur silencieuse constitue toujours un

GRAPHIQUE 3



Un exemple typique de faux positif. La bande orangée a éveillé l'attention de l'éleveur et laissé croire à une chaleur. L'absence d'une bande rouge indique que le système de détection n'a pas pu lancer une alerte de chaleur.

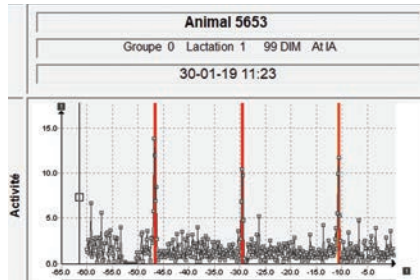
défi. Dans ce cas, le rapport d'activité pourra appuyer les observations de l'éleveur. Le graphique 3 constitue un cas de chaleur silencieuse. Le rapport signale d'abord par la bande orangée que la vache est suspecte, car son niveau d'activité dévie significativement de la normale. Il confirme ensuite par la bande rouge que l'animal est en chaleur, sauf que très tôt, son niveau d'activité retombe.

« Une chaleur silencieuse peut avoir plusieurs explications, dit Laurence Asselin. Il peut y avoir un facteur



Le système de détection de chaleur qu'on aperçoit ici reprend le principe de la roulette de régie pour signaler les vaches « suspectes » et celles en alarme de chaleur.

GRAPHIQUE 4



L'éleveur peut valider la chaleur en vérifiant le rapport d'activité des 60 jours précédents.

alimentaire en jeu, par exemple. Souvent aussi, cette vache n'a pas tendance à grimper les autres et elle se laisse rapidement monter. C'est ce qui explique que le rapport affiche une chute d'activité hâtive. »

LE FAUX POSITIF

Le graphique 4 présente un cas faux positif. Le système de détection constate une hausse d'activité suspecte, qu'il signale par la bande orangée. Mais le niveau d'activité retombe avant que le système vienne confirmer à l'aide d'une bande rouge qu'il s'agit bien d'une chaleur.

La spécialiste en gestion de troupeau souligne que le logiciel est conçu pour éliminer d'entrée de jeu une partie des faux positifs. « Le système utilise un facteur de correction, explique-t-elle. Par exemple, l'heure de la journée a un impact sur l'activité des vaches. Elles sont beaucoup moins actives la nuit que le jour. Le logiciel ajuste la valeur de l'animal en fonction de la moyenne de tous les animaux à cette heure de la journée. De plus, il va appliquer un facteur de correction sur le troupeau complet dans certaines situations. Par exemple, si on fait prendre un bain de pied à toutes les vaches, ce qui se fait dans bon nombre de troupeaux. Toutes les vaches seront alors plus actives, mais le système ne considérera comme suspectes que les vaches dont le niveau d'activité se démarque de celui des autres. »

Diverses circonstances peuvent entraîner un faux positif. « Ce peut être parce que la vache concernée se fait pourchasser par une vache qui est elle-même en chaleur et qu'elle essaie de se retirer dans un endroit

DU CÔTÉ DE LA STABULATION ENTRAVÉE

Plusieurs doivent se demander si un système de détection des chaleurs basé sur l'activité de l'animal peut s'avérer efficace en étable à attaches. À cet effet, le centre de recherche et d'innovation en agriculture Agrinova a testé en 2014 un système de détection d'activité dans trois étables à stabulation entravée.

Coordonné par Stéphanie Claveau, ce test a été réalisé en partenariat avec Conception, une firme québécoise spécialisée dans les technologies de reproduction. La technologie mise à l'essai est celle de la firme ENGS-Dairy, qui est établie en Israël. Elle fait appel à un podomètre à haute résolution fixé à la patte. La firme en a ajusté la sensibilité pour tenir compte du fait que le niveau d'activité des vaches en stabulation entravée est plus bas qu'en stabulation libre.

Ce projet a conclu à une efficacité de détection des chaleurs de l'ordre de 60 à 70 %. En comparaison, diverses études indiquent que la détection basée uniquement sur les observations visuelles offre une efficacité de 35 à 50 %. En pratique, donc, plus une ferme a un taux de détection visuelle bas, plus le gain réalisé avec le système automatisé de détection sera important. Détail intéressant : la précision du système automatisé de détection était de 4 à 6 % plus élevée lorsque le podomètre était fixé à une patte arrière plutôt qu'à une patte avant.

Les auteurs de l'étude ont estimé le temps moyen de retour sur l'investissement du système à 2,4 années. Étant donné que celui-ci possède une durée de vie théorique de sept ans, il s'est donc avéré manifestement rentable. Sa rentabilité réelle est même probablement supérieure, selon les auteurs, puisque le détecteur d'activité peut aider à déceler des problèmes de santé (ex. : kystes ovariens, problèmes de pattes) ou de confort.



L'essai en étable à attaches a révélé que les podomètres étaient sensiblement plus performants lorsqu'ils étaient fixés à une patte arrière plutôt qu'à une patte avant.

calme, donne-t-elle en exemple. Un faux positif peut aussi survenir quand l'éleveur déplace l'animal, par exemple quand il le change de groupe. S'il déplace plusieurs animaux à la fois, le système signalera probablement plusieurs de ces vaches, ce qui aidera l'éleveur à distinguer les faux positifs. »

« Il arrive aussi que des vaches aient naturellement des variations d'activité

qui s'éloignent du cycle normal, poursuit Laurence Asselin. Cela peut être causé par exemple par un dérèglement hormonal. »

Elle conclut : « En analysant bien ses rapports d'activité et en combinant à ceux-ci des observations visuelles, les éleveurs atteignent en général un niveau d'activité élevé dans la détection des chaleurs. » ■

Une hausse des corps cétoniques freine la performance reproductive

Par **YASMIN SCHUERMANN**, professionnelle de recherche, et **DÉBORA SANTSCI**, agronome, experte en production laitière – nutrition et gestion, Valacta

- Chaque jour au laboratoire de Valacta, des milliers d'échantillons de lait de vaches individuelles sont analysés pour détecter les corps cétoniques, indicateurs d'acétonémie.

Les résultats de ces analyses permettent non seulement un meilleur suivi et une meilleure gestion de la santé métabolique des troupeaux, mais fournissent également une quantité impressionnante de données pour la recherche. C'est ainsi qu'on a pu étudier le lien entre l'acétonémie et

les performances reproductives dans les troupeaux d'ici.

UNE VACHE SUR CINQ EST AFFECTÉE

À 22,6 %, la prévalence d'acétonémie dans les troupeaux holsteins du Québec est impressionnante. Il s'agit

d'une maladie bien connue au sein de l'industrie, et ses conséquences peuvent entraîner des coûts annuels de l'ordre de 6 000 \$ pour le producteur moyen.

DÉTECTER ET SURVEILLER L'ACÉTONÉMIE

Plusieurs outils ont été validés pour mesurer les concentrations de corps cétoniques dans les troupeaux. Le lecteur Precision Neo, qui mesure les corps cétoniques dans le sang (l'étalon de référence), et les bandelettes Keto-Test^{MD} et Ketostix^{MD}, qui servent à évaluer le niveau de cétones dans le lait et l'urine respectivement, comptent parmi les techniques conventionnelles utilisées à la ferme.

L'analyse par spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier (FTIR) – celle qu'on utilise pour le contrôle laitier – est une méthode efficace pour déterminer le niveau de BHB du lait. Valacta offre à ses clients la possibilité d'analyser des échantillons de lait de vaches individuelles pour en mesurer la concentration de BHB (CÉTOLAB). Grâce à ce service, les producteurs disposent rapidement de données fiables et rentables pour surveiller la prévalence d'acétonémie dans leurs troupeaux et ainsi assurer une meilleure gestion de la maladie. Les seuils

FIGURE 1

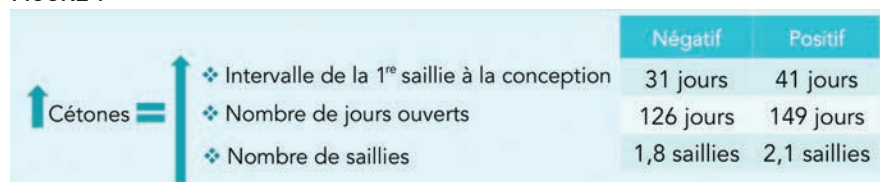


FIGURE 2. TAUX DE GESTATION (%)

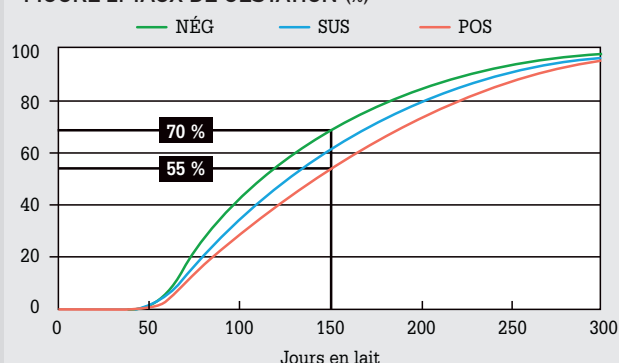
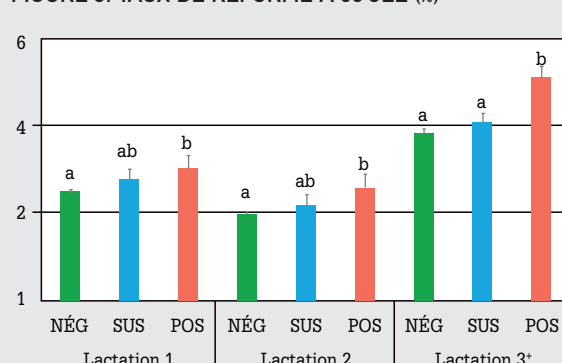


FIGURE 3. TAUX DE RÉFORME À 60 JEL (%)



L'ACÉTONÉMIE EN BREF

L'acétonémie est une maladie métabolique courante, coûteuse et néfaste, mais qui peut être dépistée. Elle se caractérise par des concentrations élevées de corps cétoniques dans le sang (par exemple le bêta-hydroxybutyrate [BHB]). C'est une condition généralement observée chez les vaches qui ont une cote d'état de chair supérieure à la recommandation (3,0-3,25) au vêlage, ce qui provoque une mobilisation excessive des graisses corporelles, et chez les vaches résistantes à l'insuline, à savoir celles dont la prise d'énergie alimentaire était trop élevée au début de la période de tarissement. Cette forme d'acétonémie (type II) débute durant la période de tarissement et se poursuit en début de lactation. Quant à l'acétonémie de type I, elle touche les fortes productrices qui sont en déficit énergétique en début de lactation. Bien que les deux types d'acétonémie puissent être de forme clinique ou subclinique, il est important de souligner que toutes les vaches souffrant d'acétonémie sont plus susceptibles de développer d'autres maladies métaboliques, telles qu'une mammite et un déplacement de la caillette.

QU'EN EST-IL DE LA PRODUCTION DE LAIT?

Comment les différents niveaux de production et de BHB affectent-ils les paramètres de reproduction tels que l'intervalle entre la première saillie et la conception? En peaufinant la base de données initiale, les données par vache étaient ensuite réparties selon les rendements en lait à 305 JEL : faible (<9 000 kg), moyen (9 000-11 000 kg) et élevé (>11 000 kg). L'analyse a révélé que les fortes productrices étaient plus susceptibles de présenter des niveaux élevés de BHB. De plus, il a été observé que les deux facteurs, soit la concentration de BHB et le niveau de production de lait, influent sur les paramètres de reproduction (Tableau 1). Des concentrations élevées de BHB du lait combinées à une forte production de lait étaient associées au plus grand

établis pour la concentration de BHB du lait sont les suivants :

- <0,15 mM BHB suggère un résultat négatif (NÉG) pour la maladie
- de 0,15 à 0,19 mM BHB indique un résultat subclinique/suspect (SUS)
- ≥ 20mM BHB correspond à un résultat clinique positif (POS) pour la maladie

LE NIVEAU DE BHB DANS LE LAIT EST-IL LIÉ À UN IMPACT NÉGATIF SUR LA REPRODUCTION?

Dernièrement, Valacta s'est engagé dans une nouvelle démarche visant à évaluer l'effet d'un niveau élevé de BHB en début de lactation sur la performance reproductive des bovins de race holstein. Une comparaison des niveaux de BHB du lait des échantillons du premier test (5-35 jours en lait [JEL]) de 505 412 vaches holsteins à différentes lactations dans 3 551 troupeaux a révélé une diminution significative de la performance reproductive chez les vaches présentant des concentrations élevées de BHB (Figure 1). Cette répercussion sur les paramètres de reproduction a été constatée pour toutes les vaches, quelle que soit la parité (1^e, 2^e et 3^e). Également, une concentration plus élevée de BHB en début de lactation était associée à une diminution des taux de gestation (Figure 2). Par exemple, une vache affichant un résultat positif

TABLEAU 1 : EFFET COMBINÉ DES BHB ET DE LA PRODUCTION DE LAIT

	NÉG BHB		POS BHB	
	FAIBLE PRODUCTION DE LAIT	FORTE PRODUCTION DE LAIT	FAIBLE PRODUCTION DE LAIT	FORTE PRODUCTION DE LAIT
Nombre de jours ouverts	118	139	138	164
Nombre de jours entre la 1 ^{re} saillie et la conception	26	37	33	50
Nombre de services	1,7	2,0	1,9	2,4

pour l'acétonémie en début de lactation aurait beaucoup moins de chances (environ 15 % de moins) d'être gestante à 150 JEL qu'une vache qui présente un résultat négatif.

UN IMPACT SUR LA RÉFORME AUSSI?

Une analyse plus poussée de l'ensemble des données a révélé que, quelle que soit la parité, le taux de réforme était plus élevé parmi les vaches présentant des concentrations élevées de BHB du lait par rapport à celles qui présentaient de faibles concentrations (Figure 3). Il est toutefois important de noter que les taux de réforme les plus élevés pendant les 60 premiers JEL ont été constatés chez les vaches qui affichaient des concentrations élevées de BHB et qui en étaient à leur troisième lactation ou plus.

nombre de jours ouverts, à l'intervalle le plus long entre la première saillie et la conception et au plus grand nombre de saillies par conception.

En somme, des concentrations élevées de BHB freinent la performance reproductive et accroissent la probabilité qu'un animal individuel soit retiré du troupeau pendant les 60 premiers JEL. L'acétonémie est une des maladies métaboliques les plus courantes et elle nécessite une bonne gestion. Il est donc important de mettre en place une régie qui permet de maintenir un bon état de chair et d'optimiser les stratégies nutritionnelles pour les vaches en période de transition et les fortes productrices. Un bon point de départ est la surveillance des niveaux de BHB dans votre troupeau pour déterminer les améliorations à y apporter. ■

Valider l'atteinte de nos objectifs!

- Dans les dernières publications, nous avons présenté comment le Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFQ) comptait soutenir les artisans fromagers pour faire face à la concurrence étrangère. Deux axes ont été identifiés : l'obtention de fromages constants malgré les variations du lait cru à l'entrée et la valorisation des sous-produits. En conséquence, des actions ont été entreprises. Nous avons également présenté la plateforme de formation en ligne qui se déploie actuellement en collaboration avec le cégep de Chicoutimi (Humanis). De plus, le CEFQ est en train de développer un outil de gestion avec Polytechnique Montréal.

Par **MARIO BÉLAND**, directeur général du Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFQ)

QUE SE PASSERA-T-IL UNE FOIS TOUS CES OUTILS EN FONCTION?

Toutes ces idées ne peuvent tenir la route que si nous parvenons à bien démontrer leur application concrète et appropriée sur le terrain. Aussi le CEFQ a mis en œuvre un mécanisme de rétroaction sensorielle technique. Ce mécanisme est en cours de validation conjointement avec Cintech dans le cadre d'un projet qui se terminera dans les prochaines semaines. Cintech est l'organisme de référence en matière d'évaluation sensorielle. L'objectif est d'offrir aux membres du CEFQ une rétroaction technique à partir de l'évaluation sensorielle de ses produits. La rétroaction sera effectuée sous la forme d'un rapport technique avec des recommandations et des ajustements opérationnels à appliquer. Le projet en cours avec Cintech vise à définir un jargon du métier pour ces rétroactions. Cela permettra au fromager de mieux publiciser la fiche descriptive de son fromage pour orienter adéquatement les attentes du client. Cette mécanique permettra ainsi de donner de l'information au fromager quant à sa performance dans la mise en œuvre des objectifs mentionnés précédemment (obtenir des fromages constants malgré les variations du lait cru à l'entrée et valoriser les sous-produits) et dans un langage que toute la chaîne opérationnelle va comprendre et utiliser de manière uniforme, du fromager au client, en passant par le distributeur et le revendeur. Le membre du CEFQ pourra bénéficier de trois de ces rétroactions par année de manière totalement gratuite, tarif qui est inclus dans le prix du membership.

Vous pourrez suivre l'avancement de nos travaux sur notre infolettre envoyée à tous les membres du CEFQ. Pour devenir membre et pour en savoir plus sur nos formations et nos services détaillés, n'hésitez pas à nous joindre au 450 250-2330 ou à consulter notre site internet au **www.expertisefromagere.com**. ■



PHOTO: ARCHIVES/TCN

A close-up, high-contrast photograph of a horse's head, focusing on its eye. The horse has a white blaze on its face. The eye is large and dark, with a reflection inside showing the silhouettes of two people standing together. The text is overlaid on the right side of the image.

Ils comptent
SUR VOUS
pour veiller
SUR EUX

**VOUS FAITES LE NÉCESSAIRE POUR
MAÎTRISER LEUR DOULEUR.**

Obligation et honneur représentent l'essence même des éleveurs qui consacrent leur vie à subvenir aux besoins d'autrui. Vous voulez d'instinct et consciemment que les choses se fassent correctement. Après tout, vous n'êtes pas qu'un éleveur de bovins, vous êtes aussi au cœur de la formation de la prochaine génération d'éleveurs.

Boehringer Ingelheim se consacre passionnément à l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage.

EN SAVOIR PLUS À METACAMCATTLE.CA

 **Boehringer
Ingelheim**

Les productions supérieures

Productions acceptées en **JANVIER 2019** ayant une MCR cumulative de **1053 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1053 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Du Petit Bois Animate Abba (Tb) (Du Petit Bois Animate)	109750909	01-18	2-6	10 440	4,75	3,38	353	403	364
	Forever Schoon Pretty One-Et (Tb) (Palmyra Tri-Saintar Burdette)	12332263	03-18	2-92	10 642	4,27	3,49	353	360	375
AYRSHIRE JUNIOR 4 ANS	Des Coteaux Rockstar Lucille (Bp) (Kamouraska Rockstar)	108643568	03-18	4-133	13 920	4,75	3,69	368	426	415
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Lareleve Supersire 597 (Bp) (Seagull-Bay Supersire-Et)	109545083	05-17	1-296	16 354	3,5	3,09	454	424	439
	Beaver Ray Octane Spotie (Bp) (Saintantons High Octane)	109692310	03-18	2-119	15 379	4,13	3,37	379	423	402
	Intense Gen Doorman Elyse (Tb) (Val-Bisson Doorman)	109539521	03-18	1-363	13 894	4,3	3,39	363	424	386
	Arla Impression Athena (Bp) (Monument Impression-Et)	109838755	02-18	2-90	14 631	4,22	3,4	362	414	389
	Arla Bradnick Lingo (Bp) (Regancrest-Gv S Bradnick-Et)	109631167	01-18	2-100	14 971	4,12	3,26	361	403	373
	Arla Dempsey Belindor (Bp) (Lirr Drew Dempsey)	109838759	11-17	1-364	13 400	4,91	3,4	336	442	356
	Camphols Mccutchen Lavida (Bp) (De-Su Bkm Mccutchen 1174-E)	109704517	11-17	2-42	14 322	4,69	3,09	348	439	338
	Arla Contrast Jaimie (Bp) (Larcrest Contrast-Et)	109631146	02-18	2-135	12 471	5,79	3,62	300	472	344
	Drebert Topsy Umour (Bp) (De-Su 11228 Topsy-Et)	109861852	02-18	1-347	13 943	3,89	3,28	361	379	372
	Saintarblue Lautaciti Handball (Bp) (Lookout Pesce Handball)	109583618	10-17	1-328	13 457	4,21	3,32	350	394	363
	Ambijoie Forest Elise (Bp) (De-Su Forest-Et)	109214975	12-17	2-38	14 448	3,99	3,4	351	380	375
	Germec Impression Alyta (Bp) (Monument Impression-Et)	109430497	07-17	1-357	13 390	3,77	3,37	360	363	376
	Arla Dempsey Joka (Tb) (Lirr Drew Dempsey)	109631160	12-17	2-47	15 302	3,48	3,21	371	351	375
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Beaucoise Josuper Syrah (Bp) (Uecker Supersire Josuper-Et)	109464185	01-18	2-281	15 293	4,58	3,41	344	427	370
	Seric Numero Uno Spring (Tb) (Amighetti Numero Uno Et)	109003564	05-17	2-331	15 736	4	3,22	366	396	367
	Clerinda Man Oman Marily (Bp) (Long-Langs Oman Oman-Et)	109411570	01-18	2-331	16 014	3,65	3,2	357	352	361
	Harvestacre Sid Logan (Tb) (Pine-Tree Sid-Et)	109682937	01-18	2-202	15 287	3,49	3,2	355	336	362
	Arla Windbrook Jouvence (Tb) (Gillette Windbrook)	109178138	02-18	3-164	19 468	4,27	3,42	410	478	443
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Drebert Commander Victory (Tb) (Larcrest Commander-Et)	109322430	01-18	3-30	19 240	3,64	3,3	420	414	434
	Jmj Avalanche Liettaz (Bp) (Silverridge Avalanche)	109299552	03-18	3-105	16 824	4,49	3,89	362	442	442
	Petitclerc Reginald Poppy (Tb) (Regancrest Reginald-Et)	108992680	12-17	3-87	16 289	5,18	3,34	343	482	358
	Ringo Acappella Sailing (Bp) (Premier-Kerndt Sailing-Et)	108837315	08-17	3-155	17 206	4,16	3,01	381	424	350
	Arla Atwood Emilie (Bp) (Maple-Downs-I G W Atwood)	109320434	03-18	3-103	16 290	4,22	3,49	350	402	384
	Buroco Brokaw Rosa (Tb) (Mr Atwood Brokaw-Et)	108785774	11-17	3-153	15 618	5,1	3,62	322	440	365
	Drebert Commander Victoria (Tb) (Larcrest Commander-Et)	109322431	03-18	3-102	15 861	4,56	3,31	341	423	355
	Royolait Paris Hilton (Tb) (Lookout Pesce Hilton)	109190267	03-18	3-119	14 307	5,2	3,82	308	435	369

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vélage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS (SUITE)	Arla Bookkeeper Talmanie (Bp) (Saintantons Bookkeeper)	109253850	03-18	3-180	16 098	4,2	3,5	342	391	379
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
	Lareleve Discovery 566 (Bp) (Denistier Discovery)	109044906	12-17	3-15	17 122	3,57	3,26	367	356	375
	Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Beaucoise Commander Palma (Bp) (Larcrest Commander-Et)	109244336	03-18	3-51	16 686	3,56	3,22	366	354	370
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie									
	Riverouge Musketeer Glamour (Bp) (Valleyville Musketeer)	109142133	12-17	3-50	16 588	3,66	3,41	352	349	377
	Ferme Isabelle, Coteau-Du-Lac									
	Arla Anton Alexandria (Bp) (Boldi V S G Anton)	108935312	01-18	3-190	19 336	3,94	3,18	404	433	404
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Snowbiz Supersire Lara (Tb) (Seagull-Bay Supersire-Et)	108502570	05-17	3-337	17 224	4,94	3,27	361	484	370
	Ferme Maryclerc inc., Sainte-Claire									
	Royolait At Less Clooney (Tb) (Koepon Altaclooney)	108194392	03-18	3-245	19 444	3,1	3,23	404	341	413
	Ferme Royolait inc., Ange-Gardien									
	Saintevain Doorman Longtime (Bp) (Val-Bisson Doorman)	108640676	12-17	3-302	17 142	4,57	3,48	342	424	375
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Ferme des Sommets inc., Ascot Corner									
	Seric Balisto Malifique (Bp) (De-Su 11236 Balisto-Et)	109003559	04-18	3-301	16 176	4,61	3,33	338	423	356
	Ferme Séric inc., Napierville									
	Arla Fever Butanic (Bp) (Crackholm Fever)	108935315	02-18	3-194	16 511	4,11	3,39	346	388	371
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Arla Fever Joyick (Tb) (Crackholm Fever)	108886648	12-17	3-330	15 973	5,06	3,47	317	435	346
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
	Lamaria Darida Album (Tb) (Silverridge Album)	108715650	01-18	3-192	16 801	4,06	3,2	351	388	353
	Ferme Delapointe inc., Upton									
	Don-Mair After Black Rain (Tb) (Ms Atlees Sht Aftershock-Et)	11819353	09-17	3-363	17 587	3,89	3,09	363	376	346
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon									
	Noelidale Saintace Goldwyn (Tb) (Braedale Goldwyn)	108320073	01-18	3-299	17 247	3,82	3,13	352	366	350
	Ferme N.M. Maheux et Fils inc., Sainte-Marie-de-Beauce									
	Arla Goldwyn Channele (Bp) (Braedale Goldwyn)	108624849	09-17	4-37	21 624	4,47	3,16	441	526	433
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Trefle Betkelly Windbrook (Tb) (Gillette Windbrook)	108198169	11-17	4-153	19 325	5,9	2,99	369	585	350
	Ferme des Trèfles inc., Sainte-Victoire-de-Sorel									
	Del Rio Macha Brawler (Tb) (Gen-I-Beq Brawler)	108268144	03-18	4-81	15 884	5,46	3,48	317	471	352
	Ferme Del Rio, Saint-Eugène-de-Guigues									
	Beaucoise History Perla (Tb) (De-Su History-Et)	108544420	03-18	4-117	18 633	3,58	3,05	370	361	359
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie									
	Saguenayenne Chicago Ebony (Bp) (Mr Baxter Chicago)	108004503	01-18	4-138	16 137	5,01	3,43	315	428	343
	Ferme Saguenayenne, Jonquière									
	Beaucoise Jabir Pomy (Tb) (Coynne-Farms Jabir-Et)	108544506	01-18	4-2	17 915	3,78	3,13	357	366	355
	Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie									
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Guyette Dempsey Saby (B) (Lirr Drew Dempsey)	108366714	01-18	4-41	16 450	4,24	3,39	326	375	351
	Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet									
	Niagareth Win Albrook (Ex) (Gillette Windbrook)	108211144	02-18	4-288	18 009	5,4	3,96	347	509	441
	Ferme Laquerre inc., Saint-Casimir									
	Jmj Krusader Lilac (Tb) (O-Bee Krusader-Et)	108217350	01-18	4-320	16 815	5,32	4,32	320	463	443
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges									
	Drahoka Sudan Mikan (B) (Va-Early-Dawn Sudan Cri-Et)	108197144	04-18	4-298	16 007	4,77	3,53	317	411	358
	Ferme Drahoka enr., Kamouraska									
	Drolie Saintanley Cup Exotic (Ex) (Gillette Saintanleycup)	108194176	01-18	4-315	15 389	5,74	3,42	293	458	321
	Ferme Valmont Drollet et Fils inc., Saint-Raymond-de-Portneuf									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Bergitte Facebook Halena (Bp) (Marbri Facebook)	106364256	12-17	5-364	19 705	5,58	3,04	358	541	351
	Ferme Bertrand Boutin et Fils inc., Saint-Georges-de-Beauce									
	Arla Braxton Batanie (Ex) (Regancrest S Braxton-Et)	107780108	02-18	5-279	21 824	3,85	3,08	408	427	405
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
	Arla Saintanteycup Chantilly (Tb) (Gillette Saintantleycup)	108175416	03-18	5-95	18 520	4,61	3,48	354	444	396
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Ferme Arla, Saint-Césaire									
	Arla Winbrook Williama (Tb) (Gillette Windbrook)	107780101	12-17	5-259	19 469	4,56	3,46	355	440	394
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
	Jmj Lavaman Victory (Bp) (Gen-I-Beq Lavaman)	107821619	02-18	5-237	16 860	4,76	4,05	316	410	411
	Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Buroco Saintanleycup Missy (Tb) (Gillette Saintanleycup)	107621254	03-18	5-26	15 624	5,64	3,57	301	461	344
	Ferme Buroco inc., Beauceville-Est									
	Micheret Mika Wisconsin (Tb) (Sainte-Pen Wisconsin)	106905630	08-17	6-258	17 545	4,41	3,19	346	409	348
	Ferme Micheret inc., Saint-Zéphirin									
	Buroco Gerard Tara (Bp) (Schillview Oman Gerard-Et)	107521513	01-18	6-27	20 424	3,47	3,03	376	356	368
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Ferme Buroco inc., Beauceville-Est									
	Filiale Oman Spirale (Ex) (Long-Langs Oman Oman-Et)	106542265	05-17	6-301	19 058	3,32	3,15	372	336	376
	Ferme Filiale Saint-Ludger inc., Saint-Ludger-de-Beauce-Sud									
	Buroco Windbrook Hollay (Ex) (Gillette Windbrook)	107621237	03-18	5-179	18 150	4,07	3,18	346	383	354
	Ferme Buroco inc., Beauceville-Est									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Jmj Why Not Ginny (Tb) (Gillette Why Not)	106442347	02-18	8-36	17 241	4,59	3,48	319	402	361
	Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges									
	Gen-I-Beq Lexor Platine (Ex) (Genervations Lexor)	106474179	10-17	5-118	17 198	4,83	3,25	322	415	333
	Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage									
	Germec Printanier Duplex (Ex) (Mesland Duplex-Et)	106869340	06-16	5-119	16 613	4,25	3,35	333	382	352
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Ferme Germec, Hérouxville									

CENTRE D'EXPERTISE FROMAGÈRE

POUR ALLER PLUS LOIN!



Services-conseils

- Soutien technique
- Service d'urgence
- Accompagnement en qualité

Formations

- Formation tous les mois de niveau débutant et intermédiaire
- Formation avancée avec des experts étrangers invités
- Formation sur mesure

Services

- Accompagnement R&D
- Démarrage de fromagerie
- Évaluation sensorielle
- Calibration pasteurisateurs
- Fromagers volants
- Diagnostic d'entreprise
- Analyse des risques

Mission du CEFAQ

La mission du CEFAQ est d'appuyer une production fromagère de qualité, saine, durable et rentable et qui contribue au développement régional selon 4 axes :

- Services-conseils techniques
- Appui technique à l'amélioration de la qualité
- Formation, vulgarisation et transfert technologique
- Innovation



450 250 2330 / info@expertisefromagere.com
www.expertisefromagere.com



Concours Lait'Xcellent 2018

■ Le travail accompli par les producteurs au cours de la dernière année pour obtenir un lait de qualité a été reconnu avec l'édition 2018 du concours *Lait'Xcellent*.

LES GAGNANTS DU VOLET EXCELLENCE

Le volet Excellence de ce concours a pour objectif de reconnaître les fermes qui obtiennent les meilleurs résultats en qualité dans chacune des régions ainsi qu'à l'échelle provinciale.

Le nom des gagnants provinciaux de ce volet a été dévoilé lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) des Producteurs de lait du Québec, le 17 avril dernier. Il s'agit de :

- Denis Desfossés, Ferme Denis Desfossés, Lait'Xcellent d'or
- Georges Beaupré et Micheline Girard, Ferme Beaux-Prés enr., Lait'Xcellent d'argent
- Alain Couture et Vicky Grondin, Ferme Vicain SENC, Lait'Xcellent de bronze

Vous trouverez d'ailleurs dans les pages qui suivent une présentation des gagnants de ce volet.

LE VOLET DISTINCTION

Le volet Distinction du concours *Lait'Xcellent* a comme objectif de reconnaître toutes les fermes qui obtiennent de très bons résultats en qualité.

CERTIFICATS TRÈS GRANDE DISTINCTION

Cette année, des certificats Très grande distinction ont été remis aux

producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 10 000/ml; aucun résultat supérieur à 30 000/ml.
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 150 000/ml; aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

Lors de l'AGA d'avril dernier, après la présentation des gagnants provinciaux, un tirage au sort de deux bourses de 750 \$ a été effectué parmi les fermes ayant obtenu un certificat Très grande distinction. Les gagnants sont Ferme Édital inc., dans la région

du Bas-Saint-Laurent, et Ferme aux Tourtes (2005) inc., dans la région de la Mauricie. La liste des fermes qui ont reçu un certificat Très grande distinction est publiée en page 33.

CERTIFICATS GRANDE DISTINCTION

Cette année aussi, des certificats Grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 25 000/ml; aucun résultat supérieur à 40 000/ml.
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 200 000/ml; aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

VOLET AMÉLIORATION

Le volet Amélioration vise à reconnaître les efforts accomplis par les producteurs qui ont connu une bonne amélioration de leurs résultats en qualité.

Pour obtenir un certificat dans ce volet, il faut que :

- le pointage de la ferme, calculé avec la formule du volet Excellence, ait augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente;
- les trois derniers résultats soient conformes en bactéries totales et cellules somatiques.

CRITÈRES DE SÉLECTION 2018 POUR LES VOLETS EXCELLENCE, DISTINCTION ET AMÉLIORATION

En 2018, les fermes sélectionnées pour le concours *Lait'Xcellent* devaient respecter les critères suivants :

- Le lait ne doit pas avoir été refusé à la ferme.
- Le lait collecté et livré doit en tout temps être exempt d'antiseptiques, d'antibiotiques et d'autres produits chimiques ou biochimiques étrangers à la nature du lait.
- Le lait collecté et livré ne doit en aucun temps être adultéré par l'eau.
- La ferme doit être certifiée Lait canadien de qualité (LCQ).
- Le producteur doit présenter un minimum de 9 résultats sur 12 analyses mensuelles en cellules somatiques et en bactéries totales.

LAIT'XCELLENT OR

Denis Desfossés remporte l'or et un neuvième Lait'Xcellent

- C'est la neuvième fois depuis 1995 que Denis Desfossés est finaliste du concours *Lait'Xcellent* à l'échelle provinciale. Grâce au nouveau Lait'Xcellent d'or reçu cette année, le lauréat en cumule cinq dans cette catégorie, en plus de deux Lait'Xcellent d'argent et de deux de bronze qu'il a remportés au fil des ans. Depuis 15 ans, sa ferme s'est classée à 14 reprises parmi les 25 premières entreprises laitières du Québec s'étant illustrées pour la qualité de leur lait. Force est de constater que M. Desfossés excelle dans son métier... sa passion.

En plus de ses bonnes pratiques, le propriétaire de la ferme située à Sainte-Brigitte-des-Saults, au Centre-du-Québec, et qui porte son nom, attribue ce succès à la génétique de ses animaux. Ses vaches sont plus résistantes aux infections mammaires grâce aux taureaux qu'il a choisis et aux croisements qu'il a faits. Quand vient le temps d'effectuer la sélection de ses taureaux, Denis s'assure que ceux-ci ont un profil bas en cellules somatiques et un très bon système immunitaire, offrant ainsi une meilleure résistance aux maladies. Il consulte minutieusement les résultats de son contrôle laitier pour s'assurer que ses vaches ne présentent pas de symptômes de mammite ou de problème de santé. Ces résultats serviront à déterminer l'ordre de traite des vaches : de la plus basse à la plus haute en leucocytes.

En flirtant avec l'excellence année après année, le producteur laitier reconnaît qu'il pourrait être tenté de tourner les coins ronds. Mais les deux ou trois infections mammaires qu'il détecte par année servent à lui donner un regain de vigilance. Elles le rappellent à l'ordre et l'incitent à vouloir améliorer ses performances. S'il suspecte une mammite, il prélève des échantillons de lait et les envoie pour analyses en laboratoire afin de déterminer le type de problème en cause. L'objectif est de toujours faire en sorte que la vache retrouve la santé le plus rapidement possible.

Denis est propriétaire unique de sa ferme depuis 1990. Son troupeau holstein compte 34 têtes, dont 20 vaches. Sa ferme s'étend sur 27 hectares de terre consacrés essentiellement au fourrage et au pâturage. ■

En plus d'un trophée, Denis a reçu une bourse de 2 000 \$ pour sa première place, niveau provincial, au concours *Lait'Xcellent*. On le voit ici en compagnie d'Alain Brassard, président des Producteurs de lait du Centre-du-Québec.



LAIT'XCELLENT ARGENT

La prévention avant tout

- La priorité de la famille Beupré-Girard, lauréate de l'argent au concours *Lait'Xcellent*, est de conserver son troupeau en santé en mettant l'accent sur la qualité de la paille, la ventilation et la génétique plutôt que sur la production de lait. Une formule gagnante qui lui permet d'envisager avec optimisme l'étape du transfert qui approche à grands pas.

Un des principaux objectifs de la ferme Beaux-Prés enr., c'est de maintenir le comptage de cellules somatiques sous les 40 000. C'est d'ailleurs un CCS de 39 083 combiné à des bactéries totales de 7 000 en 2018 qui lui a valu de décrocher l'argent au concours *Lait'Xcellent* cette année.

Il s'agit assurément d'un objectif ambitieux. Il faut savoir que Georges Beupré, Micheline Girard et leur fils Joseph font passer la santé de leur troupeau devant tout le reste. « On met même plus d'emphase sur la qualité du lait que sur la production, affirme ce dernier. Ça fait quelques années qu'on travaille là-dessus. On ne pousse pas trop les vaches. » Majoritairement de race holstein, leurs 35 vaches produisent en moyenne 7 000 kilos de lait par an à une teneur en gras de 4,2 % et en protéines de 3,2 %.



PHOTOS : ANDRÉ PIETTE

Georges Beupré, Micheline Girard et leur fils Joseph ont enchaîné les mesures pour faire passer leur CCS de plus de 200 000 à seulement 39 083 en dix ans.



Le système de traite fait l'objet d'un entretien annuel complet.

Il faut aussi savoir que ces éleveurs de Saint-Vianney, au Bas-Saint-Laurent, exploitent une ferme biologique. « Dans le biologique, déclare Joseph, on n'a vraiment pas le choix de travailler sur le préventif parce que s'il y a un problème de santé, nos moyens d'intervention sont très limités. Par exemple, on ne peut utiliser aucun antibiotique dans le pis. »

Au fil des ans, ces éleveurs ont multiplié les actions pour prévenir les problèmes de santé, et celles-ci ont porté fruit. « Le vétérinaire vient pour écorner les veaux, mais sinon, on le



La présence d'un sous-tapis sous le tapis de caoutchouc fait bomber légèrement la surface et assure un certain drainage.

voit rarement, raconte le producteur de 28 ans. Il va venir quand il y a un problème de vêlage, mais pour une vache en fin de lactation, c'est très, très rare. Il peut s'écouler six mois sans qu'on l'appelle. »

« C'est vrai que les vaches sont en santé », confirme Micheline, qui a pris les rênes de la ferme avec son mari, Georges, en 1987.

PLUS D'ATTENTION À LA PAILLE ET À LA VENTILATION

Il n'en a pas toujours été ainsi. Il y a dix ans, leur CCS tendait à excéder les 200 000. Joseph raconte qu'une des premières mesures prises quand il est revenu sur la ferme a été d'améliorer la qualité de la paille. « Il arrivait qu'elle soit poussiéreuse, et ça peut être fatal pour la santé du pis, raconte-t-il. Maintenant, on choisit les plus belles journées pour la ramasser. Et comme il n'y a pas tant de ces journées-là en automne, il nous arrive d'attendre jusqu'en octobre. »

« En plus, les journées sont courtes à cette période-là, poursuit-il. Je m'arrange pour rouler la paille entre deux heures et quatre heures. Je ne peux pas le faire le matin parce que c'est trop humide, ni en fin d'après-midi parce que la rosée tombe. »

« On a aussi pris comme habitude d'alterner la ripe et la paille, enchaîne son père. On aime bien la ripe parce qu'elle est très sèche. » Ce dernier souligne que la récolte de paille varie



Litière sèche et propre, ventilation efficace, matelas confortable... Autant d'éléments qui ont contribué à abaisser le CCS.



La ration comprend un mélange de trèfle rouge et de mil, complété avec de l'avoine et des minéraux.

beaucoup d'une année à l'autre et qu'elle s'élève en moyenne à une centaine de rouleaux.

La ventilation de l'étable a elle aussi fait l'objet d'une attention particulière. Trois ventilateurs de quatre pieds et demi de diamètre ont été ajoutés à l'extrémité du bâtiment mesurant 200 pieds de long par 35 pieds de large. « On a mis en place l'équivalent d'une ventilation tunnel, indique Joseph. Ça paraît beaucoup en été. Les vaches disposent d'un meilleur confort. »

« En plus, avec la nouvelle ventilation, il n'y a plus de mouches dans l'étable, signale Georges. On n'a pas besoin de mettre quoi que ce soit pour les combattre. Il y a juste l'été dernier où on en a eu un peu. Peut-être est-ce parce qu'il a fait nettement plus chaud que d'habitude. »

Joseph trace un lien direct entre ventilation et qualité du lait. « Si la vache est stressée par la chaleur, dit-il, elle se bat contre cette chaleur au lieu de combattre les pathogènes éventuels. Ça peut affaiblir son système immunitaire. »

« J'ai senti une différence dans la qualité du lait après l'ajout des ven-

tilateurs, dit-il. Mais ça ne se voit pas du jour au lendemain. »

Toujours par souci de confort, ces éleveurs préfèrent envoyer leurs vaches pâturer de nuit plutôt que durant le jour pendant l'été. « On veut leur éviter le stress occasionné par la chaleur du soleil et par les mouches », déclare Joseph.

UNE GÉNÉTIQUE ORIENTÉE VERS LA SANTÉ

La priorité à la santé s'est aussi répercutée sur leur programme de sélection génétique. « Au départ, j'ai fait de la santé du pis le critère numéro un, raconte Joseph. Aujourd'hui, elle demeure parmi les premiers critères avec la qualité des membres, la fertilité et la facilité de vêlage. » On aura remarqué qu'il y a un grand absent dans ces critères : la production de lait. « Pour nous, ce n'est pas un critère prioritaire, affirme ce dernier. À 80 %, elle dépend de ce qui se passe dans l'étable et en particulier de l'alimentation. »

Aux champs, les producteurs ont resserré la gestion des fourrages. Les conditions ne se prêtant pas à la

luzerne, les prairies sont ensemencées avec un mélange de trèfle rouge et de mil. « Pour nous, la teneur en protéines optimale se situe à 18 ou 19 % », dit Joseph. Précisons que la ration des vaches comprend également quatre à six kilos d'avoine.

Ils attachent beaucoup d'importance aux conditions de conservation des fourrages. L'enrobage doit se faire sans délai. « Les rouleaux d'ensilage ne restent pas très longtemps à terre ! », rigole Georges. Le fourrage est pressé entre 65 et 70 % de matière sèche pour être facile à servir en hiver.

ÉVITER LA SURTRAITE

La méthode de traite appliquée à la ferme Beaux-Prés suit scrupuleusement les recommandations, à un détail près. « On a des décrocheurs automatiques, mais on surveille, affirme Joseph. On fait attention pour qu'il n'y ait pas de surtraite. Si par exemple les deux quartiers avant sont vides et que les quartiers arrière donnent encore du lait, on décroche les manchons avant pour éviter la surtraite, un peu comme ce que font les robots de traite. On a commencé ça il y a quatre ou cinq ans et on a vu une différence sur le CCS. »

L'éleveur se montre particulièrement rigoureux lors du tarissement. « Tout comme le vêlage, c'est une étape très importante, juge-t-il. Le tarissement doit être très bien fait. Et il faut que la stalle soit maintenue très propre. S'il y a un problème au pis, tu ne le verras pas sur le coup, tu le découvriras au vêlage. »

« Dans le fond, ajoute-t-il, c'est la multiplication des petits détails qui fait qu'à la longue, ton CCS diminue. »

LES PROCHAINES ÉTAPES

S'ils ont atteint leurs objectifs dans l'étable, les lauréats de l'Argent savent que deux étapes cruciales s'en viennent. D'une part, dans deux ans, les parents prévoient transférer l'entreprise à leur fils. À plus long terme se dessine la nécessité de passer en stabulation libre, qui deviendra obligatoire dans le bio. « Le défi, ce sera l'espace, qui est très limité à l'endroit où se trouve l'étable actuelle, explique Joseph. On devra déterminer ce qui est le mieux entre réaménager notre étable, si c'est possible, ou en construire une nouvelle. » ■

LAIT'XCELLENT BRONZE

« Faites-vous du lavage extrême? »

- Pour atteindre un comptage de cellules somatiques de 40 750 et de bactéries totales de 8000, la Ferme Vicain ne fait aucun compromis sur la qualité du lait. Et elle y arrive tout en maintenant une production moyenne par vache de 34 litres par jour. Un succès qui résulte du maintien d'un statut sanitaire exemplaire.

Un détail qui frappe quand Vicky Grondin et Alain Couture traitent leurs 34 vaches, c'est qu'ils n'utilisent pas leurs décrocheurs automatiques. Quand sonne l'alarme de fin de traite, ils vont immédiatement palper le pis pour vérifier si tous les quartiers se sont bien vidés. Et s'il reste du lait dans un quartier, ils l'égouttent. « On utilise beaucoup nos sens pendant la traite, explique Vicky. On écoute, on regarde, on touche. On vient qu'on connaît bien nos vaches, aussi. »

« Quand on utilisait le retrait automatique, poursuit-elle, on était portés à réinstaller un manchon dès qu'un quartier n'était pas vide. C'était finalement plus d'ouvrage que de rester en mode manuel. »

Cette méthode de travail contribue-t-elle à l'obtention d'un bon comptage de cellules somatiques (CCS)? Eux-mêmes ne sauraient le dire. Chose sûre, avec un CCS de 40 750 en 2018,



L'obtention du bronze constitue un peu une surprise pour les propriétaires de la Ferme Vicain, Vicky Grondin et Alain Couture. « Notre objectif, c'était juste de talonner les meilleurs de notre région », affirme ce dernier.

PHOTOS : ANDRÉ PIETTE

l'ensemble des mesures qu'ont adoptées les lauréats du bronze pour maintenir une qualité de lait élevée portent fruit (voir l'encadré). D'ailleurs, pas une année ne s'est écoulée depuis 2013 sans qu'ils remportent un certificat de Grande ou de Très Grande Distinction.

« J'ai une amie qui m'a demandé si on faisait du lavage extrême. Non! Produire un lait de qualité, ça fait partie de notre travail. Et puisqu'on a la chance d'aller les chercher, ces primes-là, allons-y! », raconte Vicky.

DE LA PORCHERIE À L'ÉTABLE

Il faut dire qu'ils ont été à la bonne école. Lorsqu'ils ont démarré en production laitière en 2011 (grâce au programme d'aide au démarrage 12/12), ils exploitaient déjà depuis dix ans une porcherie d'engraissement d'une capacité de 1000 têtes. « Sur le plan du statut sanitaire, une porcherie est incomparablement plus exigeante qu'un troupeau laitier, déclare Alain. Ça n'a pas été difficile pour nous d'adopter une bonne méthode de travail dans l'étable parce que dans la porcherie, il faut faire extrêmement attention au statut sanitaire. Ça nous donnait en quelque sorte une longueur d'avance. »

Alain illustre son point de vue en donnant pour exemple l'accès au bâtiment. « Une étable laitière, c'est quasiment comme une église, s'exclame-t-il. Les gens y entrent comme ils veulent. Alors que pour la porcherie, les gens respectent l'interdiction d'entrer. On n'a même pas eu besoin de mettre de pancarte d'avertissement à l'entrée! Dans l'étable, il y a deux ans, on a mis des affiches partout et il y a encore des

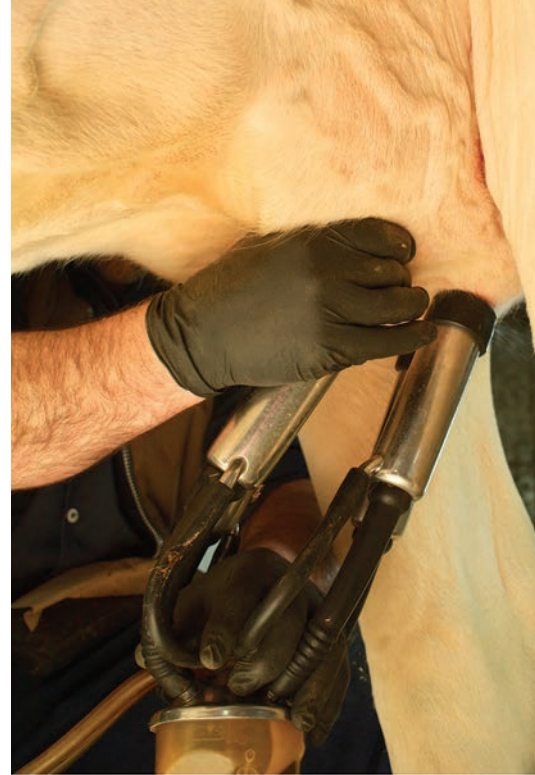
gens qui ne semblent pas les voir. Pour nous, la porcherie et l'étable doivent avoir un statut sanitaire comparable. D'ailleurs, quand on passe de l'une à l'autre, on change de vêtements et de bottes. »

Statut sanitaire du troupeau et qualité de lait sont deux notions indissociables pour ces éleveurs de Saint-Éphrem-de-Beauce. Elles l'étaient déjà lorsqu'ils ont acquis leur troupeau holstein. « Il n'était pas question que j'achète des vaches à gauche et à droite, raconte Alain. On est passés par des encanteurs pour vendre notre troupeau de bovins de boucherie et pour racheter un troupeau laitier complet. On a veillé aussi à choisir un troupeau bas en CCS. »

DES DÉBUTS MODESTES

La première année, leur troupeau a affiché un CCS « ordinaire » de 200 000. Alain explique : « On devait apprendre le métier. On a tous les deux été élevés sur une ferme laitière, mais quand tu traies les vaches pour donner un coup de main, c'est pas comme de prendre en charge l'alimentation, la génétique et le reste. »

Aujourd'hui, un tel CCS leur paraît inconcevable. Et n'allez pas dire à Alain qu'il est facile de maintenir un bon CCS avec un troupeau de 34 vaches. « D'une certaine façon, c'est plus stressant avec un petit troupeau qu'avec un gros, juge-t-il. Dans un gros troupeau, si une vache commence une mammite et que son CCS explose, ça ne se répercutera pas trop sur le CCA moyen. Tandis qu'avec 34 vaches, tu t'en rends compte. Tu pars à 50 000



Les éleveurs égouttent les quartiers qui ne se sont pas vidés complètement. « On utilise beaucoup nos sens pendant la traite, explique Vicky Grondin. On écoute, on regarde, on touche. On vient qu'on connaît bien nos vaches, aussi. »

et deux jours après, tu te retrouves à 140 000. Et moi, 140 000, c'est sûr que je ne vis pas avec ça. »

L'apparence de leur étable n'impressionnera sûrement personne. « Un conseiller financier ne pouvait pas croire qu'on allait y élever un troupeau laitier », rigole Vicky. « Le tape-à-l'œil, je ne suis pas capable, enchaîne son conjoint. Il faut avant tout que ce soit rentable. On est du monde de bœuf habitué à passer de 1,40 \$ à 0,85 \$ la livre. Quand on a fait notre projet de production laitière, on a budgété à 74 \$ l'hectolitre. Certains nous ont traités de fous à ce moment-là parce que le prix du lait était pas mal plus haut. »

Il s'agit d'une vieille étable laitière qui avait été convertie pour l'élevage de bovins de boucherie. Les propriétaires de la Ferme Vicain ont donc dû la rééquiper complètement et l'adapter en élargissant notamment les stalles et en installant des matelas. « La laiterie servait à l'entreposage de la ripe », se souvient Vicky. Seules les vaches en lactation y logent à l'exception des jeunes veaux et des vaches à la veille de vêler, auxquelles on réserve quatre stalles. Pour leur part, les tarées et les taures sont gardées dans une étable froide.



La luzerne et la fétuque constituent la base de la ration des 34 vaches en lactation. Un mélangeur fixe permet d'obtenir l'équilibre recherché entre les deux espèces. Pour leur part, les concentrés sont servis avec un distributeur automatisé sur rail.

MINUTIEUX PARTOUT

La performance de la Ferme Vicain en matière de qualité du lait apparaît d'autant plus remarquable qu'elle est combinée avec une très bonne productivité par vache. Au moment de notre visite, celle-ci atteignait 34 litres par jour (à deux traites) avec des taux de gras et de protéine de 4,11 % et 3,15 %.

« Au début, ça allait plus ou moins bien, se rappelle Alain. Les vaches avaient de la misère à délivrer. Quand venait le temps de les saillir, c'était long. On avait des cas d'acidose et d'acétonémie. Et on se tenait vers les 140 000 pour le CCS. »

L'une de leurs priorités a été d'améliorer la qualité des fourrages. Le mélange trèfle rouge/mil utilisé avec les animaux de boucherie s'est vu remplacé par une combinaison de luzerne et de fétuque. « J'aime la fétuque parce qu'elle produit bien qu'il fasse chaud ou froid, sec ou humide, affirme Alain. Dans les prairies où elle prédomine, on la fauche aux 35 jours pour avoir une qualité optimale. »

« Alain est perfectionniste pas mal partout dans l'entreprise et notamment dans les travaux au champ, lance Vicky. Dans le temps des foin, il ne se peut plus! On n'entend parler que de ça. »



À seulement 12 ans, Jackson démontre beaucoup d'intérêt pour les travaux de la ferme. « Mais on ne veut surtout pas forcer nos enfants », affirme Vicky.

LES PETITS DÉTAILS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

En plus de l'égouttement manuel des quartiers, les succès de la Ferme Vicain en matière de qualité du lait reposent sur plusieurs petits éléments de régie :

- Des animaux propres.
- Un test de mammite CMT dès qu'un quartier devient anormalement dur.
- La vérification et l'entretien de l'équipement de traite une fois par année.
- Une eau de grande qualité. L'étable est reliée au système d'aqueduc de la municipalité.
- Le lavage à la main des huit trayeuses après chaque traite avec de l'eau et un savon antibactérien.



« Le mérite de notre qualité de lait revient en bonne partie à ma mère, qui a 81 ans et qui vient à l'étable plusieurs fois par jour pour s'assurer de la propreté des stalles et pour étriller les vaches », confie Alain Couture.

Les fourrages sont conservés en balles rondes enrobées à un taux d'humidité oscillant entre 50 et 60 %. Un mélangeur vient combiner les diverses qualités de fourrage dans les proportions requises. Quant aux concentrés, ils sont mélangés et servis avec un distributeur automatique.

En ce qui concerne la génétique du troupeau, ces éleveurs recherchent une « vache qui dure ». « Notre priorité, ce sont les pieds et membres et la conformation générale », indique Alain.

DANS L'ATTENTE D'UNE RELÈVE

Quand vous demandez à Vicky et Alain s'ils ont des projets, ils esquivent un peu en répondant que les producteurs ont toujours des projets. Il y a pourtant bien une idée qui leur trotte derrière la tête : celle de rapatrier leur production laitière près de leur rési-

dence et de leur porcherie (l'étable actuelle se trouve à un kilomètre). « Un robot, 60 kilos », lance Alain.

Ils préfèrent toutefois attendre de voir si l'un de leurs enfants souhaitera prendre la relève. Leur fille aînée étudie en technique d'éducation spécialisée. La suivante, en 4^e secondaire, est pour l'instant plus attirée par le métier d'inséminatrice. Quant à leur fils, s'il apprécie le travail à la ferme, il n'est âgé que de 12 ans. « On ne veut surtout pas forcer nos enfants », affirme Vicky.

Si le passé est garant de l'avenir, on peut être sûr qu'un éventuel projet d'étable fera l'objet d'une analyse approfondie. « On va prendre le temps de le valider comme il le faut, déclare Vicky. Quand on investit, il n'y a jamais de surprise. On arrive toujours en bas du budget. » ■

TRÈS GRANDE DISTINCTION

En 2018, ces fermes ont obtenu une moyenne de bactéries totales inférieure à 10 000/ml et aucun résultat supérieur à 30 000/ml ainsi qu'une moyenne en cellules somatiques inférieure à 150 000/ml et aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Ferme Carpentier et Fils inc.

Béarn

9356-7824 Québec inc.

(Ferme JMA Gauthier)

Lorrainville

Ferme Racine et Fils SENC

Guérin

9247-2588 Québec inc.

(Ferme Charlie)

Guérin

Ferme familiale Lumar inc.

Nédélec

Ferme Médosyl inc.

Laverlochère

9232-7295 Québec inc.

Latulipe

9160-5006 Québec inc.

(Ferme Rose Haven)

Lorrainville

Ferme laitière Sainte-Anne SENC

Roquemaure

Ferme Macten SENC

Macamic

Ferme Desaulstein inc.

Amos

Ferme Baril Bon Lait inc.

Lorrainville

BAS-SAINT-LAURENT

Ferme Jolipré Holstein inc.

Saint-Moïse

Ferme Ar-Vain

Saint-Gabriel-Lalemant

Ferme R.C. Truchon et Fils inc.

Matane

Ferme du Let inc.

Saint-Pascal

Ferme Hudon & Fils inc.

Saint-Anaclet

Ferme Drahoka inc.

Kamouraska

Ferme Jym inc.

Kamouraska

Ferme au Lever du soleil inc.

Saint-Anaclet-de-Lessard

Ferme Reynold Lévesque

Saint-Paul-de-la-Croix

9204-1433 Québec inc.

(Ferme Germain Dupont)

Les Hauteurs

Ferme Édital inc.

Saint-Pascal

Ferme Vert D'Or inc.

Sainte-Hélène

Ferme Paquetière inc.

Amqui

Ferme Réal Roy

Saint-Épiphanie

Ferme Hirondelle Sainte-Hélène inc.

Sainte-Hélène

9263-9855 Québec inc.

Saint-Gabriel-de-Rimouski

Ferme Vie-Belle inc.

Matane

Pauferlou inc.

Pohénégamook

Ferme Sirois et Fils (1993) inc.

Val-Brillant

Ferme Blanco inc.

Sainte-Luce

Ferme Paul Martin inc.

Price

Ferme Roy & Fils inc.

Pohénégamook

Ferme Guy Morin

Packington

Ferme R. et M. Hallé inc.

Sayabec

Ferme Dave Michaud

Saint-Tharcisius

Ferme de la Plaine Holstein inc.

L'Isle-Verte

Ferme Denijos inc.

Saint-Cyprien

Ferme Sudri inc.

Rivière-Ouelle

Ferme Simard (2012) inc.

Rivière-Ouelle

Ferme Filiber (1976) ltée

Matane

Ferme Bruloise SENC

Saint-Bruno-de-Kamouraska

Ferme Duparc ltée

Sainte-Luce

Ferme des Lebel 2011 inc.

Saint-Fabien

Ferme Macpès enr.

Saint-Narcisse-de-Rimouski

Ferme Pikani inc.

Saint-Denis

Ferme Norbert Drapeau

Sainte-Hélène

9190-6479 Québec inc.

Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Ferme Berlande inc.

Biencourt

Ferme Coulombe et Frères inc.

Amqui

La Ferme Casteljoie inc.

Rivière-du-Loup

Ferme Patrice Pelletier

Kamouraska

Ferme Georges Beaulieu inc.

Sainte-Luce

Ferme Plein Soleil (2010) inc.

Saint-Clément

Ferme J.C.P. Ruest ltée

Saint-Anaclet

Ferme Bernel inc.

Saint-Jean-de-Dieu

Ferme Millenia inc.
Rivière-Ouelle

Ferme Malinald inc.
Amqui

Ferme Amidon inc.
Amqui

Ferme Benoît Roussel inc.
Sainte-Angèle-de-Méridi

Ferme Damon & Fils SENC
Saint-Épiphanie

9286-1475 Québec inc.
(Ferme R.D. Pelletier)
La Pocatière

Ferme Réjean Garon et Fils inc.
Saint-Denis

CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

Ferme Stessi
Baie-Saint-Paul

Ferme Roémax inc.
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Ferme Clautal enr.
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Ferme Amantière inc.
Deschambault

Ferme Lesage inc.
Cap-Santé

Ferme Chastenay & Paquet enr.
Saint-Basile

Ferme Ancestrale enr.
Neuville

Ferme Grégoire Fortin & Fils inc.
Clermont

Ferme Sylvain Laquerre inc.
Saint-Casimir

Ferme Dufleuve G.V.A. Prémont inc.
Sainte-Famille

Ferme Gillo
Pont-Rouge

CENTRE-DU-QUÉBEC

Ferme Nyfeler Jakob & Verena
Saint-Pierre-les-Becquets

Ferme Jean-Baptiste inc.
Saint-Valère

Ferme Centvin inc.
Saint-Léonard-d'Aston

Ferme Alaben inc.
Saint-Elphège

Ferme Brasfort inc.
Saint-Pierre-Baptiste

Ferme Montplaisir inc.
Bécancour

Ferme O.D.S. inc.
Tingwick

Ferme Désyval inc.
Saint-Wenceslas

Ferme Duvallon inc.
Chesterville

JML Holstein SENC
Sainte-Monique

Ferme Androise inc.
Chesterville

Ferme Greuter inc.
La Visitation

Ferme de la Plaine SENC
Sainte-Françoise

Ferme Bermoniel inc.
Sainte-Élisabeth-de-Warwick

Ferme Beaudoin SENC
Durham-Sud

Ferme Champsélysé inc.
Chesterville

Ferme Paveau SENC
Saint-Albert

Ferme Dave Tourigny inc.
Saint-Germain-de-Grantham

Ferme Marifranc inc.
Saint-Norbert d'Arthabaska

Ferme Jofamigo SENC
Sainte-Perpétue

Ferme Paumar inc.
Laurierville

Ferme Desbois inc.
Victoriaville

Laireblanc inc.
Saint-Norbert-d'Arthabaska

Ferme Douvert SENC
Saint-Wenceslas

Ferme Pariso inc.
Parisville

Ferme Daniel Fleurent
Saint-Léonard-d'Aston

Olivier Thibodeau (Ferme Hollyann)
Saint-Norbert

3102-4425 Québec inc.
Bécancour

Ferme Brassard & Fils inc.
Plessisville

Ferme Sarra inc.
Wickham

Ferme Alain Blanchet inc.
Tingwick

Ferme Damibert SENC
Sainte-Françoise

Ferme Huppin SENC
Saint-Rosaire

Ferme Philiway inc.
Warwick

CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD

Ferme Bilogo 2010 inc.
Saint-Léon-de-Standon

Ferme Chalyne enr.
Saint-Antoine-de-Tilly

Ferme Raymond Bilodeau inc.
Saint-Michel-de-Bellechasse

Ferme Jeco inc.
Saint-Michel

Ferme Jolyvie inc.
Saint-Janvier-de-Joly

Ferme Macy inc.
Saint-Raphaël

Ferme Rejori inc.
Saint-Anselme

Ferme Bélica SENC
Saint-Pamphile

Ferme Yvan Lessard inc.
Saint-Anselme

Ferme Augure inc.
Leclercville

Ferme Damibel inc.
Saint-Gervais

Ferme Lare Holstein inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Sylvain Chouinard
Saint-Aubert

Ferme Joseph-Aimé Blais inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Réjo & Fils inc.
Honfleur

**Ferme Claude &
Richard Pelletier enr.**
Sainte-Louise

Ferme Pellerat (1997) inc.
Saint-Roch-des-Aulnaies

Ferme Chanterose inc.
(9115-3627 Québec inc.)
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Simark inc.
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Bonplaisir inc.
Saint-Marcel

Ferme Pinilin enr.
Saint-Charles-de-Bellechasse

Ferme Renile enr.
Saint-Jean-Port-Joli

Ferme du Rocher (2016) inc.
Sainte-Louise

Ferme Gauloise (2006) inc.
Montmagny

Ferme M.F. Lantagne inc.
Saint-Gervais

Ferme Claude Dupont & Diane Bouchard SENC
Saint-Pamphile

Ferme Sainte-Croix inc.
Sainte-Croix

Ferme Riter (2010) inc.
Saint-Sylvestre

Ferme des Aigles (2000) inc.
Saint-Édouard-de-Lotbinière

Ferme G.P.S. Routhier inc.
Lévis

Ferme Audet & Frères inc.
Honfleur

Ferme G.J. Morency SENC
Saint-Damien-de-Buckland

Ferme Dency enr.
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Ferme Rolandale enr.
Saint-Flavien

Ferme Marnipel SENC
Sainte-Louise

Ferme laitière Maribert inc.
Leclercville

Ferme Pierre Labrecque
Saint-Nérée

Ferme Dinamiqua SENC
Cap-Saint-Ignace

Ferme Delapaix Holstein inc.
Saint-Michel

CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD

Ferme Martin & Renaud Boutin inc.
Saint-Georges

Ferme Lebel G.M. inc.
Sainte-Justine

Ferme Alexandre Martineau inc.
Saint-Adrien-d'Irlande

Ferme Conrad Giroux inc.
Saint-Bernard

Ferme Carolait inc.
Saint-Évariste-de-Forsyth

Ferme Steline Carter inc.
Frampton

Ferme Drapeau et Fils
Sainte-Praxède

Ferme L & R Champagne inc.
Saint-Bernard

Ferme Franick inc.
Saint-Isidore

Ferme Marijo inc.
Sainte-Marie

Ferme Adélarde Poulin et Fils inc.
Scott

Ferme 2 L (2015) inc.
Saint-Isidore

Ferme Louismax SENC
Saint-Lambert-de-Lauzon

Ferme M.C.P. SENC
Saint-Georges

Ferme Bélan Holstein inc.
Saint-Victor

Ferme B. Lehoux et Fils inc.
Saint-Elzéar

Ferme Bourgival inc.
Sainte-Hénédine

Ferme du Bras inc.
Saint-Isidore

Ferme Julien Roy inc.
Adstock

Ferme Madic SENC
Saint-Jules

Ferme Berlyngo inc.
Saint-Simon-les-Mines

Ferme Marcoutin inc.
Sainte-Marie

Ferme Chanylag inc.
Saint-Isidore

Ferme Cléoli inc.
Scott

Ferme Palie SENC
Saint-Odilon

Ferme au Crépuscule inc.
Sainte-Marguerite

Ferme Dulys L.Y.J. inc.
Saint-Frédéric

Ferme Rodrigue Marcmel inc.
Saint-Jean-de-Brébeuf

Ferme F.G.F. Grenier inc.
Saints-Anges

Ferme Gimar SENC
Saint-Jules

ESTRIE

Ferme Filiale St-Ludger inc.
Saint-Ludger

Ferme Daniel & Johanne Bombardier
Maricourt

Ferme Jovigny inc.
Nantes

Ferme Julien Lévesque et Fils inc.
Coaticook

Ferme Melga inc.
Dixville

Ferme Turcotte enr.
Marbleton

Ferme Kaeslin & Fils
Sainte-Edwidge-de-Clifton

Ferme Son'y inc.
Windsor

Ferme Grandcoeur SENC
Saint-Herménégilde

Ferme Maluval SENC
Saint-Adrien

Ferme Jean-Yves Chouinard
Saint-Augustin-de-Woburn

Ferme Nantel SENC
Nantes

2857-0745 Québec inc.
Ayer's Cliff

Ferme Vimo 2010 inc.
Hatley

Ferme Lison inc.
Audet

Ferme Garay enr.
Saint-Sébastien

Ferme Claude Morneau inc.
Kingsbury

Ferme Perio inc.
Wotton

**Ferme Jean-Pierre et
Guylaine Boisvert enr.**
Coaticook

Ferme A et H Bergeron SENC
Saint-François-Xavier-de-Brompton

Ferme Nordi inc.
Coaticook

Ferme Laperle inc.
Coaticook

Ferme laitière Sweet View inc.
Ayer's Cliff

Ferme McKinven Callum
Canton-de-Hatley

Teebrook Farm enr.
Kingsbury

Ferme S. & A. Hatch/S. & A. Hatch Farm
Ayer's Cliff

GASPÉSIE-LES ÎLES

Bélanger Jean-Luc
Saint-François-d'Assise

LANAUDIÈRE

Ferme J.G.M. Bouvier (2012) inc.
Saint-Ambroise-de-Kildare

Ferme Beauvilait SENC
L'Épiphanie

Ferme J. Bérard inc.
Saint-Barthélemy

Ferme Éric Bourgeois
Crabtree

Ferme Josée et Sébastien inc.
Sainte-Marcelline-de-Kildare

Ferme Deray inc.
Sainte-Élisabeth

Ferme Denis Champagne et Fils
Saint-Thomas

Ferme Francis Plante
Saint-Cuthbert

MAURICIE

Ferme Pierlie SENC
Saint-Adelphe

Ferme Ferlou enr.
Saint-Léon-le-Grand

Ferme Fertily inc.
Sainte-Thècle

Ferme Maxie Nord inc.
Saint-Barnabé

Ferme Charles Charette et Fils inc.
Saint-Léon-le-Grand

Ferme Cardio 2008 inc.
Maskinongé

Ferme Rabouin et Associés enr.
Saint-Léon-le-Grand

Ferme Gadou inc.
Hérouxville

Ferme Le Bourgeois inc.
Saint-Maurice

Ferme Fran-Claud inc.
Saint-Paulin

Ferme Clo-Bel 2011 inc.
Louiseville

Ferme Clauma (2007) inc.
Saint-Maurice

Ferme aux Tourtes (2005) inc.
Saint-Maurice

MONTRÉGIE-EST

Ferme Raymond et Potvin SENC
Granby

Ferme de La Carrière inc.
Upton

Ferme la Familiale
Saint-Joachim-de-Shefford

Ferme Mario Joyal inc.
Yamaska

Ferme Martin Liechti
Stanbridge

Ferme Martin Lussier SENC
Saint-Damase

Ferme Gilbert Blain
Saint-Aimé

Ferme Brown Heaven SENC
Verchères

Ferme Collette & Fils inc.
Saint-Antoine-sur-Richelieu

Ferme Réjean L'Heureux inc.
Saint-Alphonse

Ferme Frédéric Ménard
Saint-Joachim-de-Shefford

Ferme Beljacar inc.
Acton Vale

Ferme Dubosson inc.
Saint-Théodore-d'Acton

Ferme Marzanne inc.
Saint-Liboire

Ferme Labrise inc.
Saint-Césaire

Ferme Benoit Dion SENC
Ange-Gardien

Ferme Beaudry et Fils inc.
Saint-Valérien

Ferme M.G. Lévesque & Fils inc.
Ange-Gardien

Ferme L'Excellence & Frères inc.
Saint-Denis-sur-Richelieu

Ferme Alain Brasseur inc.
Saint-Pie

Ferme Lachlo inc.
Saint-Gérard-Majella

Ferme Jean-Réal Nichols inc.
La Présentation

Ferme S.S.G. Loiselle SENC
Saint-Charles-sur-Richelieu

Ferme Gebhard inc.
Saint-Nazaire-d'Acton

Ferme Explosive SENC
Saint-Joachim-de-Shefford

Ferme Rolait inc.
Saint-Barnabé-Sud

Ferme Michel Rainville et Fils SENC
Saint-Liboire

Ferme Willobel inc.
Saint-Pie

Ferme Paul-André Benoit
Saint-Théodore-d'Acton

Ferme Pierre & Sylvie Roy SENC
Saint-Robert

Ferme Dominic et Marie Choquette enr.
Béthanie

Ferme MRD inc.
Saint-Simon

Ferme Breclene SENC
Saint-Valérien

MONTRÉGIE-OUEST

Ferme Estermann inc.
Dundee

Ferme E. Fankhauser inc.
Saint-Sébastien

Ferme des Murailles inc.
Saint-Alexandre

Ferme des Frontières SENC
Lacolle

Ferme Mojac inc.
Sainte-Martine

Ferme Séric inc.
Napierville

Ferme A.L. Poirier SENC
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Ferme La Terre du P'Tit Rang inc.
Beauharnois

Ferme Vaudal inc.
Vaudreuil-Dorion

Ferme Roger Desjardins et Fils
Saint-Sébastien

Ferme Vigilant
(2646-7977 Québec inc.)
Coteau-du-Lac

Ferme Les Larivière SENC
Mont-Saint-Grégoire

Ferme R.N. Boyer inc.
Salaberry-de-Valleyfield

**Ferme Lalonde & Fils
des Cèdres SENC**
Les Cèdres

Les Fermes Bernalea SENC
Ormstown

Tolhurst Farm inc.
Très-Saint-Sacrement

**Les Fermes Grantholm/Grantholm
Farms inc.**
Elgin

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Ferme Okadale inc.
Oka

Ferme Prud'Homme et Fils SENC
Saint-Eustache

Ferme laitière Blondin inc.
Saint-Placide

Ferme laitière D'Argenteuil inc.
Saint-André-d'Argenteuil

Ferme Kingsbury inc.
Saint-André-d'Argenteuil

Ferme Wilau SENC
Maniwaki

Ferme La Sapinière SENC
Mirabel

Ferme Cloutier et Frères SENC
Saint-André-d'Argenteuil

**Ferme Guy Larente &
Jacinthe Raymond**
Lac-Saint-Paul

Ferme Galactée inc.
Mirabel

9049-5912 Québec inc.
Laval

Ferme Outaouais SENC
Plaisance

Ferme des Prés Verts SENC
Ferme-Neuve

Ferme Gérannette inc.
Lac-des-Îles

Les Fermes Mapleburn enr.
Brownsburg-Chatham

Ferme James Hoare
Grenville-sur-la-Rouge

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Ferme Munger C.J.R.D. inc.
Laterrière

Ferme Raylyne
Saint-Gédéon

Ferme Paternelle Lapointe inc.
Jonquière

Ferme Sylvain Légaré
Hébertville

Ferme Paulfraner SENC
Saint-Gédéon

Ferme C.R. Savard inc.
Hébertville

Ferme J.M.R. Gagnon
Chicoutimi

Félicitations à tous!

SILO-KING®

★ 16 ENZYMES DIFFÉRENTES POUR DIGÉRER LA FIBRE ★ PLUSIEURS TYPES DE BACTÉRIES LACTIQUES

★ CONTIENT DES ANTIOXYDANTS POUR LIMITER LA RESPIRATION

★ AMÉLIORE LA DIGESTIBILITÉ DES PAROIS CELLULAIRES ★ RÉDUIT LE pH POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION

MAINTENANT
DISPONIBLE AU
QUÉBEC



HOWICK, QC
(514) 617-5688
agrikling.com/canada
cullenforage@gmail.com

201866

Mieux gérer ses fumiers, c'est payant économiquement et environnementalement!

Par SÉBASTIEN FOURNEL, ingénieur, professeur adjoint, Département des sols et de génie agroalimentaire, Université Laval; ÉDITH CHARBONNEAU, agronome, professeure titulaire, Département des sciences animales, Université Laval; SIMON BINGGELI, agronome, étudiant au doctorat, Département des sciences animales, Université Laval; JEAN-MICHEL DION, étudiant en agronomie, Université Laval; DORIS PELLERIN, agronome, professeur titulaire, Département des sciences animales, Université Laval; MARTIN H. CHANTIGNY, chercheur, Centre de recherche et de développement de Québec, Agriculture et Agroalimentaire Canada; STÉPHANE GODBOUT, ingénieur et agronome, chercheur, Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

■ Saviez-vous qu'une transition des étables en stabulation entravée sous gestion solide des fumiers vers des étables en stabulation libre sous gestion liquide des fumiers avec une fosse couverte entraînerait un maintien du bénéfice net tout en améliorant les bilans d'azote et de gaz à effet de serre des fermes laitières du Québec?

La majorité des étables laitières québécoises fonctionnent en stabulation entravée sous gestion solide des fumiers. Pour des raisons pratiques et économiques, les projets de rénovation ou de construction d'étables s'orientent toutefois de plus en plus vers une stabulation libre sous gestion liquide des fumiers. Cette transition semble aller à l'encontre des principes de durabilité environnementale étant

donné l'ampleur des pertes d'azote par volatilisation et des émissions de méthane associées à l'entreposage du lisier et la plus grande vulnérabilité des éléments nutritifs des lisiers aux pertes environnementales au champ. Si tel était le cas, diverses méthodes de réduction des rejets atmosphériques pourraient être implantées à la ferme pour compenser. Comme les approches disponibles sont encore peu utilisées

au Québec, il est difficile de cibler les options à privilégier. Dans cette étude, nous avons donc voulu déterminer les stratégies optimales de manutention des déjections pour que les entreprises d'ici puissent réduire leur empreinte environnementale au moindre coût.

SIMULATION DE FERMES DE LA MONTÉRÉGIE ET DU BAS-SAINT-LAURENT

Compte tenu de l'impossibilité de tester différents scénarios sur une ferme réelle, une approche par modélisation a été utilisée. Le modèle N-CyCLES, développé par l'Université Laval en partenariat avec l'Université du Wisconsin, permet de simuler les interactions entre les composantes végétales et animales d'une entreprise laitière et d'analyser les répercussions économiques et environnementales d'un changement de pratiques au bâtiment, à l'entreposage ou au champ sur l'ensemble de

EN UN CLIN D'ŒIL

CHAMP D'APPLICATION : Gestion des déjections animales

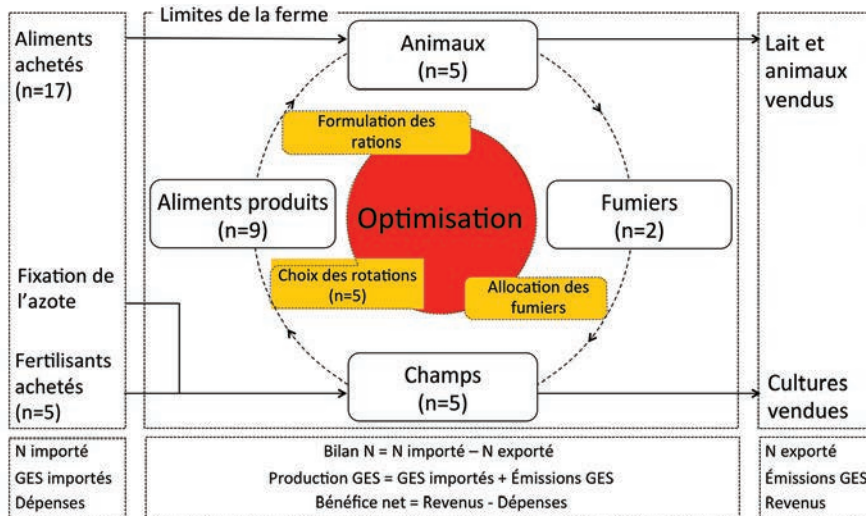
OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Simulation des impacts économiques et environnementaux du type de stabulation, du mode de manutention des fumiers et des pratiques de réduction des gaz à effet de serre sur les fermes laitières du Québec

RETOMBÉES POTENTIELLES : Bénéfice accru pour les producteurs et diminution de l'empreinte environnementale de la production laitière

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec par l'entremise du Fonds vert, Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies et Mitacs

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Sébastien Fournel, Département des sols et de génie agroalimentaire, Université Laval, sebastien.fournel@fsaa.ulaval.ca

FIGURE 1. SCHÉMATISATION DES INTERACTIONS PRISES EN COMPTE PAR LE MODÈLE N-CYCLES



la ferme (Figure 1). Globalement, ce modèle évalue le bilan en azote (N) et la production de gaz à effet de serre (GES) lorsque l'allocation des fumiers, le choix des rotations et la formulation des rations sont optimisés pour permettre d'obtenir le profit maximal.

Dans le cadre du projet, des fermes de référence de la Montérégie (95 vaches et 127 ha avec maïs-grain) et du Bas-Saint-Laurent (95 vaches et 178 ha sans maïs-grain) ont été intégrées au modèle N-CyCLES d'après les données technico-économiques et agronomiques publiées par le Centre de référence en agriculture et agro-alimentaire du Québec et les Groupes conseils agricoles du Québec. Ces régions ont été sélectionnées étant donné leur forte concentration d'entreprises laitières et leurs systèmes de production différents, découlant de la possibilité ou non de cultiver du maïs-grain. La taille des élevages, fixée à 95 vaches, correspondait à des grosseurs de cheptel pouvant exister soit en stabulation entravée, soit en stabulation libre. Grâce à une revue exhaustive de la littérature, des options d'atténuation des GES, telles l'incorporation des fumiers dans le sol, la séparation solide-liquide, le compostage, la couverture permanente rigide sur la fosse et la digestion anaérobie, ont aussi été ajoutées au modèle.

Conséquemment, l'évaluation du bénéfice net, du bilan en N et de la production de GES à l'aide de N-CyCLES a pu être effectuée pour les deux

fermes de référence selon le type de stabulation, le mode de gestion des déjections et la méthode de mitigation des GES. Les résultats sont présentés au Tableau 1 (page 40).

GESTION LIQUIDE : MEILLEURE POUR L'ENVIRONNEMENT

Les deux fermes de référence de cette étude sont évidemment confrontées à des conditions climatiques bien différentes. Ces conditions ont un effet direct sur la superficie de terres nécessaire pour alimenter le même nombre d'animaux et sur les charges fixes et variables par hectolitre. Les résultats pour les différents scénarios de base (aucune méthode de réduction des GES) illustrent cette différence sur les bilans économique et environnemental des deux entreprises laitières. À cette réalité s'ajoute aussi la possibilité pour la ferme de la Montérégie de cultiver et de vendre des récoltes comme le maïs-grain, le soya et le blé pour générer un bénéfice net plus élevé.

Ces cultures exigeantes en fertilisants azotés ont fait en sorte que le bilan de N en Montérégie était de 6 à 10 % plus élevé que dans le Bas-Saint-Laurent selon le type de stabulation et le mode de gestion. Comparativement

SPÉCIALISTE DE L'ALIMENTATION



Nous avons un entrepôt aux États-Unis!

Une gamme des plus complètes

- ▲ Mélangeuses à vis verticales 7-52m³
- ▲ Le plus grand choix de robots d'alimentation
- ▲ Mélangeuses automotrices
- ▲ Mélangeuses stationnaires

Contactez-nous!

Chuck Preston
613 572-2505
c.preston@trioliet.com



www.trioliet.com

TRIOLIET
FEEDING TECHNOLOGY

Trioliet. Le meilleur mélange.

200841

TABLEAU 1. IMPACT DE LA RÉGION, DU TYPE DE STABULATION, DU MODE DE GESTION DES FUMIERS ET DES MÉTHODES DE RÉDUCTION DES GES UTILISÉS SUR LE BÉNÉFICE NET, LE BILAN D'AZOTE ET LA PRODUCTION DE GES D'UNE ENTREPRISE LAITIÈRE

PARAMÈTRE	MÉTHODE DE RÉDUCTION DES GES	MONTÉRÉGIE (926 914 KG DE LAIT ¹ /AN)				BAS-SAINT-LAURENT (896 233 KG DE LAIT ¹ /AN)			
		STABULATION ENTRAVÉE		STABULATION LIBRE		STABULATION ENTRAVÉE		STABULATION LIBRE	
		GESTION SOLIDE	GESTION LIQUIDE	GESTION SOLIDE	GESTION LIQUIDE	GESTION SOLIDE	GESTION LIQUIDE	GESTION SOLIDE	GESTION LIQUIDE
Bénéfice net (\$/kg de lait ¹)	Aucune	0,33	0,33	0,33	0,33	0,19	0,19	0,19	0,19
	Incorporation du fumier	0,32	0,32	0,32	0,32	0,18	0,17	0,18	0,18
	Séparation solide-liquide	–	0,33	–	0,33	–	0,19	–	0,19
	Compostage	0,32	–	0,32	–	0,18	–	0,18	–
	Couverture de fosse	0,34	0,33	0,34	0,33	0,20	0,19	0,20	0,19
	Digestion anaérobie	–	0,33	–	0,33	–	0,18	–	0,18
Azote (g N/kg de lait ¹)	Aucune	16,63	12,22	16,99	12,53	15,00	11,48	15,39	11,77
	Incorporation du fumier	16,13	11,12	16,51	11,50	14,32	11,26	14,75	11,26
	Séparation solide-liquide	–	12,33	–	12,84	–	11,55	–	11,63
	Compostage	17,89	–	18,15	–	16,41	–	16,70	–
	Couverture de fosse	15,63	12,03	16,05	12,35	13,87	11,30	14,34	11,59
	Digestion anaérobie	–	11,71	–	12,06	–	11,26	–	11,30
GES totaux (kg de CO ₂ équivalents/kg de lait ¹)	Aucune	1,87	1,80	1,86	1,78	1,71	1,69	1,70	1,67
	Incorporation du fumier	1,85	1,74	1,84	1,73	1,68	1,68	1,68	1,66
	Séparation solide-liquide	–	1,43	–	1,43	–	1,27	–	1,27
	Compostage	1,79	–	1,79	–	1,64	–	1,64	–
	Couverture de fosse	1,56	1,65	1,57	1,64	1,38	1,54	1,39	1,52
	Digestion anaérobie	–	1,51	–	1,51	–	1,36	–	1,35
GES alloués seulement à la production laitière (kg de CO ₂ équivalents/kg de lait ¹)	Aucune	1,48	1,43	1,48	1,41	1,41	1,40	1,41	1,38
	Incorporation du fumier	1,47	1,38	1,46	1,37	1,39	1,39	1,39	1,37
	Séparation solide-liquide	–	1,12	–	1,13	–	1,05	–	1,05
	Compostage	1,42	–	1,42	–	1,36	–	1,36	–
	Couverture de fosse	1,24	1,30	1,24	1,30	1,14	1,27	1,15	1,26
	Digestion anaérobie	–	1,19	–	1,19	–	1,12	–	1,11

¹ Corrigé pour la protéine et le gras.

à la stabulation entravée, la stabulation libre a augmenté le bilan de N des fermes d'environ 0,33 g/kg de lait corrigé en raison d'un apport accru en N afin de compenser des pertes ammoniacales plus élevées à l'étable (plus grande surface souillée par les déjections). La gestion liquide a réduit le bilan de N d'environ 4 g/kg de lait corrigé en moyenne par rapport à la gestion solide, puisque la première requiert moins de fertilisants (libération plus rapide des éléments nutritifs du lisier dans le sol, les rendant plus disponibles aux plantes).

La production de GES en Montérégie (1,78-1,87 kg de CO₂ équivalents/kg de lait corrigé ou 1,41-1,48 kg de CO₂ équivalents/kg de lait corrigé pour la portion allouée seulement à la production laitière) a surpassé celle du Bas-Saint-Laurent (1,67-1,71 kg de CO₂ équivalents/kg de lait corrigé ou 1,38-1,41 kg de CO₂ équivalents/kg de lait corrigé pour la portion allouée seulement à la production laitière) en raison de la quantité plus importante de fertilisants et d'aliments importés en Montérégie. Les limites inférieure et supérieure de ces gammes de valeurs correspondent

respectivement à la gestion liquide et à la gestion solide des déjections. En effet, comme la gestion liquide nécessite moins de fertilisants azotés, elle permet de réduire les émissions de GES associées à la production des cultures.

PLUS RENTABLE DE COUVRIR LA FOSSE

Toutes les options envisagées pour limiter la production de GES ont effectivement permis d'abaisser les niveaux d'émission des fermes. Toutefois, certaines méthodes (séparation solide-liquide, fosse couverte et

digestion anaérobie; 8-25 %) ont mieux performé que d'autres (incorporation des fumiers et compostage; 0-4 %). Concernant le bilan de N, seul le compostage du fumier solide a entraîné une hausse. Comparativement aux autres approches, ce procédé a augmenté, plutôt que diminué, l'utilisation de fertilisants azotés afin de compenser les pertes ammoniacales importantes qui peuvent survenir en cours de compostage (surtout lors des retournements). D'un point de vue économique, seul le recouvrement de la fosse d'entreposage s'est avéré rentable, alors que les économies calculées pour cette

méthode ont surpassé les coûts d'implantation. En effet, la fosse couverte, en limitant la dilution du fumier par les précipitations et la volatilisation du N à l'entreposage, a réduit les frais reliés à la gestion des fertilisants et des fumiers et, dans certains scénarios, a amélioré les ventes de grains étant donné une meilleure valeur fertilisante du fumier qui a permis d'augmenter les superficies en cultures annuelles.

TRANSITION POSITIVE

À l'issue des simulations avec le modèle N-CyCLES, il a été démontré que la transition des fermes laitières

du Québec d'une stabulation entravée sous gestion solide vers une stabulation libre sous gestion liquide, considérant le cycle de vie standard des bâtiments, n'impliquerait pas de pertes financières pour les producteurs et améliorerait l'impact environnemental (bilans de N et de GES) de leur entreprise. Selon les résultats obtenus, l'installation d'une couverture sur la fosse pourrait s'avérer avantageuse d'un point de vue environnemental et sans conséquence négative sur le bénéfice net. ■

FAUCHEZ ET ÉPARGNEZ

Jusqu'à 2500\$ à l'achat de certains modèles



KUHN

Achetez une faucheuse ou une faucheuse-conditionneuse Kuhn neuve sélectionnée, et coupez son prix grâce au coupon Fauchez et Épargnez.

Visitez notre site web ou votre concessionnaire local pour plus de détails et pour recevoir votre coupon.

L'offre prend fin le 28 juin 2019

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ
Kuhn-Canada.com    

Agritibi R. H.
Amos
Machinerie JNG Thériault
Amqui
Centre Agricole
Coaticook
Neuville
Nicolet
Rimouski
Saint-Bruno
Saint-Maurice
Wotton

Les Équipements Adrien Phaneuf
LaDurantaye
Marieville
Shefford
St-Clet
Upton
Victoriaville
Les Équipements Colpron
Huntingdon
Sainte-Martine
Les Entreprises R. Raymond
Kiamika

J. René Lafond
Mirabel
Claude Joyal
Lyster
Napierville
Saint-Denis-sur-Richelieu
Saint-Guillaume
Stanbridge Station
Machineries Horticoles d'Abitibi
Poularies

Machineries Nordtrac
Saint-Barthélemy
Saint-Roch-de-l'Achigan
Service Agro-Mécanique
Saint-Clément
Saint-Pascal
Services Agricole de Beauce
Saint-Georges
Sainte-Marie de Beauce

Machinerie de Ferme Kuhn inc. • Ste-Madeleine, QC • 888-808-5380



SH hhh...

Le seul
bolus appuyé
par des
recherches
éprouvées

JUSQU'À 78 % DES VACHES LAITIÈRES¹ SOUFFRENT EN SILENCE D'HYPICALCÉMIE SUBCLINIQUE (SH) APRÈS LE VÊLAGE.

BOVIKALC® AUGMENTE LE TAUX DE CALCIUM DES VACHES LORSQU'ELLES EN ONT LE PLUS BESOIN AFIN DE SOUTENIR LA PRODUCTION DE LAIT DE TOUT VOTRE TROUPEAU.

L'hypocalcémie subclinique (SH) est associée à un risque accru de maladies post-partum, comme l'acétonémie, le déplacement de caillette à gauche et la métrite, de même qu'à de moins bonnes performances en reproduction^{1,2}.

La formulation unique du bolus Bovikalc® permet d'augmenter de façon rapide et durable le taux de calcium sanguin de vos vaches. Seulement 2 bolus, à 12 heures d'intervalle, maintient la calcémie des vaches fraîches vèlées³.



¹Rodriguez et al. 2017. Associations between subclinical hypocalcemia and post parturient diseases in dairy cows. J. Dairy Sci. 100:7427-34. ²Caixeta et al. 2017. Association between subclinical hypocalcemia in the first 3 days of lactation and reproductive performance of dairy cows. Theriogenology. 94:1-7. ³Étiquette de Bovikalc®.

Bovikalc® est une marque déposée de Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH, utilisée sous licence.
©2019 Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée.

Vacciner en évitant les pièges!



Par **ELIZABETH DORÉ**, DMV, Dipl. ACVIM, M. Sc., chef vétérinaire, Services techniques, Division bovine, équine et génomique, Zoetis

- Chaque jour, les producteurs travaillent pour garder leur troupeau en santé et s'assurer de maintenir une productivité optimale. Pour atteindre cet objectif, de nombreuses mesures doivent être mises en place, notamment un programme de nutrition, un protocole strict de biosécurité et de meilleures conditions environnementales (hygiène, ventilation), mais aussi un protocole de vaccination adéquat.

Plusieurs maladies infectieuses et contagieuses peuvent entraîner de sérieuses pertes dans un troupeau. Par exemple, le virus de la diarrhée virale bovine (BVD) cause une immunosuppression, ce qui rend la vache plus susceptible aux infections. De plus, ce virus génère des problèmes de fertilité, comme de la mortalité embryonnaire, des avortements et des malformations congénitales. Un autre exemple, la bactérie *Mannheimia haemolytica*, qui est l'agent causal de bronchopneumonies sévères chez les veaux et les vaches adultes. Pour ces deux agents infectieux, il existe des vaccins qui améliorent l'immunité des bovins et leur habileté à se défendre.

On parle d'augmenter la résistance spécifique face à un agent pathogène.

Votre médecin vétérinaire est la personne clé pour vous conseiller sur les protocoles de vaccination les plus appropriés pour votre élevage. En effet, en matière de vaccination, il n'existe pas de formule magique qui s'applique à tous les troupeaux. Prenez le temps de discuter avec lui pour connaître les maladies pour lesquelles la vaccination serait utile dans votre troupeau. Il est aussi très important de bien connaître la voie d'administration et le dosage de chaque vaccin utilisé. Où et comment le vaccin doit-il être administré? Sous la peau, dans le muscle, par la bouche, dans le nez? Quelle quantité de vaccin

(volume en ml) doit être administrée? À quel moment le vaccin doit être administré: au tarissement, durant la lactation? À quelle fréquence doit-on répéter la vaccination?

Il arrive que le médecin vétérinaire administre les vaccins lors d'une visite d'élevage. Il peut aussi arriver que ce soit le producteur lui-même ou un employé qui effectuent cette tâche. Il est primordial que le personnel manipulant et administrant les vaccins soit formé à le faire de façon adéquate. Une faille dans la manipulation devient une source d'échec du processus d'immunisation et pourrait coûter cher...

CONSERVATION ET MANUTENTION

Afin d'assurer le développement de la meilleure réponse immunitaire possible après la vaccination, il est

VACCINATION – Administration d'un vaccin ayant pour effet de conférer une immunité active, spécifique d'une maladie, rendant l'organisme réfractaire à cette maladie. (Larousse)

IMMUNISATION – Ensemble de circonstances ou de procédés qui déclenchent, chez un individu, une réaction immunitaire permettant à l'organisme de se défendre contre un élément étranger (substance, micro-organisme), nommé antigène. (Larousse)

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, **GUY BOISCLAIR**, Merck santé animale; **YVES CARON**, Clinique vétérinaire St-Tite; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **MAXIME DESPÔTS**, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **NICOLE RUEST**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Division bovins, Zoetis; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.

également important de préserver l'efficacité des vaccins utilisés jusqu'à leur administration. La conservation et la manutention des vaccins sont primordiales pour assurer l'efficacité optimale du processus d'immunisation.

La conservation des vaccins doit se faire à des températures entre 2 et 8 °C, à partir du moment où le vaccin est fabriqué jusqu'au moment où il est administré. L'efficacité du vaccin peut être compromise si celui-ci est soumis à des températures plus élevées ou plus basses. L'exposition aux rayons ultraviolets du soleil peut également avoir un effet préjudiciable sur l'efficacité des vaccins. Si vous travaillez à l'extérieur, il est important de protéger les bouteilles de vaccins des rayons du soleil et si vous êtes à l'intérieur, évitez de laisser les bouteilles de vaccins sur le rebord de la fenêtre.

Il faut aussi éviter l'exposition des vaccins au gel. Ce sont les vaccins tués qui seront le plus affectés par des températures sous le point de congélation, car la portion adjuvant est plus sensible. L'adjuvant est ajouté au vaccin afin de renforcer son efficacité et d'améliorer la réponse immunitaire. Un vaccin tué qui a été exposé à des températures sous le point de congélation pourrait causer une réaction adverse, notamment à cause du relâchement massif de toxines de l'adjuvant qui n'assure plus son rôle (diffusion lente des toxines). Par exemple, si on décide de vacciner des animaux logés dans une étable froide par une journée glaciale de -25 °C, les vaccins peuvent geler eux aussi.

Lorsque les vaccins sont placés dans une glacière sur des contenants congelés (*ice packs*), mettre une serviette pour éviter un contact direct entre la fiole et la glace. Sinon, il y a risque de formation de cristaux dans l'adjuvant. Si les contenants de vaccins sont entreposés au réfrigérateur, les placer au centre, les coins étant souvent plus froids; éviter aussi de les placer dans la porte, où les variations de température sont plus importantes. Enfin, placez un thermomètre dans le réfrigérateur où sont entreposés les vaccins afin de surveiller tout écart de température. L'idéal est d'avoir un thermomètre qui enregistre les températures minimale et maximale atteintes et de le consulter régulièrement.

Il faut se rappeler que ce ne sont pas 100 % des animaux vaccinés qui développeront une réponse immunitaire adéquate leur conférant la protection attendue contre la ou les maladies pour lesquelles ils ont été vaccinés. Cette affirmation peut sembler banale, mais elle est lourde de conséquences. Par exemple, la malnutrition, le stress dû au transport ou à de mauvaises conditions environnementales, une santé déficiente (parasitisme, incubation d'une maladie infectieuse, immunosuppression) sont tous des facteurs qui pourraient interférer avec le développement d'une bonne réponse immunitaire à la suite de la vaccination.

Les vaccins vivants modifiés sont vendus sous forme lyophilisée (poudre) et ils doivent être réactivés en ajoutant une solution stérile à la poudre juste avant l'utilisation. Chaque boîte inclut donc deux fioles (une contenant du liquide et l'autre une poudre). Il existe des vaccins fabriqués avec un mélange de virus tués et de virus vivants modifiés pour lesquels une reconstitution est également nécessaire. Les mêmes précautions s'appliquent. Il est important de mélanger délicatement durant la reconstitution afin d'éviter d'endommager ou même détruire certains constituants du vaccin. Une fois reconstitué, le vaccin doit être utilisé dans les deux heures qui suivent et, en attendant, être conservé à une température entre 2 et 8 °C. Par une journée chaude, il faudra donc garder les vaccins vivants dans une glacière si on ne les administre pas immédiatement. De façon pratique, il serait judicieux de ne pas reconstituer plus de vaccins que vous prévoyez utiliser durant les 30 prochaines minutes.

Un autre aspect à prendre en considération est le format des vaccins. Vous décidez d'acheter le plus gros format de vaccin, car cela coûte moins cher. Pour un vaccin tué, qui est vendu prêt à utiliser, cela représente une option intéressante surtout si les précautions d'usage sont en place pour ne pas

contaminer la bouteille (aiguille neuve pour retirer du vaccin de la fiole). Par contre, il faut estimer le nombre de fois que vous allez insérer une aiguille dans le bouchon pour vacciner quelques animaux et en combien de temps la fiole de vaccin sera utilisée au complet (1 semaine, 6 mois ou 1 an?).

Il est primordial d'utiliser des aiguilles et des seringues stériles pour administrer les vaccins. Une aiguille souillée peut contaminer et même inactiver le vaccin. Il est très important d'utiliser une nouvelle aiguille pour chaque animal afin de ne pas contaminer le vaccin, mais aussi pour éviter la transmission de maladies hémato-gènes, comme la leucose, par exemple. Il faut aussi changer de canule entre chaque animal pour l'administration de vaccin par voie intranasale pour éviter la transmission d'agents pathogènes. Si vous utilisez une seringue multidose, il ne faut surtout pas la désinfecter à l'aide de produits chimiques, car toute trace résiduelle de désinfectant pourrait interférer avec l'activité du vaccin. Il ne faut pas mélanger les vaccins dans la même seringue (ni aucun médicament, sauf si indication de le faire), et donc ne pas utiliser une même seringue pour injecter différents vaccins. Si plusieurs vaccins doivent être administrés au même moment, ne pas injecter tous les vaccins au même endroit.

Pour répondre aux exigences du volet biosécurité du programme proAction, tous les producteurs de lait canadiens devront détenir une procédure normalisée de vaccination. Ce nouveau volet sera validé à partir du mois de septembre 2019. Les médecins vétérinaires peuvent vous aider à satisfaire ces exigences en utilisant le logiciel Vigil-vet, qui a été développé pour permettre la création de plans de biosécurité. Une subvention de 100 \$ de la part de la Fédération des producteurs de lait est disponible pour les producteurs qui rempliront le questionnaire du volet biosécurité de proAction et compléteront les procédures normalisées (PNE) exigées avec leur médecin vétérinaire avant septembre prochain.

Si vous avez un doute sur la conservation d'un vaccin, si vous notez un changement de couleur du vaccin ou pour toute question sur la vaccination, n'hésitez pas à communiquer avec votre médecin vétérinaire. ■

Les MRB ne vous freineront plus



Efficacité puissante contre les bactéries qui causent les MRB^{1,4}

Répartition rapide dans les poumons^{2,3}

Entraîne un rétablissement rapide⁵

Avantage d'un produit à dose unique¹

ZACTRAN®
Solution injectable (gamithromycine)

La puissance et la rapidité d'action nécessaires pour libérer votre cheptel

Aide à la décision pour la préparation des veaux laitiers

Par LOUIS BLOUIN, directeur de la mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers aux PBQ

- Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ) annoncent l'arrivée d'un nouvel outil d'aide à la décision dans l'évaluation de l'état de préparation des veaux laitiers avant leur départ de la ferme pour l'encan.

L'initiative du Comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers des PBQ a été élaborée dans le cadre des activités du groupe de travail sur la santé des veaux laitiers auquel participe également l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ).

À l'aide d'un code de couleurs simple et rapide à interpréter (vert, jaune et rouge), les producteurs de bovins laitiers peuvent confirmer l'état de santé du veau en vérifiant différents critères :

- la condition du nombril, l'état d'hydratation
- les symptômes de fièvre, de diarrhée
- la stature du veau et son port de tête
- sa respiration et son appétit

PLANIFIER OBSERVER DÉCIDER

PROGRAMME VEAU **POD**
ÉVALUATION DE LA PRÉPARATION
DU VEAU LAITIER



L'aide à La Décision
Est l'un des
éléments du
Programme Veau POD :
Planifier, observer
et Décider.

VERT**Rien à signaler. Le veau est prêt à quitter la ferme.**

Respire bien, nombril sec, bien fermé et sans enflure

Alerte, dos droit, oreilles hautes, bon appétit

Se déplace facilement, bonne stature, bien hydraté

JAUNE**Le veau n'est pas encore prêt à quitter la ferme.**

Peut se tenir debout, mais se déplace avec difficulté ou encore un doute à son sujet

Port de tête bas, oreilles basses, peu d'appétit, déshydraté

ROUGE**L'animal a besoin de soins. Le veau ne peut pas quitter la ferme.**

Signe de diarrhée, fièvre, pas d'appétit

Oreilles et tête très basses, dos rond, respiration difficile, ne se déplace pas seul

Infection au nez et aux yeux, maladie diagnostiquée

Nombril enflé, articulations enflées, douleur

Signe de déshydratation importante ou de faiblesse généralisée

1. Donner du colostrum de qualité au veau, en bonne quantité et dans les meilleurs délais
2. Désinfecter le nombril et adapter le logement
3. Mettre en marché le veau à un poids adéquat
4. Offrir une bonne alimentation avant le départ
5. Installer et activer les identifiants

De la ferme de naissance à l'engrais-
seur, en passant par le transporteur
et l'encan, ce programme s'inscrit à
chaque étape de la chaîne de valeurs
du veau laitier dans les efforts de
reconnaissance du travail touchant
la santé et le bien-être de l'animal. ■

LE PROGRAMME VEAU POD, C'EST QUOI?

L'aide à la décision est l'un des éléments du Programme Veau POD: Planifier, Observer et Décider. L'élaboration du projet s'inspire des programmes déjà en place dans les fermes laitières (proAction) ou bovines (VBP+, Veau vérifié).

L'objectif est de développer, en partenariat avec les différents maillons de la filière, un programme reconnu permettant aux producteurs de distin-

guer leurs veaux conditionnés lors de la mise en marché par la valorisation des meilleures pratiques de conditionnement et de soins des veaux laitiers dans les fermes laitières.

Un veau POD apportera une certaine garantie quant aux bons soins reçus et sera donc plus attrayant pour les acheteurs.

Le programme Veau POD s'appuiera sur cinq pratiques favorisant une commercialisation réussie grâce à un veau laitier en santé :

Les Producteurs
de bovins du
Québec



Article également paru dans le cahier *Bovins du Québec de La Terre de chez nous*, mai 2019. La production bovine québécoise, c'est une filière veau et une filière bœuf. Elle regroupe les produits: bouvillon d'abattage, bovin de réforme et veau laitier, veau de grain, veau de lait et veau d'embouche.



À l'aide d'un code de couleurs simple et rapide, les producteurs de bovins laitiers peuvent confirmer l'état de santé du veau en vérifiant différents critères liés à la santé et au bien-être de l'animal.

Par L'ÉQUIPE MARKETING, PLQ

CRAAQ

Le 2 avril, Les Producteurs de lait du Québec ont participé aux Perspectives agroalimentaires tenues par le CRAAQ, à Drummondville, et y ont présenté le nouveau kiosque *Connais-tu ton lait d'icitte?*. Ce jeu-questionnaire permet de découvrir les meilleures réponses des Producteurs de lait du Québec sur les plateformes Web de la Famille

du lait après le virage vers une communication transparente, humoristique et audacieuse.

Les participants, pour la plupart issus du milieu agricole, étaient curieux de valider leurs connaissances sur la production laitière. Le kiosque a suscité beaucoup d'intérêt et de camaraderie chez ces professionnels bien au fait de l'industrie.



Foodcamp Québec

La 8^e édition du Foodcamp Québec s'est tenue au prestigieux Château Frontenac, le 30 mars dernier. Lors de cette journée de formation pour les épicuriens, 12 chefs de renom présentaient des ateliers-conférences et plus de 30 exposants ont servi quelque 7 500 bouchées! Fromages d'ici était présent le temps d'une conférence donnée par Jean-Philippe Maurice des Distributions Aux Terroirs.

C'est avec attention que les quelque 550 participants ont écouté Jean-Philippe, véritable passionné du fromage, leur parler du riche terroir québécois. Une dégustation a été offerte pour joindre l'utile à l'agréable. Invités à reproduire les plateaux de fromages offerts sur le site fromagesdici.com, les spectateurs étaient encouragés à laisser aller leur créativité.



Les Producteurs de lait du Québec sont fiers de participer aux événements à travers la province.

- Tour la nuit – Montréal – **31 mai**
- Le Tour de l'Île – Montréal – **2 juin**
- Francos de Montréal – Montréal – **14 au 22 juin**
- Défi de l'été Montérégie – Saint-Rémi – **15 juin**
- Festival international de jazz de Montréal – Montréal – **27 juin au 6 juillet**

Surveillez également la Tournée des Fromages d'ici dans votre région sur le site lesfromagesdici.com

À propos de la production

Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante :
<http://www.lait.org/fr/leconomie-du-lait/statistiques.php>.

Prix du lait intraquota

Le prix à la composition moyenne pour mars est de 80,32 \$/hl. À la composition de référence, le prix intraquota a diminué de 0,13 \$/hl entre les mois de février et de mars, soit une baisse de 0,2 %, passant de 71,39 \$/hl à 71,26 \$/hl. La légère baisse du prix est principalement due à un recul des ventes en classes 1.

PRIX DU LAIT INTRAQUOTA

	FÉVRIER 2019	MARS 2019	VARIATIONS	
PRIX MENSUEL	\$/KG	\$/KG	\$/KG	%
Matière grasse*	10,9108	10,8402	-0,0706	-0,6
Protéine	7,7613	7,7954	0,0341	0,4
Lactose et autres solides	1,4962	1,5003	0,0041	0,3
PRIX MENSUEL	\$/HL	\$/HL	\$/HL	%
Composition moyenne**	80,64	80,32	-0,32	-0,4
Composition de référence***	71,39	71,26	-0,13	-0,2
	\$/KG DE MG	\$/KG DE MG	\$/KG DE MG	%
Revenu par kilogramme de matière grasse****	19,02	19,01	-0,01	-0,1
TENEUR MOYENNE MENSUELLE	KG/HL	KG/HL	KG/HL	%
Matière grasse	4,2388	4,2241	-0,0147	-0,3
Protéine	3,2907	3,2901	-0,0006	0,0
Lactose et autres solides	5,9175	5,9189	0,0014	0,0

* Inclut le transfert de 3 \$/kg de la protéine vers la matière grasse. Cette politique vise à valoriser la matière grasse dans le contexte des surplus de solides non gras.

** Composition de tout le lait du mois courant et du mois précédent.

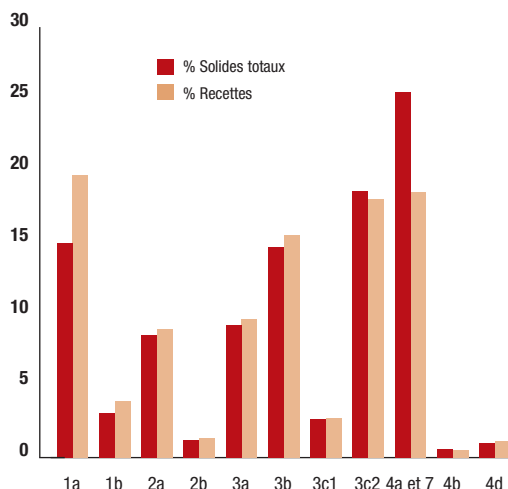
*** Composition d'un hectolitre de référence : 3,6 kg de matière grasse/hl, 3,0 kg de protéine/hl, 5,9 kg de lactose et autres solides/hl.

**** Prix à l'hectolitre à la composition moyenne divisée par la teneur moyenne en matière grasse.

Répartition des ventes par classes de fabrication au Québec MARS 2019

Classe	Description	% solides totaux	% recettes
1a	Lait et boissons laitières	14,96	19,69
1b	Crème	3,08	3,93
2a	Yogourt	8,56	8,95
2b	Crème glacée et crème sure	1,20	1,35
3a	Fromages fins et fromages non mentionnés en classes 3b, 3c1 ou 3c2	9,20	9,66
3b	Cheddar	14,69	15,47
3c1	Asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan et suisse	2,66	2,72
3c2	Mozzarella, brick, colby, farmer, jack, monterey jack et paneer	18,56	18,01
4a et 7	Beurre et poudre de lait	25,44	18,52
4b	Lait concentré destiné à la vente au détail	0,60	0,52
4d	Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté	1,04	1,18
Total		100,00	100,00

Répartition des ventes par classes de fabrication au Québec



Prix en vigueur-Québec¹ MARS 2019

Description des classes de lait Classes nationales

	\$/hl	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg
1a1 Lait et boissons laitières sauf ceux déclarés en classe	76,78	8,0442		
1a2 Lait de poule, produits de classe 1a1 enrichis et boissons laitières dont la composition est spécifiée		8,0442	8,2231	8,2231
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	62,55	8,0442		
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b	69,10	7,2398		
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi, excluant les yogourts congelés		9,1107	6,2355	6,2355
2b Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques		9,1107	6,2355	6,2355
3a Tous les fromages autres que ceux énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d		9,1107	14,2691	0,8883
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés		9,1107	14,0754	0,8883
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés – usines spécifiques		9,1107	13,8992	0,8883
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse		9,1107	14,2691	0,8883
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack		9,1107	15,4429	0,8883
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL		9,0296	9,9283	0,8794
4a Beurre et poudres partiellement écrémés		9,1107	5,6734	5,6734
4b Lait concentré destiné à la vente au détail		9,1107	5,7831	5,7831
4c Innovation		8,1941	12,8309	0,7988
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté		9,1107	5,6734	5,6734
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire		7,3253	3,4974	0,8498
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire		7,3253	2,2746	2,2746
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie		7,0393	1,9337	1,9337
5d Exportations		3,7843	7,7597	0,5795
7 Poudre de lait écrémé et autres ingrédients et composants admissibles à la classe		7,9621	1,9575	1,9575

¹ Les prix des classes régulières sont en vigueur depuis le 1^{er} février 2019. Le prix des composants vendus en classes 5a, 5b, 5c, 5d et 7 est sujet à une révision mensuelle.

Ratio SNG/G-Québec

	2017-2018	2018-2019
AOU	2,2341	2,2720
SEP	2,2143	2,2277
OCT	2,2026	2,1769
NOV	2,1840	2,1607
DÉC	2,1827	2,1728
JAN	2,1855	2,1761
FEV	2,1911	2,1724
MAR	2,1872	2,1801
AVR	2,1927	
MAI	2,2094	
JUN	2,2293	
JUL	2,2524	
Total	2,2051	

Prix à la ferme-Québec MARS 2019

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ²	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ³
Prix intraquota	10,8402 \$/kg	7,7954 \$/kg	1,5003 \$/kg	80,32 \$/hl	71,26 \$/hl
Prime MG ⁴	0,0145 \$/kg			0,0612 \$/hl	0,0522 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁵					0,5000 \$/hl
Prime qualité du lait CMLL ⁶					0,1987 \$/hl

Déductions

Administration du plan conjoint et fonds de défense	0,0330 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1014 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	2,7546 \$/hl

⁴ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – Tout producteur non titulaire d'un certificat de production à la suite d'un manquement aux volets mis en œuvre se voit imposer des pénalités sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité:	⁵ PLQ	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
	⁶ CMLL	20 000 et moins	200 000 et moins
		15 000 et moins	150 000 et moins

Composition du lait	² À la composition moyenne	³ De référence (PLQ)
MG	4,2241 kg/hl	3,6000 kg/hl
Protéine*	3,2901 kg/hl	3,0000 kg/hl
LAS*	5,9189 kg/hl	5,9000 kg/hl

* À compter de septembre 2018, les résultats d'analyse concernant la protéine sont exprimés en protéines vraies (caséines + protéines du lactosérum). L'azote non protéique est ajouté aux autres solides.

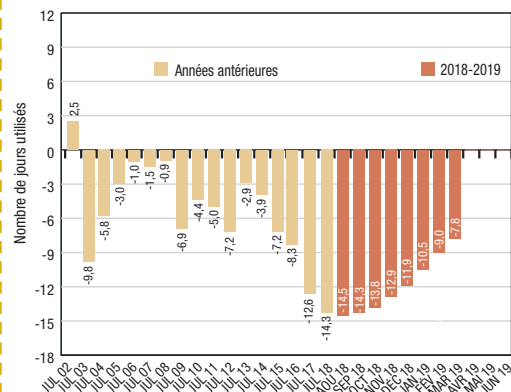
À propos de la production

Production, taux de remplissage du quota alloué au Québec et écarts cumulatifs P5 et P10

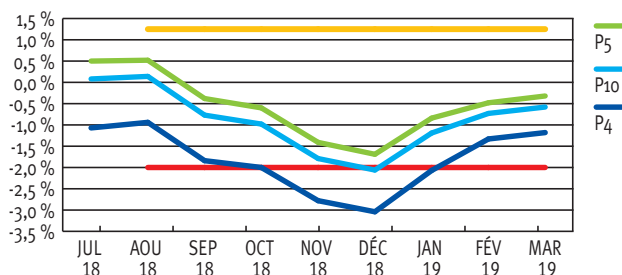
	Taux de remplissage du quota alloué au Québec		Production mensuelle – Québec		Écarts cumulatifs production vs quota continu	
	Mensuel	12 mois mobiles	kg de MG	litres	P5	P10
	%	%			%	%
JUL 18					0,50	0,08
AOU 18	99,56	102,03	11 268 638	281 582 807	0,52	0,14
SEP 18	89,58	102,01	11 063 841	270 276 582	-0,38	-0,77
OCT 18	96,59	102,12	11 636 239	275 632 851	-0,60	-0,98
NOV 18	90,58	101,55	11 436 694	268 263 153	-1,41	-1,79
DÉC 18	96,33	101,66	11 901 062	281 232 278	-1,69	-2,06
JAN 19	110,48	101,19	12 089 873	285 541 295	-0,84	-1,19
FÉV 19	104,80	100,65	11 041 723	260 492 372	-0,48	-0,73
MAR 19	101,56	100,36	12 200 596	288 826 053	-0,32	-0,58
AVR 19						
MAI 19						
JUN 19						
JUL 19						

Ce tableau présente le taux de remplissage du quota total alloué au Québec ainsi que les écarts cumulatifs de production de la mise en commun P5 et du P10 selon le nouveau modèle convenu à compter d'octobre 2018 pour déterminer les besoins totaux et le quota total alloué.

Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Suivi du quota continu à l'échelle de P10, P5 et P4



La flexibilité allouée à partir d'août 2018 est de +1,25 % en surproduction et -2 % en sous-production. En décembre, la flexibilité en sous-production ne s'applique pas. Les pénalités relatives à la production hors quota ou à la production non reportable sont déclenchées à l'échelle de P10 seulement et appliquées à l'échelle des pools. Le graphique présente les données à compter d'août 2018, moment où la méthode de calcul actuelle a débuté. Les positions des mises en commun de juillet 2018 se réfèrent à la méthode précédente du quota continu.

Suivi de la production hors quota

	Nbre de producteurs	Hors quota à l'échelle individuelle ⁷	Cumulatif (kg de MG)
		Ce mois (en kg de MG)	
JUL 18	215	16 486	206 618
AOU 18	161	14 825	
SEP 18	210	19 937	34 762
OCT 18	261	30 834	65 596
NOV 18	302	35 821	101 417
DÉC 18	353	38 718	140 135
JAN 19	451	47 005	187 140
FÉV 19	563	63 700	250 840
MAR 19	557	65 271	315 766
AVR 19			
MAI 19			
JUN 19			
JUL 19			

⁷ Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.

Qualité du lait – Québec MARS 2019

	% des analyses	% du lait conforme à la norme	
		Par strates	Cumulatif
Bactéries totales/ml			
15 000 et moins	64,58	64,89	
15 001 à 50 000	27,97	28,20	93,09
50 001 à 121 000	5,06	4,66	97,75
121 001 et plus	2,39	2,25	
Cellules somatiques/ml			
100 000 et moins	11,72	11,83	
100 001 à 200 000	48,27	52,20	64,03
200 001 à 300 000	29,10	28,05	92,08
300 001 à 400 000	9,33	7,09	99,17
400 001 et plus	1,58	0,83	
Adultération			
Nombre d'analyses positives aux antibiotiques			2

		Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml	
		Québec	Québec	P5
JAN 18		28 540	200 572	201 622
FÉV 18		30 604	190 893	188 614
MAR 18		30 010	192 314	186 705
AVR 18		25 443	190 177	186 550
MAI 18		28 530	192 343	193 131
JUN 18		28 250	196 767	194 015
JUL 18		31 464	215 650	
AOU 18		34 083	227 554	
SEP 18		26 313	223 784	
OCT 18		26 280	208 194	
NOV 18		27 660	201 386	
DÉC 18		29 529	201 442	
JAN 19		28 167	196 491	
FÉV 19		24 400	186 417	
MAR 19		23 764	184 034	

Lait biologique au Québec

	Nombre de producteurs	Litres	Prime \$/hl ⁸
AVR 17 À MAR 18	127	52 013 217	22,33
AVR 18 À MAR 19	131	58 966 451	21,44

⁸ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime à la qualité.

DONS DE LAIT

Depuis janvier 2003,
1 489
PRODUCTEURS
ont donné plus de
10,5 MILLIONS DE
LITRES DE LAIT.

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

AVRIL 2019

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	68	1 211,78
Admissibles à la répartition	68	1 211,78
Réussies	68	1 211,78
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		-0,13
Offres d'achat		
Totales	1 821	17 328,69
Admissibles à la répartition	1 820	17 314,05
Réussies	1 820	1 211,65

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,22 kg de MG/jour.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATE DE PRIX

VENTES			ACHATS		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	Prix offerts \$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour
			< 24 000,00	1	14,64
68	1 211,78	1 211,78	24 000,00 Prix plafond	1 820	17 314,05
					17 314,05

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs		Nombre	kg de MG/jour	%
PRIORITÉS	Programme d'aide au démarrage	0	0,00	0,0
	Détention de moins de 12 kg de MG/jour	0	0,00	0,0
	Remboursement de prêts de démarrage	17	1,70	0,1
	Itération (0,33 kg de MG/jour)	1 820	596,09	49,2
	Prorata (3,67 %)	1 790	613,86	50,7
7 % des offres ont été comblées			1 211,65	100,0

Vendeurs		Nombre	kg de MG/jour	%
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus		0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent		0	0,00	0,0
Offres du mois courant		68	1 211,78	100,0
100,00 % des offres ont été comblées		68	1 211,78	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada AVRIL 2019

	\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000,00 plafond	Québec	24 000,00 plafond	Alberta	39 305,00
Île-du-Prince-Édouard	24 000,00 plafond	Ontario	24 000,00 plafond	Saskatchewan	35 000,00
Nouveau-Brunswick	24 000,00 plafond	Manitoba	29 000,00	Colombie-Britannique	36 500,00

Revue des marchés du lait

LA PRODUCTION S'ADJUSTE À LA DEMANDE

Pour la période de 12 mois finissant en février 2019, les besoins canadiens totaux sont de 380,04 M de kg de matière grasse (MG). Les besoins en lait de transformation atteignent 267,87 M de kg de MG. La demande pour le lait de consommation a augmenté et atteint 112,36 M de kg. Pour la première fois depuis décembre 2017, la production à l'échelle du Canada s'arrime à la demande totale. À 379,94 M de kg de MG à la fin du mois de mars 2019, l'écart était de 0,1 M de kg de MG.

Pour les 52 dernières semaines se terminant le 2 mars 2019, les ventes au détail conservent une bonne croissance en général. La croissance des ventes de beurre est de 2,1 %. La hausse enregistrée dans les ventes au détail pour tous les fromages est de 3,6 %. La croissance des ventes de crème est de 5,9 % tandis que les ventes de yogourt décroissent de 2 %. Les ventes de crème glacée affichent une croissance de 8,5 %.

DROIT DE PRODUIRE DU QUÉBEC

EN VIGUEUR	% QUOTA NON NÉGOCIABLE	VARIATION DU DROIT DE PRODUIRE
MAR 15	15,0 %	
AOU 15	10,0 % ⁹	
DÉC 15	9,78 % ¹⁰	2 %
FÉV 16	5,0 % ¹¹	
JUL 16	4,95 % ¹²	1 %
AOU 16	4,90 % ¹²	1 %
SEP 16	4,85 % ¹²	1 %
NOV 16	4,70 % ¹³	3 %
DÉC 16	4,60 % ¹⁴	2 %
FÉV 17	0 % ¹⁵	
JUL 17 ¹⁶		5 %
NOV 17 ¹⁷	1 %	
MAI 18 ¹⁸	-1,5 %	
JUIL 18 ¹⁹	-3,5 %	
MAR 19 ²⁰	1 %	

⁹ En aout 2015, une tranche de 5 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable afin de ramener la part du quota non négociable à 10 %.

¹⁰ En décembre 2015, le droit de produire a été augmenté de 2 %, la part du quota non négociable a été ajustée à 9,78 %.

¹¹ En février 2016, la part du quota non négociable a été ajustée à 5,0 %.

¹² En juillet, aout et septembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 1 % pour chacun de ces mois. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,95 % en juillet, à 4,90 % en aout et à 4,85 % en septembre.

¹³ En novembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 3 %. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,70 %.

¹⁴ En décembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 2 %. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,60 %.

¹⁵ En février 2017, la dernière tranche de 4,60 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable, portant la part de quota non négociable à 0 %.

¹⁶ En juillet 2017, le droit de produire a été augmenté de 5 %.

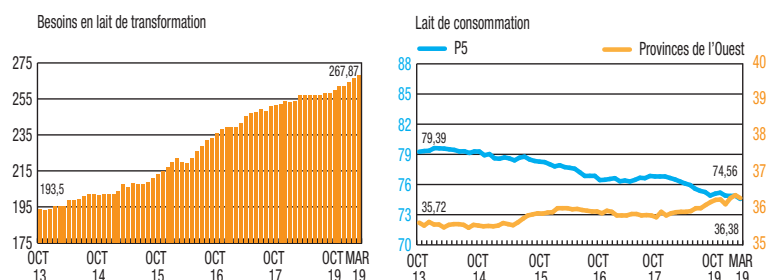
¹⁷ En novembre 2017, le droit de produire a été augmenté de 1 %.

¹⁸ En mai 2018, le droit de produire a été réduit de 1,5 %.

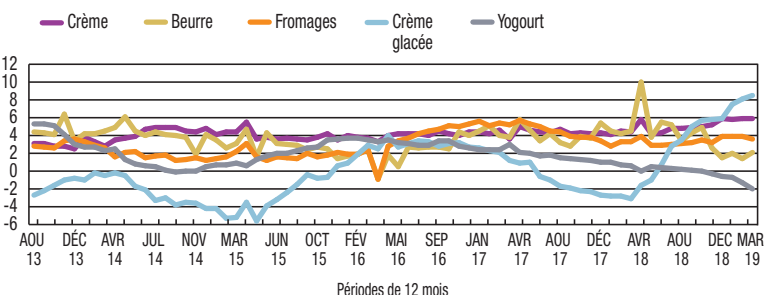
¹⁹ En juillet 2018, le droit de produire a été réduit de 3,5 %.

²⁰ En mars 2019, le droit de produire a été augmenté de 1 %.

ÉVOLUTION DES BESOINS EN LAIT DE CONSOMMATION ET DES BESOINS CANADIENS EN LAIT DE TRANSFORMATION – MILLIONS DE KG DE MATIÈRE GRASSE



ÉVOLUTION EN % DE LA DEMANDE POUR LES PRODUITS LAITIERS AU CANADA²⁰



²⁰ Source: Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total, et qui exclut les ventes aux restaurants, hôtels et institutions.



Performer en conditions adverses

Les producteurs du Danemark sont talentueux, mais ils sont confrontés à des coûts de production élevés. Voilà en quelques mots le portrait qui ressort d'une étude ambitieuse réalisée par l'Université de Copenhague.

Les auteurs de cette étude voulaient savoir comment les producteurs de lait et les autres agriculteurs du Danemark s'en tirent sur le plan financier comparativement à leurs homologues des autres pays d'Europe. Pour ce faire, ils ont analysé les données technico-économiques de 80 000 fermes de taille comparable localisées dans 25 pays différents.

« Quel que soit l'angle sous lequel on analyse les données, un même constat ressort, affirme Mette Asmild, responsable du projet. Dans l'ensemble, les producteurs danois font preuve de plus d'habileté que leurs homologues européens pour exploiter le potentiel de leur entreprise. Cependant, les opportunités de production qui se présentent à eux sont tout simplement moins bonnes qu'ailleurs. »

La cause? Essentiellement, tout coûte plus cher qu'ailleurs. « On s'attendait à découvrir quelques facteurs particuliers, mais au final, il s'avère que les coûts de production danois sont simplement plus élevés », précise-t-il. Cela vaut tant pour les frais de main-d'œuvre et les coûts de construction que pour le prix des terres, des aliments et des fertilisants. M. Asmild ajoute que la réglementation en vigueur au Danemark contribue elle aussi, quoiqu'à un degré moindre, à ces coûts de production élevés.

En parallèle, l'étude révèle que les fermes danoises affichent de meilleures performances technico-économiques. Par rapport aux autres pays, une proportion plus grande des producteurs y atteignent un niveau de performance jugé élevé. Mette Asmild avance différentes hypothèses pour l'expliquer, dont celle d'une meilleure formation et de la présence de conseillers plus qualifiés. « Cela peut aussi être simplement le résultat d'un processus de "sélection naturelle", dit-il. En suivant la logique darwinienne, on pourrait penser que seuls les meilleurs ont réussi jusqu'à maintenant à s'en tirer dans cet environnement moins favorable. »

Que donnerait une étude semblable sur l'agriculture québécoise?

(Source : thedairysite.com)

Du repos en début de lactation

Douze à quatorze heures : c'est le temps qu'une vache devrait passer couchée chaque jour. Si un éleveur a intérêt à veiller à ce que toutes ses vaches disposent de ce temps de repos, il devrait porter une attention particulière à celles en début de lactation. En effet, une étude réalisée par des chercheurs de l'Université d'Ohio démontre que pendant les 14 premiers jours de lactation, il y a un lien étroit entre le nombre d'heures passées couchées et l'apparition d'un problème métabolique, en particulier l'acétonémie. Autrement dit, un problème de santé entraîne une réduction des heures de repos.

Pour arriver à ce constat, les chercheurs ont suivi 1 052 vaches fraîchement vêlées qui disposaient d'un moniteur d'activité attaché à une patte arrière. Outre l'acétonémie, ils ont surveillé les fièvres du lait, les rétentions placentaires, les métrites, les mammites, les pneumonies et les désordres digestifs.

Cette diminution des heures de repos a un effet pervers, signale Rick Grant, président de l'institut de recherche W.H. Miner. « Ces vaches vont sacrifier du temps passé à la mangeoire afin d'essayer de récupérer le temps de repos dont elles ont été privées », note-t-il.

(Source : dairyherd.com)



Favoriser le pâturage

Les producteurs de lait français sont adeptes de la paissance. D'après les statistiques les plus récentes (2016), pas moins de 92 % des vaches en lactation sortent à l'extérieur. Le secteur laitier français voit un atout dans la popularité de la paissance, qui le démarque de la plupart de ses concurrents européens.

Dans un contexte de forte pression financière et de rareté de la main-d'œuvre, la paissance a néanmoins perdu en popularité ces dernières années. En 2008, 94 % des vaches allaient au pâturage. De plus, 88 % paissaient alors plus de 10 ares (100 ares = 1 hectare), tandis que ce pourcentage n'était plus que de 80 % en 2016. Le déclin est encore plus perceptible si l'on s'intéresse à la proportion des vaches disposant d'au moins 20 ares : de 72 % en 2008, elle n'était plus qu'à 60 % en 2016.

On explique cette tendance par la croissance des troupeaux de 100 vaches, dont le nombre a triplé pendant la même période. En 2016, à peine 61 % de ceux-ci faisaient pâturer leurs vaches sur au moins 10 ares. En comparaison, 94 % des troupeaux de moins de 50 vaches le faisaient. En outre, 16 % des troupeaux de 100 vaches et plus n'envoyaient jamais leurs animaux au pâturage, contre à peine 3 % pour les troupeaux de moins de 50 vaches.

Pendant ce temps, d'autres pays essaient de raviver l'intérêt des éleveurs pour la paissance. Ainsi, aux Pays-Bas, motivé par le souhait de la population de voir des vaches à l'extérieur, le transformateur majeur FrieslandCampina verse une prime sur le lait si les vaches passent au moins 120 jours par an au pâturage à raison de six heures par jour au minimum.

(Source : lait.reussir.fr)



Temps de
préparation :
5 min

Nombre de
portions : 4

Gaspacho aux fraises avec ricotta

INGRÉDIENTS

GASPACHO AUX FRAISES

- 3 tasses (750 ml) de fraises fraîches, équeutées et coupées en deux, ou de fraises tranchées surgelées
- 2 tasses (500 ml) de dés de concombre anglais, pelé et épépiné (environ 1 grand concombre)
- 1 tasse (250 ml) de dés de tomates italiennes fraîches, épépinées (environ 2 tomates italiennes)
- 1 c. à soupe (15 ml) de vinaigre balsamique
- Sel et poivre du moulin

GARNITURE

- 1 tasse (250 ml) de ricotta d'ici
- 1/2 tasse (125 ml) de micropousses
- Petites feuilles de menthe, basilic ou persil italien

PRÉPARATION

1. Dans un robot culinaire ou un mélangeur, réduire en purée tous les ingrédients de la soupe pour obtenir une texture lisse. Saler et poivrer. Réfrigérer de 4 à 8 heures pour bien refroidir la soupe et pour développer les saveurs avant de servir.
2. Servir la soupe froide dans des bols et garnir de quenelles de ricotta d'ici, de micropousses et d'herbes fraîches. Saler, poivrer et servir aussitôt.

SUGGESTION

En fin d'été, remplacer les fraises par des pêches.

Inscrivez-vous à notre infolettre et
recevez nos nouvelles recettes!
recettesdici.com



Modification de la fréquence des analyses de bactéries

Le conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec a approuvé un changement à la fréquence d'analyse des bactéries totales qui passera, à compter du 1^{er} novembre 2019, d'une à quatre analyses par mois. L'augmentation de la fréquence des analyses permettra d'assurer un suivi plus rapide des résultats pour améliorer, de façon continue, la qualité du lait. Ce changement s'imbrique au processus d'harmonisation des règles de qualité appliquées dans les provinces de P5 qui apportera des modifications au système de calcul des pénalités. La méthode de calcul sera basée sur un système de pourcentage de résultats d'analyses hors norme dit de « démérite » pour les bactéries et les cellules somatiques afin d'établir si une pénalité doit s'appliquer. De la documentation complète concernant l'harmonisation des règles de qualité sera diffusée prochainement.

À la recherche de fermes innovantes

Les Producteurs de lait du Québec sont à la recherche de fermes innovantes afin de mettre à jour leur base de données pour de futurs reportages. Les fermes recherchées doivent se distinguer sur un de ces aspects : agroenvironnement, bien-être animal, gestion ou innovation technologique. Vous pouvez soumettre vos suggestions à l'adresse courriel plq@lait.qc.ca en donnant le nom de la ferme accompagné d'un résumé des initiatives et des projets distinctifs qui y sont développés.

Un honneur pour la ferme et la fromagerie Au Gré des Champs

Le 29 avril dernier s'est tenue la deuxième édition du gala Les Lauriers de la gastronomie québécoise, dont la mission est de valoriser notre gastronomie en couronnant ce que l'industrie considère comme ses meilleurs acteurs. Quinze prix ont été remis au cours de la soirée parmi près de 100 finalistes. Suzanne Dufresne et Daniel Gosselin de la ferme et fromagerie fine Au Gré des Champs, de Saint-Jean-sur-Richelieu, ont remporté le Laurier producteur de l'année. Propriétaires de la ferme laitière depuis 30 ans, ils se sont convertis au biologique avec le temps, puis se sont lancés dans la production de fromages au lait cru en 2000. Félicitations!



Recevez
votre
exemplaire
du *Producteur
de lait
québécois*



Vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et aimeriez obtenir un exemplaire de la revue *Le producteur de lait québécois*?

Rien de plus facile. Il vous suffit de téléphoner au **450 679-0530** poste 8306 ou d'envoyer votre demande par courriel à l'adresse plq@lait.qc.ca en indiquant que vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et voulez recevoir sans frais la revue *Le producteur de lait québécois*. Vous n'aurez qu'à donner votre nom, votre numéro de producteur et votre adresse complète, et ce sera fait!

Les prix de l'Union sont de retour



Les mises en candidature pour les prix de l'Union 2019 sont présentement ouvertes jusqu'au 13 septembre 2019. Les gagnants des prix Développement, Environnement, Valorisation et Solidarité seront connus le 4 décembre 2019, lors de La grande fête agricole et forestière du Congrès général de l'Union. Les quatre grands prix d'excellence seront décernés à des groupes ou des équipes ayant travaillé pour le développement ou la valorisation de l'agriculture. Ces groupes peuvent avoir mobilisé les producteurs et d'autres intervenants autour de grands enjeux agricoles et forestiers ou avoir réalisé des projets de mise en marché, en agroenvironnement, en aménagement du territoire, etc. La trousse et le formulaire de mise en candidature sont disponibles en ligne sur le site de l'UPA.

De bons résultats pour les programmes d'AgriRECUP en 2018

Dans son rapport annuel 2018, AgriRECUP annonce une augmentation de 14 % du volume de petits contenants en plastique récupérés par rapport à 2017. Au total, les producteurs agricoles ont rapporté près de 5,8 millions de contenants (23 litres et moins) pour qu'ils soient recyclés en de nouveaux produits, comme des drains agricoles. D'autres programmes d'AgriRECUP ont aussi noté une augmentation de la récupération. Ainsi, le Québec a connu l'augmentation la plus substantielle de volume de la collecte des sacs vides (semences, pesticides, fertilisants) qui totalise 194 000 kilogrammes récupérés en 2018, contre 110 000 en 2017.

Un fromage d'ici se démarque au SIAL de Toronto

C'est un fromage québécois, le Alfred Le Fermier grand cru, de la Fromagerie La Station située à Compton en Estrie, qui a remporté le titre de meilleur fromage toutes catégories au Salon international de l'alimentation (SIAL) de Toronto qui se tenait du 30 avril au 2 mai 2019. Il s'agit d'un fromage à pâte ferme de lait cru, bio, vieilli 24 mois. La Station est une fromagerie artisanale exploitée par des producteurs-transformateurs. Les fromageries québécoises ont remporté 8 des 28 prix, dont celui du meilleur fromage toutes catégories. Agropur et les fromageries Domaine Féodal, de l'Île-aux-Grues, Médard, Kaiser et Bergeron sont les autres entreprises gagnantes du Québec.



Intégration de la gestion de troupeaux et des services génétiques

CanWest DHI, Valacta et le Réseau laitier canadien travailleront ensemble à la gestion d'une nouvelle organisation nommée Lactanet. Les trois partenaires uniront leurs forces pour offrir des services liés à la gestion des troupeaux, à la génétique et au transfert. Par ailleurs, l'intégration des ressources de recherche et développement des partenaires fera partie intégrante de l'offre de service.

TESTEZ vos CONNAISSANCES

VÉTÉRINAIRE - De combien de temps dispose-t-on pour utiliser un vaccin vivant modifié une fois qu'il est reconstitué?

RECHERCHE - Passer de la stabulation entravée sous gestion solide à la stabulation libre sous gestion liquide n'impliquerait pas de pertes financières pour une ferme laitière. Vrai ou faux?

VALACTA - Une holstein sur cinq est atteinte d'acétonémie. Vrai ou faux?

1- RÉPONSE : UN MAXIMUM DE DEUX HEURES. 2- RÉPONSE : VRAI. 3- RÉPONSE : VRAI (22,6 %).

Technologie Intelligente génère des veaux forts



Logiciel
CalfExpert



Réglage
personnalisé



Une tétine
toujours propre



Écran de la
StationHygiène



Sevrage
individuel



Alimentation intelli-
gente au lait entier



QuadroFlex



Gain de poids
quotidien > 1000g

Le nouveau standard
pour les DAL !



201946



Contactez-nous au (819) 690-3911
www.e3vinc.com



Einstein allaiterait avec le TaxiLait 4.0



Calcul exact de l'ajout
de PdL au lait entier



Identification de
chaque box



Affichage
de niveau



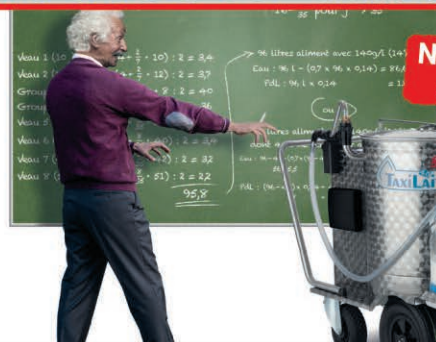
Calcul des quantités
d'eau / de PdL



Calcul de la ration
pour chaque box



Fonction
statistique



Nouvelles aides
astucieuses



201958



Contactez-nous au (819) 690-3911
www.e3vinc.com



LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX

Sciage, Rainurage
Scarification de béton

418.387.9527

Ste-Marie Bce

entrepriserenegiroux.ca

168430

CONCEPTION
Reproduction - Animal

TESTS DISPONIBLES :

Leucose

Néoplasie

Salmonella Dublin

418 838-0772 / 1 888 798-7285

www.conception-animal.com

DG•Lait/Milk®
DG29®



Les tests
de gestation bovine
que vous pouvez
faire vous-même!

196819

SIP™

DEPUIS 65 ANS

ÉQUIPEMENTS DE FENAISON ROBUSTES

FAUCHEUSES À DISQUES *SILVERCUT*

LARGEUR DE TRAVAIL 8 PIEDS À 48 PIEDS

frontale / latérale / combinée / traînée



Garantie 2 ans / Système de protection des disques / Suspension hydropneumatique
Système de sécurité anti-collision / Système de remplacement rapide des couteaux / Sans conditionneur
Conditionneur à doigts / Conditionneur à rouleaux en caoutchouc / Stabilisation hydraulique assistée

FANEURS *SPIDER*

LARGEUR DE TRAVAIL 14 À 48 PIEDS

attelage 3 points ou traîné



Garantie 2 ans / Rotors plus petits : distribution optimale
Dents ressorts SUPER C / Charnières à haute sollicitation
Embrayage à doigts / Protection anti-perte des ressorts

RÂTEAUX *STAR*

LARGEUR DE TRAVAIL 11 À 41 PIEDS

attelage 3 points ou traîné



Garantie 2 ans / SIP rotor 3D / Rotors modulaires
SIP tandem mobile / Chemin de roulement réglable
Réglage hydraulique de la largeur de travail

VOS MARCHANDS SIP

ÉQUIPEMENTS J.M.A.R.

Alma
418 668-0145

LA MATAPÉDIENNE

Amqui
418 629-2000

MACHINERIE CH

Cookshire-Eaton
819 569-9611

MACHINERIE CH

Dalhousie Station
450 269-2737

RÉPARATION

AGRICOLE RV
Deschambault
418 286-3957

COOP AVANTIS

La Pocatière
418 856-1765

J. RENE LAFOND

Mirabel
450 258-2448

MACHINERIE CH

Nicolet
819 293-5252

MACHINERIE CH

Plaisance
819 427-5476

COOP PURDEL

Rimouski
418 722-7414

COOP AVANTIS

Rivière-du-Loup
418 867-1062

COOP AVANTIS

Saint-Agapit
418 888-5111

COOP AVANTIS

Saint-Anselme
418 885-9637

MACHINERIE CH

Saint-Guillaume
819 396-2185

ÉQUIPEMENTS

INOTRAC

Saint-Hyacinthe
450 796-3707

ÉQUIPEMENTS

INOTRAC

St-Jean-sur-Richelieu
450 347-5596

COOP AVANTIS

Saint-Narcisse
418 328-3788

MACHINERIES

LOURDES

Saint-Raymond
418 337-4001

COOP AVANTIS

St-Vallier
418 884-3114

COOP AVANTIS

Sainte-Marie
418 387-5987

MACHINERIE CH

Sainte-Martine
450 427-0955

GARAGE

RÉJEAN SIMARD

Scott
418 387-2168

MACHINERIE CH

Victoriaville
819 758-0671

MACHINERIE CH

Wotton
819 828-2661

BESOIN D'AIR?

Été 2018, je me souviens...



* En instance de brevet



CYCLONE 360*

Ventilateur de recirculation 360°

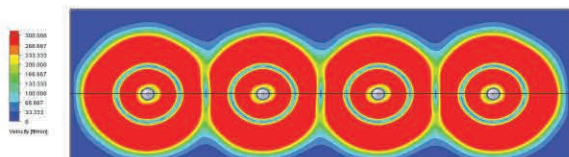
CYCLONE PLUS

Ventilateur

- Distribution d'air sur 360° à 300 pieds/minute sur un diamètre de 90 pieds pour une couverture au sol de 6300 pieds carrés.
- Élimine les zones mortes sur 360° et en dessous du ventilateur
- Inclus un tendeur de courroie automatique

- Le Cyclone Plus développe 44 562 CFM
- Le Cyclone Plus est plus silencieux.
- Distributeur d'air plus efficace.
- Inclus un tendeur de courroie automatique.
- Le changement de la courroie se fait facilement sans enlever l'hélice.

RÉSULTATS DE TEST À 13 PIEDS DU PLANCHER



Communiquez avec nous afin de trouver votre distributeur local.

☎ 1 800 361-1003 | 📠 450 383-4004 | ✉ info@ventec.ca | 🌐 www.ventec.ca

📍 4000, avenue Pinard, Saint-Hyacinthe (Québec) Canada J2S 8K4 |   



Plus de succès avec PÖTTINGER.

- PÖTTINGER est un partenaire de confiance, proche de ses clients pour vous apporter la solution dont vous avez besoin
- La robustesse et la fiabilité des matériels PÖTTINGER vous permettent de réaliser vos chantiers en toute sérénité
- Des matériels performants et précis, c'est ce qu'il vous faut pour une rentabilité maximale

PÖTTINGER Canada Inc.
460 Robinson Sud, Granby, Qc J2G 7N6
Tel. 450-372-5595, info@poettinger.ca, www.poettinger.ca

 **PÖTTINGER**

199538

Pour la VACHE, le LAIT et le TRAYEUR

LA solution complète! **DJB**
G R O U P E




Milkplan
FARMING TECHNOLOGIES



Trouver votre solution DIRECTEMENT avec l'équipe de Distribution Jean Blanchard
VENTE / INSTALLATION / SERVICE

CONTACTEZ-NOUS AU (819) 820-9777

▲ WWW.GROUPEDJB.COM

202863



Appelez-nous sans tarder
450 792-6291

www.entrepriseleblanc.com

Offres incroyables
sur les
équipements neufs!!!

L'unité de
réfrigération
exclusive à
Mueller qui
vous permet
d'économiser!



Nouveau!



Traite tout-en-un «In-liner everything™»

Technologie avancée qui effectue toutes les étapes de traite en un seul attachement.



DairyMilk M6850 Capteur de lait innovateur

Le premier système qui fait le dépistage de la mammite dans chaque quartier individuel et continuellement.



Confort accru

Positionnement idéal de la vache et accès pratique pour vous.

Intelligemment conçu pour vous et vos vaches.

Voici le GEA DairyRobot R9500

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Julien Bédard, représentant
Lyster 819 352-6169

Mario Morency, représentant
St-Prime 418 693-9192

Éric Boucher, représentant
Chicoutimi 418 693-9192

Coaticook
1-877-993-3335 (Sans frais)

LAIT'QUIP SCOTT INC.
Ste-Cécile-de-Milton
450 378-1082

C.S.R. / LACHARITÉ
Nicolet 819 923-8676

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord
819 723-2256

LES ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carrières 418 268-8103

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

**ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAÉTAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais 418 887-3018

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441

Gabriel Roy
Spécialiste en hygiène
Cell. 819 352-1696

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
et équipement d'étable
Cell. 450 521-6488

Mario Jean
Spécialiste en traite
conventionnelle et DairyProQ
Cell. 514 386-9032

GEA engineering for
a better world

gea.com



LE PROGRAMME
CONTINUE EN
2019

CETTE ANNÉE, RÉALISEZ DES CULTURES DE LAIT POUR ASSURER UN USAGE RESPONSABLE DES ANTIMICROBIENS.

La culture de lait, en plus de vous aider à éviter les pertes de lait et d'argent, est un outil indispensable dans la mise en place des meilleures pratiques de régie de la mammite.

Pour vous soutenir dans vos efforts visant à assurer un usage responsable des antimicrobiens, nous vous offrons jusqu'à **144 \$* en remboursement** de vos cultures de lait lorsque vous optez pour Cefa-Lak®, Cefa-Dri® ou Dry-Clox®**.

Visitez **MAMMITE.ca** pour obtenir plus de renseignements.

Code de remboursement: **5683**

*Basé sur un contenant de 144 seringues de 10 mL de Cefa-Dri® ou de Dry-Clox® acheté entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019.

**Tous les formats de Cefa-Lak®, de Cefa-Dri® et de Dry-Clox® achetés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 sont admissibles.

Cefa-Lak®, Cefa-Dri® et Dry-Clox® sont des marques déposées de Boehringer Ingelheim, utilisées sous licence. © 2019 Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée. Tous droits réservés.



Cefa-Lak® Cefa-Dri® Dry-Clox®



For our editorial,
we have chosen to
publish some
excerpts from the
address delivered
on April 17, 2019
by the Chair of
Les Producteurs
de lait du Québec
at the organization's
Annual General
Meeting.

The last twelve months have been turbulent. We suffered many setbacks that extended and deepened the climate of concern and uncertainty that we have been enduring for too many years.

The renegotiation of NAFTA was without doubt the issue that took up most of our organization's energy and resources in 2018. Given the seriousness of this issue, we conducted a major public and government relations effort with our partners. Our initiatives had a strong impact on our industry partners, politicians and the general population.

However, despite our efforts, our public relations activities and the support of all Quebec political parties, as well as that of our partners and allies, and despite the federal government's promises, a third trade agreement was negotiated at the expense of dairy farmers. Our level of confidence was already at an all-time low. It is now below zero!

We have said it many times, but it bears repeating. We hold the Government of Canada fully responsible for all the negative impacts resulting from these agreements. Justin Trudeau himself recognized this responsibility and promised to compensate us fully and fairly for the losses. He also promised that the next agreements would have no impact on dairy farmers. After so many broken promises, words are no longer enough. There must be concrete actions to regain our confidence.

A compensation amount of \$2.15 billion was announced in the federal budget, but the Government must now deliver the goods. It must continue to work with us to define the payout terms. The funds must be paid to all farmers. We want a simple and quick process with no red tape. The terms must be known and the first cheques must be in the mail before the next election! We also expect the Government to stand firm when the Canada-United States-Mexico Agreement is ratified.

Another battle we led in 2018 was to improve the price of milk. Market growth over the past few years has been good news for us, but it also had a negative impact on the farmgate price, which recorded a historic low of \$64.12 per reference hectolitre in April 2018.

An increase was urgently needed. Quebec quickly took the lead on this issue and asked the Canadian Dairy Commission (CDC) to adjust the selling price of the regular classes. It was hard work to rally the other provinces and build a consensus around the request. This teamwork paid off. The Commission finally announced an increase of \$2.36 per standard hectolitre, effective as of September.

Rest assured that your Board of Directors and your organization continuously strive to obtain maximum revenues from our milk sales. This objective is built into our organization's DNA. However, collective marketing cannot solve everything. As farmers and as entrepreneurs, we also have a responsibility to work together to improve our situation.

The implementation of measures to adjust production in line with market growth is also a tool for revenue improvement. At the beginning of 2018, the accumulated level of flexible quota (tolerance) had the potential to trigger a major imbalance between supply and demand. As a result, the production quota was reduced twice: by 1.5% in May and 3.5% in July. This was not supported unanimously, but thanks to our collective effort we were able to bring production back in line with demand.

Given market growth forecasts and the return to a production level closer to demand, the Quota Committee recommended a 1% quota increase in March. This is encouraging.

New measures should allow a better balance to be maintained between production and market requirements. These include a new calculation method for total requirements and quota issuance that more quickly captures significant market changes, and a proposal to reduce the tolerance range.

We all have a collective challenge in the promotion of our dairy products given the current context of strong competition from substitute food products and changes in consumer habits and tastes.

The new edition of Canada's Food Guide epitomizes this challenge. It is claimed to be based on science, but some scientific conclusions seem to have been excluded from the final recommendations. We must roll up our sleeves and work hard to maintain the place our products deserve in the eating habits of Canadians. We must continue to monitor the related studies and ensure that Health Canada adjusts its recommendations, as promised, based on the most recent data.

We must also work with our processor partners to innovate and develop products that meet consumers' new demands. In Quebec, this work is well under way. In 2018, we also began to develop a vision and a strategic plan for the industry.

Finally, we must continue to listen to consumers, understand market trends and develop a future vision to respond effectively to market expectations. Today, food is no longer simply a question of taste or nutritional value, but it is also about principles. Consumers want to know where their food originates and how it is produced.

Concerns for animal welfare and the environment have led to a rising vegan trend and a reconsideration of consumption of products of animal origin. A study by the research firm Abacus Data showed that nearly half of millennials feel that there are alternatives to dairy products. This is double the rate of the rest of the Canadian population. The finding is clear: this is one more challenge our sector must face up to in the years ahead.

We have taken concrete steps to respond to these concerns about animal welfare: We have developed the Code of Practice for the Care and Handling of Dairy Cattle. We are also investing in research, with the establishment of two Industrial Research Chairs in the Sustainable Life of Dairy Cattle and Cow Comfort and Management, as well as in ten research projects on animal health and welfare.

The implementation of the welfare component of the proAction program provides solid evidence of our response to consumer concerns. We must continue to show transparency to retain their confidence. The deployment of the Biosecurity component in 2019, and the Environment component in 2021, will be other opportunities to illustrate our expertise and commitment.

Environmental stewardship is an increasingly important issue in public discourse. Last March, thousands of young people marched in the streets of Montreal to demand that the Government act against climate change. This movement has mobilized hundreds of thousands of people worldwide. Clearly, initiatives must be taken on this issue. All sectors of the economy will be accountable. Agriculture and food are no exception.

Farming has been highlighted as a major source of greenhouse gas emissions (GHG). However, it is important that we emphasize that, in reality, milk production in Canada is responsible for only 1.3% of GHG, compared with 43% for the transportation sector.

Nonetheless, we cannot rest on our laurels. Even though our impact is smaller than that of other sectors, we must continue to make progress. The recent update of our milk lifecycle analysis shows that we are on the right track: we are constantly improving our productivity, which reduces our environmental footprint.

Consumers demand transparency, and natural, local products produced with respect for animals and the environment. This is exactly what we offer. And with proAction, we have the proof.

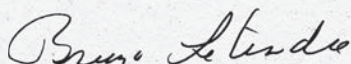
We have several reasons to view the future positively. The wave of public sympathy that followed the end of NAFTA is eloquent proof of consumer confidence. We deserve this confidence, but we must continue with our efforts in order to preserve it.

The data also demonstrate our sector's vitality and resilience, despite setbacks and uncertainty. In 2018, Quebec dairy farmers invested over \$730 million in modernization of buildings, equipment and machinery. That's \$2.5 billion in the last five years.

Young people's interest in milk production is also a source of motivation. The dairy sector attracts the largest proportion of the young people who take up farming (37%). It also has the highest number of postsecondary graduates (89%) and the highest percentage of young women farmers (32%).

Despite last year's bad news, the future for Quebec and Canadian dairy production remains promising. Our supply management system, although compromised, has been essentially preserved. We have been promised that we will be spared in the next negotiations. Like you, I no longer rely on promises. We must remain vigilant, monitor these negotiations closely and take all steps necessary to ensure these commitments are honoured.

By continuing to work together as farmers, but also with our industry partners, we will be able to meet future challenges.


Chairman

2019 ANNUAL GENERAL MEETING

Review of trade agreements and market outlook

- Delegates to the Annual General Meeting (AGM) of Les Producteurs de lait du Québec, held on April 17 and 18, 2019, reviewed the year 2018, which featured the conclusion of a new trade agreement negotiated at the expense of dairy farmers. They then discussed market development prospects, particularly concerning emerging markets. The results of the milk lifecycle analysis for Quebec were also presented, demonstrating the improvement in the environmental performance of dairy production in Quebec.

By YANICK GRÉGOIRE, Assistant Director, Communications, Public Affairs and Union Life, and Alexandra Perron, Communications Officer, PLQ

For the Chair of Les Producteurs de lait du Québec (PLQ), Bruno Letendre, 2018 was most notable for the signing of the United States-Mexico-Canada Agreement (USMCA) which, together with the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) and the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP), are three agreements that run counter to the interests of Canadian dairy farmers. "Despite public support, the consensus of Quebec and Canadian politicians, and clear proof of the relevance of supply management, a third agreement was negotiated at the expense of dairy farmers last October," said Mr. Letendre.

Justin Trudeau's federal government, in addition to undertaking not to concede Canadian dairy market share in future agreements, also promised to compensate dairy farmers. The most recent federal budget included \$2.15 billion for compensation but did not specify the payout conditions. The absence of details regarding access



to these amounts, the conditions of eligibility or the timing of the payments caused a strong reaction from delegates. They requested that details be defined and payments begun before the upcoming federal elections in October 2019.

Through a resolution, the delegates attending the AGM clearly indicated their demands regarding these payments: fair access for all farmers; based on quota holdings; paid quickly; and without cumbersome bureaucracy. Delegates repeatedly pointed out that their objective had always been to preserve supply management and produce milk for the markets rather than to obtain compensation for losses. The government nevertheless gave in to the market access demands of its trading partners. Hence, it is only fair that it compensate farmers fully and fairly. Despite the breaches, the supply management system remains in place: "Despite the concessions, supply management is still in place, which gives us a ray of hope. On the trade negotiations front, we have made concessions and the Government must let us rebuild to create a stable environment for the future. We must never relax our vigilance regarding the government and constantly remind it of its obligations," Bruno Letendre pointed out in his address.

MARKET ADJUSTMENT AND STABILIZATION

During the AGM, delegates recognized that after exceptional market growth in the past few years due to increased demand for butterfat for cream and industrial milk, growth has stabilized, although there were still increases in 2018.

Between March 2018 and March 2019, Canadian retail sales rose by the following percentages: butter 1.9%, cream 5.9%, cheese 3.7% and ice cream 8%. These increases compensated for the downturn of 2% in overall sales for fluid milk and 1.8% for yogurt. Despite these decreases in fluid milk and yogurt sales, overall demand grew by 2.73%. Moreover, in 2018, it is estimated that investments in farm buildings, machinery and equipment in Quebec exceeded \$730 million.

Some delegates noted that, despite market growth, the farmgate price of milk continued to decline for part of 2018, dropping to \$64.12/hl in

May 2018. These low prices were attributable in part to the fact that a greater share of production served the butter market. "Les Producteurs de lait du Québec were the first dairy farmers in Canada to call on the Canadian Dairy Commission to trigger the price review mechanism due to exceptional circumstances. This finally led to a price adjustment that resulted in an increase of approximately \$2.37 per hectolitre starting September 1, 2018," the Chair of Les Producteurs de lait du Québec pointed out. The average price from January to August was \$67.21 per reference hectolitre, increasing to \$72.35 from September to December.

THE EMERGENCE OF NEW CUSTOMERS

The AGM was also an opportunity for farmers to discuss the arrival of a new generation of customers, the millennials, and their requirements as consumers. This generation chooses its product and its brand according to its values and vision. Millennials demonstrate clear concern for ethics, ecology, transparency, animal welfare and the origin of food.¹

These are concerns that are familiar to Quebec dairy farmers, who have been sensitive to these issues for many years. "The millennials' expectations are clear: They want local, fresh, tasty, natural products without artificial additives, produced according to high environmental and animal welfare standards. Our practices and products have long met these expectations. In addition to offering a natural, good-tasting product with recognized nutritional properties, we have also demonstrated our commitment to animal welfare and the environment," said Bruno Letendre.

In fact, dairy production is well positioned in terms of environmental impact, having clearly improved its performance between 2011 and 2016, as demonstrated in the presentation by Jean-Michel Couture, Senior Advisor with Groupe AGÉCO, the consulting firm that wrote the study. For example, the carbon footprint decreased by 8.7%, water consumption by 12.5% and land use to produce one kilogram of milk by 16.2%.

FOOD GUIDE

During the AGM, Isabelle Neiderer, Director, Nutrition and Research of

Dairy Farmers of Canada, spoke about the positioning of dairy products in the newly released issue of Canada's Food Guide, that was published in January 2019. In this issue, the approach has changed. There are no longer any food groups or recommended servings, but simply suggestions on the fundamentals of a healthy diet. Dairy products are now listed among the healthy and nutritious protein foods. Thus, even though dairy products have a less prominent place in the Guide, they are still part of it and are identified as one of the fundamentals of a healthy diet.

In her presentation, Ms. Neiderer recalled that dairy products are a natural source of many important bone nutrients, such as calcium, vitamin D and proteins. More generally, dairy products are very nutritious. They are also a source of 15 essential nutrients, including six of eight of those currently lacking in the diet of many Canadians.

During the discussion period, delegates criticized the declining importance of dairy products in Canada's Food Guide, given that they provide health benefits. The most recent studies have shown that dairy products have a positive impact on prevention of several diseases, such as osteoporosis, cardiac disorders, Type 2 diabetes and certain forms of cancer.

RESOLUTIONS

In all, delegates adopted six resolutions, which are presented in a booklet enclosed with the current issue of *Le Producteur de lait québécois*. Political issues are well represented with two resolutions on the trade agreements and the conditions of compensation. Support for young farmers was also at the centre of the discussions, with two resolutions addressing assistance to young farmers. Finally, quota flexibility (tolerance) and the Quebec Animal Health Improvement Program (ASAQ) were also the subject of resolutions.

The resolutions booklet and the video and PowerPoint presentations of the Annual General Meeting of Les Producteurs de lait du Québec are available in the producers' Extranet library. ■

¹ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Bioclip, March 6, 2018, https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2018/Volume_26_no7.pdf